

2 313 familles seront relogées demain à Alger

Un total de 2 313 familles habitant dans 52 sites précaires rejoindront leurs nouveaux logements mardi prochain, a annoncé hier le wali d'Alger, Abdellkader Zoukh, lors d'une conférence de presse. Les familles concernées sont réparties à travers 34 communes de la wilaya et 2 000 d'entre elles

Habitat

bénéficient de la 18^e opération de relogement alors que 313 autres bénéficient de logements publics locatifs. Au total, ce sont 13 800 personnes qui sont concernées par ces deux opérations, ajoute le wali, selon lequel 792 familles habitaient dans des sites dédiés à des projets d'infrastructures publiques.

P.3

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Lundi 18 Mai 2015 - 29 Rajab 1436 - N° 962 - 3^{ème} année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Algérie-Tunisie

Le Président Bouteflika reçoit le chef du gouvernement tunisien

p.28



Algérie-Qatar

Le Général-major Hamel présente au Qatar l'expérience algérienne «distinguée» dans le domaine sécuritaire

p.28



RAMADHAN 2015

800 MILLIARDS POUR LA SOLIDARITÉ



«L'évaluation prévisionnelle de l'enveloppe financière dédiée au financement de l'opération de solidarité pendant le mois de Ramadhan de cette année est

estimée à plus de 8 milliards de DA qui seront distribués comme aide à 1,7 million de personnes nécessiteuses», a annoncé dimanche à Alger, la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la condition féminine, Mounia Meslem, lors d'une rencontre avec les cadres du secteur.

La somme englobe l'apport de plusieurs parties, notamment le ministère de la Solidarité nationale, les Collectivités locales, le Fonds de la Zakat, le Croissant-rouge algérien (CRA) en plus de la contribution des donateurs, a-t-elle expliqué.

p.5

CONCESSIONNAIRES-VÉHICULES:
Modification de l'arrêté ministériel sur les cahiers des charges

CRÉDIT À LA CONSOMMATION
Le décret publié au Journal officiel

p.3

L'ANCIEN ARBITRE INTERNATIONAL, PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION «OULED EL HOUIMA», M. ABDELLAHME BERGUI, INVITÉ HIER DU FORUM DE DK NEWS

VIOLENCE DANS LES STADES

LE CARTON ROUGE DE BERGUI



p.9

SANTÉ

Quelles solutions naturelles pour endiguer la chute des cheveux ?

Pages 14-15

HIGH-TECH

FISCALITÉ DES ENTREPRISES DE LA HAUTE TECHNOLOGIE

ENTRE BUSINESS ET ÉTHIQUE

p.17

FOOTBALL

28^e JOURNÉE DE LA LIGUE 1 MOBILIS
L'ES SÉTIF À TROIS POINTS DU TITRE DE CHAMPION

p.25

ALGER

16 ans de prison pour les deux assassins

p.12

Météo



Régions Nord : 24° à Alger

Brume et nuages bas en matinée près des côtes et dans les vallées, puis prédominance du soleil en cours de journée. Les vents seront faibles à modérés. La mer sera peu agitée à agiter.

Régions Sud : 35° à Tamanrasset

Temps ensoleillé en cours de journée. Les vents seront variables faibles à modérés avec quelques soulèvements de Sable Locaux.

CE MATIN DE 10H30 À 12H Abdelkader Khomri invité du Forum de la Radio



Le Forum de la radio algérienne reçoit ce matin de 10h30 à midi, le ministre de la Jeunesse et des Sports, M. Abdelkader Khomri, pour débattre de l'agenda et des perspectives pour la promotion de la jeunesse et des sports.

CE MATIN À L'APN «Le rôle de la famille dans la préservation des valeurs algériennes»

En collaboration avec le ministère de la solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme, la commission de la santé et affaires sociales, travail et de la formation professionnelle de l'APN organise ce matin à partir de 9h, une journée parlementaire sur «les défis de la mondialisation et le rôle de la famille dans la préservation des valeurs algériennes».

CE MATIN À L'ESAA Formation-action sur «Le choix des prestataires et fournisseurs»

La Chambre algérienne de commerce et d'industrie organise, ce matin à partir de 08h30, à l'Ecole Supérieure Algérienne des Affaires (ESAA) Mohammadia, Pins-Maritimes, Alger, une formation-action de deux jours sur : «Le choix des prestataires et fournisseurs : méthodologie, techniques et responsabilités»

CET APRÈS-MIDI AU CENTRE CULTUREL RACHID KOUACHE Conseils d'Abdelkrim Abidat pour diminuer le stress au Bac



Le président du Conseil national des associations pour la sauvegarde de la jeunesse, M. Abdelkrim Abidat, animera une rencontre cet après-midi à partir de 14h au Centre des activités culturelles Rachid Kouache (Trois Horloges-Bab El Oued), pour aider les bacheliers à gérer leur stress lors de l'examen du Bac.

CE MATIN À 11H Sammy Oussédik invité du Forum de Liberté



Le Forum de du quotidien Liberté reçoit ce matin à partir de 11h au siège du journal sis à El Achour, l'expert en finances Sammy Oussédik, pour une conférence qui portera sur des questions économiques d'actualité.

CE MATIN À 10H30 AU FORUM DE DK NEWS Conférence sur «Le rôle des étudiants lors de la guerre de Libération»

Al'occasion de la célébration de la Journée de l'étudiant qui coïncide avec le 19 mai de chaque année, Le Forum de DK News abritera ce matin à 10h30, une conférence qui portera sur «Le rôle des étudiants lors de la guerre de libération». La rencontre sera animée par le moudjahid Bouddhan Ali, le D' Amar Talbi, sous-directeur de l'Association des Oulémas musulmans algériens, aux côtés du profes-



seur Abdennour Othmane, le secrétaire général Moussouri Yacén et le SG par intérim El Atraoui Samir. La conférence aura lieu au centre de presse de notre publication, sise au 3, rue du Djurdjura, Ben Aknoun, Alger.



DEMAIN À 10H30 AU FORUM DE DK NEWS Conférence du P' Douagui sur «La rhinite allergique, causes, traitements et prévention»



Le Forum de DK News reçoit demain mardi 19 mai 2015 à 10h30, le Pr Hocine Douagui, chef de service pneumo-allergologie au CHU de Beni Messous. Le spécialiste animera une conférence-débat qui portera sur «La rhinite allergique, causes, traitements et prévention». La rencontre aura lieu au Centre de presse de notre publication, sise au 3, rue du Djurdjura, Ben Aknoun, Alger.

Horaires des prières

Dimanche 28 Rajab 1436

	Max	Min
Alger	24°	20°
Oran	24°	19°
Annaba	23°	19°
Béjaïa	24°	20°
Tamanrasset	36°	24°



CE MATIN À L'HÔTEL ESSAFIR Journée sur l'égalité des chances en matière d'accès à l'éducation et au travail

A l'occasion de la journée de l'étudiant et en collaboration avec l'Union nationale des étudiants algériens, la commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'homme (CNCPPDH), ce matin à l'hôtel Essafir, une journée sous le thème «Jeunesse -égalité des chances en matière d'accès aux droits d'éducation et du travail».



DEMAIN AU SIÈGE DU FLN Conférence à l'occasion de la journée de l'Etudiant

L'organisation nationale des étudiants démocrates (ONED), organise demain mardi 19 mai à 10h30 au siège central du parti du FLN, une conférence à l'occasion de la journée de l'étudiant.

ESPACE RADIO DE LA SÛRETÉ NATIONALE Emission sur «Les perspectives de formation au sein de la DGSN»

L'émission radio «Fi Essamim» de la Sécurité nationale, abordera cet après-midi de 16h à 17h sur les ondes de la chaîne 1, «Les perspectives de formation au sein de la Sécurité nationale et son rôle dans la promotion des performances».

Mobilis Partenaire de la 7^e Edition des Oscars Maracana



Mobilis poursuit son accompagnement du sport et des talents du football national en étant le partenaire officiel de la 7^e édition des Oscars Maracana, qui se tiendra ce Mercredi 20 Mai 2015. Une cérémonie organisée par le quotidien national sportif « Maracana », en partenariat avec la ligue de football professionnel. L'événement, a pour but de récompenser les meilleurs acteurs du football national de la ligue 1 Mobilis, pour la saison 2014/2015, ainsi, suite au sondage réalisé par le quotidien Maracana, il sera annoncé les noms des lauréats des oscars du meilleur joueur, du meilleur joueur espoir, du meilleur gardien et du meilleur entraîneur de cette saison. Mobilis partenaire officiel du sport en Algérie et du football national, est fier d'accompagner ce rendez-vous sportif annuel, et confirme une fois de plus son statut de partenaire de choix du sport algérien.

HABITAT

2 313 familles seront relogées mardi à Alger

Un total de 2.313 familles habitant dans 52 sites précaires rejoindront leurs nouveaux logements demain, a annoncé dimanche le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, lors d'une conférence de presse.

Les familles concernées sont réparties à travers 34 communes de la wilaya et 2.000 d'entre elles bénéficient de la 18ème opération de relogement alors que 313 autres bénéficient de logements publics locatifs.

Au total, ce sont 13.800 personnes qui sont concernées par ces deux opérations, ajoute le wali, selon lequel 792 familles habitaient dans des sites dédiés à des projets d'infrastructures publiques, 475 familles habitaient dans des bidonvilles et 335 autres logeaient dans des caves à Bab Ezzouar, El Madania, El Mouradia, Alger-centre et Sidi M'hamed. Les 382 autres familles occupaient des terrasses ou encore des bâtiments menaçant ruine.

Les communes de Bordj El Bahri, Bach Djerah, El Maqaria et Oued Semmar sont aussi concernées par ces relogements.

Le wali a souligné que la circonscription administrative de Sidi M'hamed est la plus grande bénéficiaire de cette opération avec un quota de 600 familles qui seront relogées. Les familles vont être affectées dans 12 cités parmi lesquels cinq sont neuves comme à Dar El Beida, Bordj El Bahri, Soidania et Baraki. La wilaya va récupérer une assiette foncière de 2,6 hectares après le départ de ces familles.

Le wali a souligné que d'autres opérations «pourraient intervenir avant le ramadhan pour reloger les familles habitants au bidonville de Remli à



Semmar et à Bateau Cassé à l'est d'Alger». Pour assurer le bon déroulement de l'opération de mardi, 8.300 agents sont mobilisés en plus des services de sécurité et d'autres cadres alors que pour les moyens matériels, 4.000 camions et 100 bus sont mobilisés.

Pour ailleurs, les citoyens ont déposé 5.272 recours après avoir exclu du relogement et 284 familles ont eu gain de cause alors que 4.779 recours sont rejetés et les autres dossiers sont en cours d'étude.

La wilaya a déposé 525 plaintes contre des bénéficiaires de logements dans des opérations antérieures pour diverses

fraudes dont la falsification des documents des dossiers et 15 familles sont déjà expulsées.

Des peines d'emprisonnement et des amendes sont d'autres sanctions prononcées par la justice contre 51 personnes, a ajouté le wali.

M. Zoukh a aussi indiqué que des bâtiments sont attribués à des familles des membres de services d'ordre qui sont bénéficiaires de locaux dédiés à assurer la sécurité.

Les opérations de relogement à Alger ont débuté en juin 2013 et ont concerné plus de 20.373 familles, soit 122.000 personnes.

CONCESSIONNAIRES-VÉHICULES: Modification de l'arrêté ministériel sur les cahiers des charges

Certaines dispositions de l'arrêté ministériel de mars 2015 relatif aux cahiers des charges sur les conditions d'exercice des activités de concessionnaires de véhicules neufs ont été modifiées par un autre arrêté ministériel publié au Journal officiel no 24 du 13 mai 2015.

Le nouvel arrêté ministériel, daté du 12 mai 2015, stipule dans son article 2 (modifiant l'alinéa 1 de l'article 2 du précédent arrêté) que «les véhicules automobiles dont les opérations d'importation ont fait l'objet d'une domiciliation bancaire avant le 15 avril, ne sont pas concer-



nés par les dispositions de l'article 23 du cahier des charges prévu à l'article 3 ci-dessous».

Cet article 3 auquel fait référence le nouvel arrêté mi-

nistériel du 12 mai indique que «les points concernant le contrôle électronique de stabilité (ESC, ESB) et les deux airbags latéraux cités au niveau de l'article 23 du ca-

hier des charges fixant les conditions et modalités d'exercice de l'activité des concessionnaires de véhicules automobiles, remorques et semi remorques neufs (...) sont supprimés».

A rappeler que l'alinéa 1 (désormais modifié) de l'article 2 de l'arrêté de mars dernier indiquait que «les commandes véhicules automobiles neufs passées et ayant fait l'objet d'une ouverture d'une lettre de crédit avant la date de signature du présent arrêté ne sont pas concernés par les dispositions de l'article 23 du cahier des charges...».

L'alimentation en eau potable suspendue dans plusieurs communes d'Alger Ouest

L'alimentation en eau potable sera suspendue lundi dans plusieurs communes d'Alger Ouest en raison des travaux de nettoyage d'un réservoir principal de distribution, a annoncé dimanche la Société des Eaux et de l'Assainissement d'Alger (Seal).

Les communes concernées sont : Douéra (Centre-ville, hôpital, cité 1200 logements et route de Rahmania), Birtouta (cité 2216 logements Sidi M'hamed), Ouled Chebel (cité 3000 logements, Chaibia et localité



Signature d'un accord portant couverture sociale en faveur des gardes communaux

Les gardes communaux bénéficieront d'une couverture sociale à 100% au titre de la carte «Chifas» dans le cadre d'un accord signé dimanche entre le ministre de l'intérieur des collectivités locales et la mutuelle nationale des travailleurs des collectivités locales et de l'administration.

Les gardes communaux actifs, retraités et leurs ayants droits bénéficieront d'une couverture sociale à 100% et de toutes les prestations sociales dispensées par la mutuelle, a indiqué Abdellah Merabti, directeur des ressources humaines, de la formation et des statuts au ministère de l'intérieur et des collectivités locales.

Le responsable qui a signé l'accord pour le ministère de l'intérieur a indiqué que des délégués et correspondants seront désignés au niveau des wilayas pour collecter les dossiers des gardes communaux, la mutuelle ne disposant pas de représentations dans tout le territoire national.

Il a fait savoir que la tutelle prendra les mesures d'application nécessaires en coordination avec la caisse nationale des retraites (CNR) pour la concrétisation de cet accord qui garantira une couverture sociale à 10% à 65.000 retraités et 14.000 employés du corps de la garde communale outre 1.000 de leurs ayants droit.

Concernant l'accès au micro crédit et autres prestations de la caisse nationale d'assurance chômage (Cnac), M. Merabti a indiqué que ces deux revendications, en cours d'examen connaissent une évolution positive.

Dans ce contexte, le président du conseil d'administration de la mutuelle nationale des travailleurs des collectivités locales et de l'administration, Abdelaïz Zaâlani a salué les efforts consentis par le ministère de tutelle pour satisfaire les revendications des gardes communaux.

Pour sa part, le représentant national des gardes communaux, Benamar Tayeb a salué la volonté du ministère de tutelle de répondre aux préoccupations de cette catégorie.

La plateforme des revendications comprend 12 points relatifs aux préoccupations à caractère socioprofessionnel dont l'augmentation de la pension de retraite, le règlement des dossiers des malades chroniques et des invalides de la période du terrorisme.

Le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales avait fait savoir récemment qu'il œuvrait à mettre en place des mesures permettant de répondre aux douze préoccupations exprimées par les gardes communaux dans le cadre de la plateforme du 13 avril 2014.

Il a été ainsi procédé à la promulgation d'un décret exécutif garantissant aux gardes communaux redéployés vers de nouveaux emplois le même niveau de rémunération, ainsi que la stabilité de l'emploi.

Ces mesures concernent également l'élargissement de la retraite proportionnelle exceptionnelle au profit des gardes communaux redéployés au ministère de la Défense nationale. De ce fait, il a été procédé à l'introduction des modifications nécessaires au dispositif réglementaires régissant la retraite proportionnelle exceptionnelle pour la prise en charge de cette revendication.

Concernant réhabilitation des gardes communaux ayant bénéficié de décisions de justice de réintégration, tous les concernés ont été réintégrés.

Il a été décidé en outre de la mise en place d'un dispositif dérogatoire au profit des gardes communaux leur permettant de bénéficier d'une pension spécifique d'invalidité.

Pour les heures supplémentaires, il a été décidé d'instituer une indemnité équivalant à un mois de salaire pour chaque année de service au sein du corps des gardes communaux.

Pour la revalorisation de l'indemnité de risque et d'astreinte, le taux de cette indemnité a été relevé de 75% à 90 du traitement pour l'ensemble des grades avec effet rétroactif à compter du 1er janvier 2012.

LES NOUVEAUX MINISTRES PRENNENT LEURS FONCTIONS Salah Khebri prend ses fonctions de ministre de l'Energie

Le nouveau ministre de l'Energie, M. Salah Khebri, a pris, dimanche, ses fonctions en remplacement de M. Youcef Yousfi, suite au remaniement ministériel opéré jeudi dernier par le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

S'exprimant à l'issue de la passation de pouvoir, M. Khebri a indiqué qu'il ouvrirait à donner une nouvelle dynamique à ce secteur stratégique qui assure, à lui seul, plus de 95% des recettes de devises de l'Algérie et 60% des ressources financières allouées au budget de l'Etat.

Le nouveau ministre a relevé, à ce titre, que son département ministériel ne ménagerait aucun effort pour assurer l'offre de l'électricité, du gaz naturel et des carburants aux citoyens, tout en oeuvrant à développer le secteur des hydrocarbures du pays.

M. Khebri cumule un riche cursus académique et professionnel dans les



domaines de l'énergie et de l'économie.

En 1979, il a obtenu un diplôme d'ingénieur dans l'engineering pétrolier de l'institut national des hydrocarbures et de la chimie (INH) où il s'est également spécialisé dans l'économie pétrolière en obtenant, en

1981, un diplôme de poste graduation pour une recherche sur l'optimisation des coûts de forage pétroliers et gaziers en Algérie.

Le ministre est aussi diplômé d'un master en économie de l'université de Bourgogne (France) et d'un DEA (diplôme d'étude approfondi) en économie pétrolière de l'institut fran-

cais du pétrole (IFP) dont il a également obtenu un doctorat en économie en 1993. Son parcours professionnel de plus de 30 années a été partagé entre l'enseignement et la gestion dans le secteur des hydrocarbures.

Il a ainsi eu à occuper plusieurs postes de responsabilité dans le secteur de l'énergie, dont celui du P-dg de l'institut algérien du pétrole (IAP) de 2007 à 2011 et de conseiller auprès du P-dg de Sonatrach.

Avant sa nomination au poste du ministre de l'Energie, M. Khebri exerçait comme consultant en économie pétrolière et en management opérationnel.

Abdelouahab Nouri prend ses fonctions de ministre des Ressources en eau et de l'Environnement

Le nouveau ministre des Ressources en eau et de l'Environnement, Abdelouahab Nouri, a pris, dimanche, ses nouvelles fonctions en succédant à Hocine Necib, suite au remaniement ministériel opéré jeudi dernier par le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Lors de la cérémonie de passation de pouvoir, M. Nouri a salué la politique menée par le gouvernement dans le domaine de l'hydraulique qui a permis au pays, a-t-il déclaré, de «réaliser d'importants progrès en matière du développement économique et social». Il s'est également engagé à consolider et à préserver les acquis du secteur tout en promettant de poursuivre cette dynamique de développement. «Mes priorités sont celles du gouvernement. Nous devons continuer à travailler pour réaliser les objectifs escomptés», a déclaré à la presse M.

Nouri, qui était ministre de l'Agriculture, citant, en ce sens, l'objectif de porter la superficie des terres



agricoles irriguées d'un (1) million d'hectares actuellement à deux (2) millions ha à l'horizon 2020.

Grâce aux réalisations achevées dans le secteur des ressources en eau, a poursuivi M. Nouri, l'Algérie a, actuellement, un excédent d'eau qui va être orienté vers les secteurs de l'agriculture et de l'industrie.

Natif de la région d'Arris (Batna) le 15 février 1952, M. Nouri, diplômé

d'une licence en droit, a occupé plusieurs fonctions dans l'administration locale et centrale.

Entre 1977 et 1978, il avait été inspecteur principal des finances à Batna avant d'être désigné en tant que magistrat (juge d'instruction) dans la même wilaya.

En 1979, il avait exercé en tant que conseiller du wali de Batna puis directeur du Centre de la formation administrative de la même wilaya (1980-1984).

Après cette expérience dans le domaine de la formation, M. Nouri avait été désigné comme conseiller du wali de Skikda (1984-1989), avant d'occuper le poste de chef de daïra dans les wilayas de Skikda puis de Khencela (1989-1994).

M. Nouri a également été wali d'Aïn Defla (1994-1997), de Skikda (1997-1999), de Sétif (1999-2004) et de Tlemcen (2004-2013).

De 2013 jusqu'au 14 mai en cours, M. Nouri avait été ministre de l'Agriculture et du développement rural.

M. Tahar Hadjar prend ses fonctions à la tête du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique

M. Tahar Hadjar a pris dimanche ses nouvelles fonctions à la tête du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique en remplacement de Mohamed Mebareki, nommé ministre de la Formation et de l'enseignement professionnels dans le nouveau staff gouvernemental.

Lors de la cérémonie de passation de fonctions suite au remaniement ministériel opéré jeudi dernier par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, M. Hadjar s'est engagé à «poursuivre les réformes initiées dans le secteur», affirmant qu'«il est temps de procéder à une évaluation en vue de cerner les dysfonctionnements générés par celles-ci».

Il a précisé que l'évaluation des dysfonctionnements ne saura se faire sans la participation de toutes les composantes de la corporation de l'enseigne-

ment supérieur parmi les enseignants, étudiants et travailleurs pour faire de l'université algérienne une université développée à l'image des universités du monde».

Il s'est donc convaincu que l'université algérienne se taillera une place parmi les universités internationales de renom grâce aux compétences scientifiques qu'elle recèle et aux potentialités énormes mises à disposition par l'Etat outre la contribution effective de l'environnement économique et social au développement de celle-ci.

Il s'est engagé également à poursuivre l'effort dans le cadre de la création de l'académie algérienne des sciences et des technologies qui verra le jour prochainement.

D'autre part, M. Mebareki a salué les efforts de la corporation de l'enseignement supérieur pour la concrétisation de l'action gouvernementale dans ce secteur stratégique.



M. Azzedine Mihoubi prend ses fonctions à la tête du ministère de la Culture

M. Azzedine Mihoubi a pris dimanche ses nouvelles fonctions à la tête du ministère de la Culture en remplacement de Nadia Labidi suite au remaniement ministériel opéré jeudi dernier par le président de la République.

A cette occasion, M. Mihoubi s'est engagé à développer le secteur de la culture et à poursuivre le travail accompli par l'ex ministre.

Le nouveau ministre s'est dit honoré par la confiance dont il a été investi, souhaitant être à la hauteur de cette mission. Il a également souligné l'importance du rôle de la culture dans la société tout en appelant à accorder à la culture algérienne la place qui lui sied.

M. Mihoubi a en outre affirmé son engagement à réaliser cet objectif en mobilisant l'ensemble des compétences algériennes tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays.

Par ailleurs, le ministre de la Culture a mis en avant l'importance de la rationalisation des dépenses et de la rationalité dans la mise en œuvre des projets culturels.

Qualifiant de «défi» la manifestation «Constantine capitale de la culture arabe», M. Mihoubi a appelé à œuvrer pour sa réussite en mobilisant tous les médias.

D'autre part, M. Labidi a précisé que son passage à la tête du ministère de la Culture a été «riche» au regard des activités, des expériences, du travail et des personnalités culturelles rencontrées.

Elle a souhaité que le nouveau ministre de la Culture poursuive le travail initié pour le développement du secteur de la culture en Algérie, appelant les cadres à lui apporter leur soutien afin de «préserver la culture algérienne, authentique, source de fierté pour l'Algérien, et de la hisser à la place qui lui sied».

A cette occasion, elle a évoqué la plainte déposée contre la secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune, pour diffamation, rappelant qu'il est inconcevable de diffamer une personne quel que soit son rang». Elle a réitéré sa «confiance» en la justice, estimant que dans la politique, il ya «des positions et une morale».

Le 7 mai 2015, M. Labidi avait porté plainte contre Louisa Hanoune pour diffamation devant le tribunal de Sidi M'hamed, après les déclarations de celle-ci accusant de «mauvaise gestion» du secteur de la culture et d'être au «centre d'un conflit d'intérêt».

M. Khaoua prend ses fonctions à la tête du ministère des Relations avec le parlement

Le nouveau ministre des Relations avec le parlement Tahar Khaoua a été installé dimanche dans ses nouvelles fonctions en remplacement de Khalil Mahi suite au remaniement ministériel opéré jeudi dernier par le président de la République Abdelaziz Bouteflika, a indiqué un communiqué du ministère.

A cette occasion, M. Khaoua a affirmé «son engagement à poursuivre les efforts pour réaliser les objectifs tracés par le gouvernement dans le cadre de la mise en œuvre du programme du président de la République», a ajouté la même source.

Il s'est également engagé à œuvrer pour renforcer les relations entre les instances exécutive et législative et faciliter la concertation dans l'intérêt de l'Algérie».



APS

TAYEB ZITOUNI L'A ANNONCÉ À AIN TEMOUCHENT «Moudjahidine et ayants droit : 90% des pensions et indemnités régularisés»



Le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni a affirmé, dimanche à Ain Témouchent, que 90% des pensions et indemnités dues aux moudjahidine et ayants droits ont été régularisées.

Les 10% restants sont en voie, a souligné le ministre lors d'une émission à la radio locale en marge de sa visite d'inspection dans la wilaya.

D'autre part, Tayeb Zitouni a rappelé qu'il a instruit l'ensemble des responsables

des musées du moudjahid du pays de laisser ces structures ouvertes au-delà des horaires administratifs, aux jeunes et aux spécialistes notamment, pour leur permettre d'effectuer leurs recherches sur l'histoire de la guerre de Libération nationale.

«Pour faciliter et encadrer cette noble mission, ces musées ont été dotés de conseils scientifiques et de moyens et équipements technologiques importants, dont les caméras à infrarouge pour enregistrer les témoignages des moudjahidine sur la guerre de libération nationale», a-t-il ajouté soulignant que ces musées doivent recenser les centres de torture de l'armée coloniale et les cimetières des chouhada, entre autres. A ce sujet, il a réitéré que seuls les historiens sont habilités à écrire l'histoire de la guerre de Libération nationale, rappelant la présentation, à Constantine au ministère des Moudjahidine, de pas moins de 160 heures sur CD de témoignages de moudjahidine.

Une convention passée entre le ministère et la radio nationale facilitera, également, cette mission de recueil des témoignages. S'agissant du programme d'action de son département, il a rappelé qu'il s'articule sur deux axes traitant de l'amélioration des conditions des moudjahidine et ayants droit et la transmission de la mémoire nationale aux nouvelles générations.

Pour la wilaya d'Ain Témouchent, le ministre a annoncé le renforcement en équipements du centre de repos de Hammam Bouhadjar et l'extension de l'antenne du centre national d'équipements orthopédiques des grands invalides de la guerre de libération nationale situé dans la même ville.

La wilaya d'Ain Témouchent a bénéficié, dimanche à l'occasion de cette visite d'inspection et de travail, de plusieurs projets au profit des moudjahidine et ayants droits. Ainsi, le ministre a procédé à la pose de la première pierre de réalisation du musée du moudjahid au chef-lieu de wilaya sur une superficie de 1.584,65 mètres carrés, qui sera doté notamment d'une salle d'exposition de 287,90 m² et une salle de conférences de 272 places. Une enveloppe financière de 150 millions DA a été allouée à ce projet qui sera réalisé en 15 mois.

M. Tayeb Zitouni a posé aussi la première pierre du nouveau siège de la direction des moudjahidine qui contribuera à l'amélioration des conditions d'accueil des concernés et celle des travailleurs du secteur. Les travaux prévus en 12 mois au niveau du POS SUD-EST 2, ont nécessité une enveloppe de 95 millions DA pour la réalisation et l'équipement et 5 millions DA pour l'étude. Le ministre a entamé sa visite à Hammam Bouhadjar par un recueillement au cimetière des chouhada, avant d'inspecter le centre de repos des moudjahidine et ayants droits. Sur place une exposition s'est penchée sur le recueil des témoignages des moudjahidine d'Ain Témouchent.

Au niveau de l'annexe des équipements orthopédiques des grands invalides de la guerre de libération nationale, il a pris connaissance des moyens mobilisés pour l'accueil des moudjahidine des wilayas de l'Ouest. Cette structure sera étendue aux espaces inutilisés en vue de son renforcement, a-t-il annoncé à cette occasion.

A Beni Saf, Tayeb Zitouni a procédé à la baptisation d'une école primaire au nom du chahid Belharizi Boumeddiène (1909-1958), avant de visiter l'annexe du musée du moudjahid où il a insisté sur la nécessité de «laisser ouvertes ses portes au-delà des heures administratives».

Le ministre a également inspecté le projet de centre de repos des moudjahidine de Rachegoune qui enregistre un taux d'avancement de 45 pour cent pour son premier lot. Dotée de 100 lits, cette structure bénéficiera aux moudjahidine et ayants droits une fois achevée.

Aïn Témouchent, Tayeb Zitouni a baptisé un nouveau lycée en cours de réalisation aux noms des trois frères chahids Zahaf, avant de rencontrer, au siège de l'APW, la famille révolutionnaire. Dans son intervention, le ministre est revenu sur la stratégie de son département, insistant sur «la transmission de la mémoire nationale aux nouvelles générations pour cimenter davantage l'union sacrée du peuple algérien».

RAMADHAN 2015 :

Une enveloppe prévisionnelle de plus de 8 milliards DA pour la solidarité

Une enveloppe financière prévisionnelle de plus de 8 milliards de DA sera consacrée à la solidarité en faveur des nécessiteux durant le mois du Ramadan 2015, a annoncé dimanche à Alger, la ministre de la Solidarité nationale, de la famille et de la condition féminine, Mounia Meslén.



L'évaluation prévisionnelle de l'enveloppe financière dédiée au financement de l'opération de solidarité pendant le mois du Ramadan de cette année est estimée à plus de 8 milliards de DA qui seront distribués comme aide à 1,7 million de personnes nécessiteuses», a déclaré la ministre lors d'une rencontre avec les cadres du secteur. La somme englobe l'apport de plusieurs parties, notamment le ministère de la solidarité nationale, les collectivités locales, le Fonds de la Zakat, le Croissant rouge algérien (CRA) en plus de la contribution des donateurs, a-t-elle expliqué.

Précisant que l'apport du ministère de la solidarité est de plus de 700 millions de DA, la ministre a mis l'accent sur l'importance de la transparence dans la gestion de cette somme, «afin que ces aides parviennent et dans les temps à ceux qui sont dans le besoin».

«J'attends de vous et en collaboration avec les commissions de wilayas et les assemblées locales, de prendre toutes les mesures né-

cessaires, de manière à ce que ces aides arrivent à ceux qui sont dans la nécessité, avant le mois de Ramadhan», a indiqué la ministre à l'adresse des responsables centraux et régionaux du secteur.

Elle a invité, dans ce sens, les présents à «tirer les enseignements» des expériences précédentes, «afin de corriger les erreurs qui auraient été commises dans la transparence dans la gestion de cette somme, «afin que ces aides parviennent et dans les temps à ceux qui sont dans le besoin».

La ministre de la solidarité a livré des explications quant au maintien de la procédure portant «couffin du Ramadan», estimant «inadapté» le recours aux chèques postaux, surtout,

soutient-elle, que «la majorité de cette frange de nécessiteux ne disposent pas des moyens leur permettant de toucher cette aide par le biais de chèque postal».

La même responsable a relevé aussi que l'opération, dans laquelle seront associés le CRA et les Scouts Musulmans algériens (SMA), va être accomplie dans «le respect de la dignité des Algériens» en recevant les aides en question.

S'agissant de l'opération de solidarité portant organisation des camps de toile au profit d'enfants issus de familles nécessiteuses, la ministre a fait savoir que plus de 7.000 enfants du Sud du pays et des Hauts plateaux, seront concernés.

«Nous sommes à l'approche de la saison estivale, durant laquelle nous comptons donner le sourire à plus de 7.000 enfants de familles nécessiteuses du sud et des Hauts plateaux qui viendront profiter des camps de toile que nous installerons dans 14 villes du littoral», a-t-elle dit.

Elle a indiqué, à ce propos, qu'une enveloppe financière de plus de 200 millions de DA émanant du fonds spécial de la solidarité nationale est destinée à cette opération. Concernant la solidarité scolaire, à travers laquelle des trousseaux sont distribués aux écoliers nécessiteux, la même responsable a fait état d'une aide dépassant 800 millions DA, qui est d'ores et déjà réservée pour la rentrée scolaire 2015/2016. Par ailleurs la ministre de la Solidarité nationale s'est montrée «insatisfaite» du travail qu'a accompli l'Agence de développement social (ADS), estimant que cette dernière «doit revenir à sa vocation initiale, celle d'élaborer des programmes de développement».

HAMID GRINE À BOUMERDÈS

Le taux de diffusion radiophonique est de 77% à Boumerdès dont 23% de zones d'ombre



Le taux de diffusion radiophonique à Boumerdès qui est «très élevé» comparativement à d'autres régions est estimé actuellement dans cette wilaya à 77% dont 23% de zones d'ombre, a indiqué dimanche le ministre de la Communication, Hamid Grine.

«Le taux de diffusion, à Boumerdès, sera porté à 95% vers la fin 2016, au même titre qu'au niveau de toutes les zones peuplées du pays qui seront ainsi alignées aux normes mondiales en la matière», a précisé le ministre en marge d'une visite de travail dans la wilaya.

Intervenant en direct à la Radio régionale de Boumerdès, M. Grine a fait état du lancement, depuis 2014, d'une stratégie permettant la suppression définitive des zones d'ombres qui affectent la diffusion radiophonique et télévisuelle à travers le pays».

Cette stratégie, a-t-il dit, est basée sur la généralisation de la Radio diffusion system (R.D.S), à l'horizon 2017». Un

système qui permettra la réception, via satellite, différentes stations radiophoniques et télévisuelles, en plus de l'Internet, a-t-il expliqué.

D'autre part, le ministre a annoncé la délivrance, à ce jour, de 2.600 cartes de journalistes professionnels provisoires dans le cadre de la réorganisation du secteur, ajoutant que la commission provisoire chargée de l'opération de délivrance de ces cartes devrait en distribuer entre 3.000 et 3.500 uni-

tés, avant «l'organisation des élections». M. Grine a invité, à l'occasion, les journalistes à la nécessité de «bien s'organiser» dans une «association nationale forte» ou un «syndicat professionnel» qui fera office de «moyen de communication et de pression», pour parler en leur nom et défendre leurs droits, a-t-il insisté.

Il a en outre appelé les organes de presse, notamment ceux du secteur privé, à «réaffacter un taux de 3% de leurs entrées provenant de la publicité à l'amélioration des conditions de travail de leurs journalistes, sur le double plan salaire et formation».

Soulignant, à ce titre, que son ministère a organisé, à ce jour, 13 sessions de formation au profit de journalistes professionnels, le ministre a relevé que «peu» d'éditeurs de la presse écrite qui bénéficient de près de 80% du taux global de publicité publique «appliquent ce que stipulent les lois en vigueur» dans le domaine.

Le ministère des Affaires religieuses et des wakfs envisage de moderniser le système des wakfs



Le ministre des Affaires religieuses et des wakfs, Mohamed Aissa a indiqué, dimanche à Alger, que son secteur envisageait de moderniser le système des wakfs.

Le ministère envisage d'actualiser la loi des wakfs en amendant certains de ses articles, a déclaré M. Aissa à la presse à l'ouverture d'une conférence scientifique internationale sur «la loi d'orientation des wakfs».

Cette actualisation exige l'ouverture d'un débat avec les différents acteurs et la consultation des départements ministériels membres de la commission nationale des wakfs (15 ministères), a-t-il indiqué, soulignant la nécessité de tirer profit de l'expérience internationale en matière de

gestion des wakfs. L'Algérie doit se référer à la loi d'orientation des wakfs qui a été formulée par les pays musulmans, dont l'Algérie, et s'inspire des expériences des institutions musulmanes en la matière, a-t-il soutenu.

Après avoir indiqué que son département oeuvrait à créer une institution indépendante des wakfs, M. Aissa a rappelé l'opération de récupération des biens wakfs, précisant qu'une enveloppe de 140 millions de DA a été allouée pour signer des contrats avec des bureaux d'études afin de définir ces biens wakfs.

Le ministère a recouru à la justice pour récupérer les biens wakfs, a indiqué le directeur des wakfs, de la zakat, du hadj et de la omra, Bertima Abdellahab, précisant que 600 affaires ont été enregistrées sur le plan national. La carte nationale des projets wakfs comprend 68 projets répartis sur 30 wilayas, a-t-il ajouté.

CONSTANTINE Des conventions-cadres de partenariat au profit des jeunes diplômés

Quatre conventions-cadres de partenariat ont été signées dimanche à Constantine au profit des jeunes diplômés universitaires en marge d'une manifestation Porte-ouverte sur l'emploi et l'insertion professionnelle des diplômés porteurs de projets.

La cérémonie de signature de ces conventions s'est déroulée à la faculté de l'architecture et de l'urbanisme de l'université Constantine-3 en présence du chef de cabinet du wali, du directeur de l'emploi loi et des partenaires associés à ces accords d'une durée de quatre années renouvelables.

Le responsable de l'emploi, Khelil Zine, a indiqué à l'APS, que la première convention fédératrice a été signée entre la direction de l'emploi, l'université Constantine-3, la confédération algérienne du patronat, ainsi que le club des investisseurs et des entrepreneurs du Grand Constantine.

En vertu des cinq dispositions contenues dans ce document, les partenaires s'engagent à développer leurs relations de coordination, de concertation et de coopération pour améliorer l'accompagnement des étudiants lors des stages des sorties de promotions et de l'emploi et rechercher des formules pour leur donner accès

au monde du travail, à précisé la même source.

De son côté, le recteur de l'université 3, Hosni Boukerzaza, a indiqué que la 2ème convention fédératrice associe les représentants de la direction de wilaya de l'emploi, l'université-3 et la société sud coréenne spécialisée dans le bâtiment et la construction Darwoo. L'objectif de cette convention est le développement d'un partenariat entre les différentes parties dans le domaine de la formation et stages pratiques, la facilitation et l'intensification des échanges de connaissance et de compétences entre les partenaires pour la promotion de leurs activités, a précisé son côté, le vice recteur chargé des relations extérieures de l'université -3, Chaouki Benabbas.

Le responsable de wilaya de l'agence nationale de l'emploi (ANEM), Daoud Kahloul, a indiqué que les deux conventions analogues paraphées en marge de la manifestation de trois jours Porte ouverte sur l'emploi qui regroupe une cinquantaine de stands, ont été respectivement signées par la direction de wilaya de l'emploi, l'université Constantine-3 et deux sociétés turques du bâtiment et de la construction.

SETIF : EDUCATION

1 103 nouveaux postes à pourvoir pour la prochaine rentrée scolaire

De Sétif : Azzedine Tlouri.

Afin de résorber le manque en personnel, 1 103 nouveaux postes budgétaires vont être créés dans la wilaya de Sétif en vue du recrutement d'autant d'enseignants pour la rentrée scolaire 2015-2016, a indiqué le directeur de l'éducation, lors de son dernier point de presse.

Les futurs enseignants seront sélectionnés à l'issue d'un concours qui sera organisé avant la fin du mois en cours. Selon le même responsable, ces postes seront répartis sur le palier primaire avec 575 postes, 345 pour le moyen et 183 postes pour le secondaire. Ces recrutements permettront, nous dit-on, d'absorber le

déficit constaté dans l'ensemble des daïra, notamment les plus importantes tels que les chefs lieux et les grandes communes rurales. Les services concernés ont reçu, depuis l'annonce de ce recrutement et la date du lancement des inscriptions au concours, plus de 10 741 dossiers de candidature pour les trois cycles de l'enseignement, à savoir 1 458 pour le secondaire, 3 371 pour le moyen et 5 912 pour le primaire.

À titre de rappel, la wilaya de Sétif, considérée comme la première sur le plan national en matière d'infrastructure et du nombre d'élèves, compte 84 lycées, 216 collèges d'enseignement moyen et 845 écoles primaires pour 379 159 élèves pour cette année scolaire qui s'achève.

Des conventions inter-entreprises pour la consommation des produits nationaux

Des entreprises du secteur de l'hydraulique ont signé, dimanche à Alger, des conventions avec des entreprises nationales de produits électroménagers et électroniques, dans le cadre de la campagne de la promotion de la production nationale «Consommons algérien».



Ces conventions ont été signées entre six (6) entreprises du secteur de l'hydraulique et trois (3) producteurs nationaux d'électroménager et d'électronique qui sont, en l'occurrence, l'ENIEM (électroménager) et l'ENIE (électronique), qui relèvent du nouveau groupe public Equipements électriques, électrodomestiques et électroniques «Elec El Djazair», ainsi que le groupe privé Condor.

En vertu de ces conventions, les salariés de la société des eaux et de l'assainissement d'Alger (Seala), de l'office national d'assainissement (Ona), de l'agence nationale des barrages et trans-

fert (Anbt), de l'office national de l'irrigation et du drainage (Onid), du groupe public de l'hydraulique et du groupe Cosider, pourront acheter les produits électroménagers et électroniques fabriqués par les trois entreprises algériennes concernées, et ce, à des prix préférentiels avec facilitations de paiement sans aucun taux d'intérêt.

A l'issue de la cérémonie de la signature, qui a eu lieu au siège de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), le secrétaire général de la centrale syndicale, Abdelmajid Sidi Saïd, a indiqué que cette opération concernera quelque 115.000 sa-

lariés du secteur de l'hydraulique et devrait permettre de créer entre 1.000 et 2.000 emplois.

Pour le P-dg du groupe «Elec El Djazair», Djawad Abdelkader Kadar, «c'est une initiative louable puisqu'elle vise la promotion de la production nationale qui est soumise à plusieurs contraintes dont notamment la concurrence déloyale des produits importés».

Il a, par ailleurs, préconisé d'introduire de nouvelles dispositions réglementaires en matière de régulation du marché en ce qui concerne la concurrence, la compétitivité et la qualité.

CRÉDIT À LA CONSOMMATION

Le décret publié au Journal officiel

Le décret exécutif relatif aux conditions et modalités d'octroi du crédit à la consommation aux ménages, qui est destiné aux biens fabriqués localement dans le cadre de la relance des activités économiques, a été publié au Journal officiel n°24.

Il est précisé que les dispositions de ce texte s'appliquent aux crédits accordés aux particuliers dont la durée est supérieure à trois (3) mois et n'excédant pas 60 mois.

Les entreprises dont les produits sont éligibles au crédit à la consommation sont celles qui exercent une activité de production ou



de service sur le territoire national, qui produisent ou assemblent des biens destinés à la vente aux particuliers, qui sont en règle avec l'administration fiscale et les organismes de sécurité sociale, qui sont bancharisées et vendent avec factures.

Les biens éligibles peuvent répondre à un taux d'intégration fixé, en tant que de besoin, par arrêté ministériel.

Par ailleurs, l'offre du crédit doit comporter des informations sincères et loyales précisant notamment les éléments de l'offre, les modalités de son

octroi ainsi que les droits et obligations des parties au contrat de crédit.

Il est souligné aussi que l'octroi du crédit à la consommation est réservé exclusivement aux nationaux résidents.

Le montant mensuel global de remboursement du crédit contracté, par l'emprunteur, ne peut en aucun cas, dépasser 30% des revenus mensuels nets régulièrement perçus, afin d'éviter le surendettement du client.

Il est entendu par crédit à la consommation toute vente de bien dont le paiement est échéonné, différé, ou fractionné.

L'Algérie célèbre le 150^e anniversaire de l'UIT

L'Algérie célèbre dimanche le 150^e anniversaire de l'Union internationale des télécommunications (UIT) qui coïncide avec le 17 mai de chaque année.

Cette date, qui marque l'anniversaire de la signature de la première Convention télégraphique internationale, est fêtée chaque année en tant que Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information. Inscrite cette année sous le thème «Les télécommunications et les TIC: moteur de l'innovation», la Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information vise à mieux faire comprendre les possibilités que l'utilisation de l'internet et des autres technologies de l'information et de la communication peut offrir aux sociétés et économies ainsi que les solutions propres à réduire la fracture numérique.

Elle a pour objectif d'encourager la réflexion et les échanges d'idées sur le thème adopté, débattre avec tous les partenaires de la société des divers aspects du thème et élaborer un rapport rendant compte des débats nationaux sur les différents aspects du thème, qui sera communiqué à l'UIT et à l'ensemble des membres.

Le secrétaire général de l'UIT, Houlin Zhao, a indiqué, dans un message à cette occasion, que depuis 1865, date de la fondation de l'UIT, «l'union n'a cessé de confirmer sur le plan mondial sa réputation d'organisation parmi les plus utiles et les plus solides».

Il a relevé que «l'histoire exceptionnelle de l'UIT illustre bien son rôle de premier plan, qui est de connecter le monde aux moyens de communication les plus évolués et innovants, depuis l'époque

du télégraphe jusqu'à l'ère de l'internet et du large bande mobile, moyens qui nous permettent aujourd'hui de rester en contact à tout moment et en tout lieu avec nos amis, notre famille, nos collègues, et même avec des objets».

L'Algérie a lancé, pour sa part, un riche programme dans le cadre de la célébration du 150^e anniversaire.

Il s'agit notamment du lancement d'un concours d'innovation et TIC dédié à la gente féminine et aux jeunes et d'une retrospective de l'histoire des télécommunications par satellite en Algérie.

Plusieurs séminaires et journées d'études sont programmés au cours de l'année comme la journée d'étude sur les radiocommunications, une autre sur la gestion de flotte et géo localisation, comme un facteur clé pour la sécurité routière et

d'une compagnie d'alphabetisation numérique destinée aux femmes et d'une campagne de sensibilisation des jeunes écoliers aux usages des TICs. Des journées portes ouvertes seront organisées à travers le pays sous le thème «les TIC, pilotes de l'innovation», une conférence sur la protection des enfants en ligne.

Une caravane cyber rif, des séminaires sur le big-data et Cloud computing, sur «L'apport des télécommunications à la guerre de Libération nationale», un atelier thématique sur le télenseignement, sur la «Propriété intellectuelle et Numérique» et une exposition sur l'évolution de la radiocommunication et la réalisation d'un ou plusieurs timbres poste symbolisant le 150^e anniversaire seront au programme de la célébration de l'anniversaire de l'UIT.

APS

LA VISITE DU CHEF DU GOUVERNEMENT TUNISIEN EN ALGÉRIE

M. Sellal s'entretient avec M. Habib Essid

Le Premier ministre Abdelmalek Sellal s'est entretenu dimanche à Alger avec le Chef du gouvernement tunisien Habib Essid qui effectue une visite officielle de deux jours en Algérie.



Ont pris part à la rencontre, du côté algérien, le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales Nourredine Bedoui, le ministre des Affaires maghrébines et africaines et de la Coopération internationale Abdelkader Messahel et le ministre du Commerce Amara Benyounes.

Etaient présents, du côté tunisien, la ministre du tourisme et de l'artisanat Selma Elloumi Rekik, le ministre du

Commerce Ridha Lahoual, le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur chargé des affaires sécuritaires Rafik Chelli et le secrétaire d'Etat chargé des affaires arabes et africaines Touhami Abdouli.

Les entretiens ont été élargis par la suite aux membres des deux délégations. Le Chef de gouvernement tunisien Habib Essid a entamé samedi une visite officielle en Algérie à l'invitation du

Premier ministre Abdelmalek Sellal.

Cette visite s'inscrit dans le cadre de la concertation politique menée au plus haut niveau par les deux pays depuis plusieurs années.

Elle offrira aux deux parties l'occasion de passer en revue les relations bilatérales dans les domaines politique, sécuritaire et socio-économique et d'évaluer le niveau de coopération et de concrétisation des projets communs.

La visite du Chef du gouvernement tunisien reflète «le niveau privilégié» des relations entre les deux pays

Le Premier ministre Abdelmalek Sellal a affirmé dimanche à Alger que la visite du Chef du gouvernement tunisien, Habib Essid, en Algérie «réflétait le niveau privilégié des relations entre les deux pays».

«L'Algérie et la Tunisie sont déterminées à consolider les liens unissant les deux pays et les deux peuples frères afin de concrétiser leurs aspirations à davantage de progrès, de développement et de prospérité», a affirmé M. Sellal dans son intervention lors de l'entretien élargi aux membres des délégations des deux pays.

Cette visite «intervient dans

un contexte régional marqué par la recrudescence du terrorisme et de l'extrémisme qui menacent la sécurité et la stabilité de notre région, ce qui nous interpelle à davantage de coordination, de concertation de coopération en vue de trouver les solutions idoines et les moyens même d'y faire face, a précisé le Premier ministre. M. Sellal a ajouté que la visite constituait une étape importante pour examiner la stratégie de coopération entre nos deux pays et l'élaboration des orientations générales dans le sens d'un partenariat et d'une complémentarité de haut niveau». Il a souligné que

«la réunion des commissions sectorielles mixtes qui se tiendront prochainement en prévision de la 20^e session de la grande commission mixte, donnera une nouvelle impulsion à la coopération bilatérale dans les domaines de l'énergie, du commerce, du tourisme et de l'industrie».

Il a ajouté que cette session «amorcera une nouvelle étape dans notre action commune dans le cadre d'un partenariat stratégique global qui consacre le principe gagnant-gagnant en exploitant judicieusement nos potentialités et les ressources matérielles et humaines des secteurs pu-

blic et privé. M. Sellal a appelé les opérateurs économiques et les hommes d'affaires des deux pays à participer «sérieusement et efficacement» aux grands projets communs de développement.

Il a rappelé «les responsabilités énormes qui incombe aux deux pays pour hisser leurs relations bilatérales aux plus hauts niveaux pour mieux appréhender les défis de l'heure».

Le premier ministre s'est dit confiant quant à l'avenir des relations bilatérales qui seront renforcées aux mieux des intérêts des deux peuples frères.

Des rencontres bilatérales pour renforcer la coopération dans divers secteurs

Des rencontres entre ministres algériens et tunisiens ont eu lieu, dimanche à Alger, dans le cadre de la visite officielle qu'effectue le chef du gouvernement tunisien Habib Essid depuis samedi en Algérie.

Ont pris part à ces rencontres, du côté algérien, le ministre de l'aménagement du territoire, du tourisme et de l'artisanat Amar Ghoul, le ministre du Commerce Amara Benyoune et la ministre déléguée chargée de l'artisanat Aicha Tagabo ainsi que le secrétaire général du ministère de l'Intérieur et des collectivités locales Ahmed Adli.

La délégation tunisienne regroupe la ministre du tourisme et de l'artisanat Selma Elloumi Rekik, le ministre du commerce Ridha Lahoual et le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur chargé des affaires sécuritaires Rafik Chelli.

Accord pour la réactivation de la commission mixte dans le secteur du tourisme et de l'artisanat

Le ministre de l'Aménagement du territoire, du tourisme et de l'artisanat Amar Ghoul a affirmé, dimanche à Alger, que l'Algérie et la Tunisie ont convenu de réactiver la commission mixte entre les deux pays dans le domaine du Tourisme et de l'Artisanat. Dans une déclaration à la presse en marge de sa rencontre avec la ministre tunisienne du Tourisme Selma Elloumi Rekik, en présence de la ministre déléguée chargée de l'artisanat Aicha Tabago, M. Ghoul a indiqué que les deux parties «ont décidé de réactiver la commission mixte entre les deux pays».

Il a ajouté que cette commission «procédera dans une semaine à l'évaluation de tous les accords conclus entre l'Algérie et la Tunisie dans le domaine du tourisme et de l'artisanat afin de mettre en place un nouveau programme pour



le développement du secteur».

M. Ghoul a annoncé qu'un projet de création d'une «ligne maritime touristique entre les deux pays est à l'étude, qui permettra d'encourager le flux touristique vers les deux destinations algérienne et tunisienne, ajoutant que des facilités seront introduites au niveau des postes frontaliers liés notamment aux prestations sanitaires et sécuritaires. D'autres sujets ont été abordés dont le partenariat dans le domaine du tourisme.

M. MESSAHEL: Il existe une «coordination globale» entre l'Algérie et la Tunisie pour sécuriser les frontières communes

Le ministre des Affaires maghrébines et africaines et de la coopération internationale, Abdelkader Messahel, a affirmé dimanche à Alger, qu'il existait une «coordination globale» entre l'Algérie et la Tunisie pour la sécurisation des frontières communes. Au terme d'une audience accordée au secrétaire d'Etat tunisien chargé des affaires arabes et africaines, Touhami Abdouli, M. Messahel a déclaré à la presse que l'entretien a porté sur la situation sécuritaire dans la région, ajoutant qu'il existait une coordination globale entre l'Algérie et la Tunisie pour la sécurisation des frontières communes. Il a précisé que l'entrevue a permis d'évoquer «la situation dans la région et particulièrement en Libye en tant que voisins de ce pays frère». «Nous oeuvrons pour le retour de la stabilité dans ce pays frère, partageons la même vision et nous nous employons à trouver une solution pacifique et politique à la crise que connaît la Libye», a-t-il poursuivi exprimant le souhait de l'Algérie et de la Tunisie de voir la «mise en place d'un gouvernement d'union nationale en Libye comme première étape pour un retour de la stabilité dans ce pays» sous l'égide des Nations unies. A ce propos, il a estimé que la «sécurité de l'Algérie et de la Tunisie restent liées à celle de ce pays frère». D'autre part, M. Messahel a indiqué que le «renforcement des relations bilatérales entre l'Algérie et la Tunisie» et la coopération ainsi que ses perspectives ont également été examinés lors de cet entretien.

Il a rappelé que cette rencontre «s'inscrit dans le cadre de la concertation permanente entre les deux pays et dans le cadre de la visite du chef du gouvernement tunisien, Habib Essid, en Algérie». Il a annoncé enfin que la rencontre a porté également sur la réunion de la grande commission de coopération algéro-tunisienne prévue à la fin de l'année en cours.

AMARA BENYOUNES Réunion entre opérateurs économiques algériens et tunisiens avant la fin de l'année 2015

Le ministre du Commerce Amara Benyoune a annoncé dimanche à Alger, qu'une réunion entre opérateurs algériens et tunisiens se tiendra avant la fin de l'année 2015 dans le cadre du développement de la coopération bilatérale. Dans une déclaration à la presse en marge de sa rencontre avec son homologue tunisien Ridha Lahoual, M. Benyoune a indiqué que «le lieu de la rencontre n'a pas encore été fixé», soulignant que les deux pays tiennent à renforcer et à développer leur coopération bilatérale. Il a en outre indiqué que la rencontre a porté sur les moyens de renforcer les relations économiques et commerciales de manière à les hisser au niveau des relations politiques, précisant que «le volume des échanges commerciaux entre l'Algérie et la Tunisie dépasse les 2 milliards de dollars». M. Benyoune a annoncé, par ailleurs, qu'il a été également convenu «de la tenue d'une réunion des experts des deux pays pour trouver des solutions à certains problèmes qui bloquent les opérateurs dans les deux pays au niveau des frontières, soulignant que «la volonté politique existe pour aplanir ces obstacles».

Le ministre tunisien a, de son côté, souligné l'importance de «réactiver» les accords signés entre les deux pays dans le secteur du commerce précisant que «la réunion de la commission mixte permettra de trouver des solutions à certaines préoccupations».

M. Lahoual a appelé à «développer les transactions commerciales entre les deux pays liés par des frontières communes».

APS

L'ANCIEN ARBITRE INTERNATIONAL, PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION «OULED EL HOUMA», M. ABDERRAHMANE BERGUI, INVITÉ HIER DU FORUM DE DK NEWS

VIOLENCE DANS LES STADES ➤ LE CARTON ROUGE DE BERGUI

C'est l'homme qui a «l'habitude de l'action» qui interpelle qui veut entendre la vérité sur la situation de la jeunesse, partout où elle est en danger moral et, parfois, physique : stades, cités et quartiers et même établissements scolaires. Les médias rendent de plus en plus souvent des débordements de violence en des lieux dédiés aux loisirs, aux sports, au savoir et aux échanges économiques et sociaux (la rue, les magasins, les marchés, les cafés).



PH. Majid Nait Kaci

O.Larbi

Abderrahmane Bergui rappelle les faits : « Les stades sont devenus des arènes de la violence entre supporters, les quartiers des espaces où les jeunes sont exposés à toutes sortes de dangers (drogues, abus, tentations associatives) : ils sont souvent armés : soit pour se défendre, soit pour agresser. Les nouvelles cités connaissent des incidents graves : batailles pour s'assurer une activité de parking ou de dealer ! Dans les établissements scolaires, la violence s'est banalisée : des meurtres sont perpétrés par des adolescents à la sortie des écoles ou des collèges, les cités universitaires ne sont pas épargnées. »

Connaisseur du milieu carcéral, Abderrahmane Bergui note que des « jeunes y sont pris en charge pour étudier, avoir des activités sportives, etc. Certains sortent avec des diplômes, mais ne trouvent pas de travail. « La société hésite à les réhabiliter, ce qui fait qu'ils retrouvent les réseaux et les pratiques qui les mèneront à la récidive. »

Plus violents

L'amer constat de M. Bergui est que « les jeunes sont de plus en plus violents ». Les causes sont « la perte de l'autorité parentale, l'absence de modèle positif, le fossé qui s'est creusé entre les autorités locales (APC, wilaya) et eux : certains ne connaissent même pas leur président d'APC ne l'ayant jamais rencontré sur le terrain, pour résoudre un problème quelconque. » La situation est grave et les causes doivent être sérieuses.

Causes

Le chômage, certes, mais il n'est pas la cause du basculement dans la violence dans l'écrasante majorité des cas : « L'oisiveté, l'absence d'équipements sociaux, de stades, les tentations que procurent une vie facile » sont des conditions favorables aux déviances.

Pour Abderrahmane Bergui « l'absence de considération, le manque de respect, la négligence au vu de leurs conditions et attentes favorisent le passage à l'acte, c'est-à-dire le recours à la violence physique ou l'agression par armes. »

Vide

Les jeunes qui se retrouvent devant l'absence de re-

pères, d'autorité légitime (des parents, de l'enseignant, de l'encadreur sportif, de l'animateur des activités de quartier intermédiaire avec les responsables communaux, par exemple,) se sentent « perdus ». Ce vide est dû au recul du sens de la responsabilité par ceux qui sont investis de mission : fédérations sportives, des parents d'élèves, responsables d'établissements scolaires, directeurs de stades, agents communaux, etc.

Assumer ses responsabilités

Abderrahmane Bergui a été membre de la « Commission intersectorielle de lutte contre la violence : « Nous avons pris des décisions. Par exemple celle d'interdire l'entrée des stades, aux moins de 14 ans qui n'a pas été suivie d'application. Nous avons rappelé que la responsabilité du déroulement des rencontres sportives est du ressort de la fédération et de la ligue concernées, que les stadiers doivent être indépendants des dirigeants de club, que le commissaire du match est le maître à bord pendant la durée de la compétition. Aucune n'a été appliquée. »

A g i r
pour la
j e u -
nesse

Ab-
de r -



rahmane Bergui est revenu sur des actions ponctuelles, des animations qui n'ont aucun résultat, qui ne débouchent sur rien de durable.

« Pour sauver notre jeunesse, la protéger des risques de déviance sociale, des violences qui en découlent, il est nécessaire de mettre en mouvement les responsables directs habilités par la loi et la société civile, Ouled el Houma étant un précédent de ce qui peut être fait dans ce cadre. »

M. Bergui n'ignore pas tout ce qui est fait par l'Etat en faveur de la jeunesse, mais « la situation est telle, si grave, si dangereuse » que l'avenir peut être compromis.

M. Bergui affirme que le respect et un minimum de considération « prédisposent à une action positive durable. »

Étudier, planifier, programmer

Cette approche met en avant le travail durable, sérieux, collaboratif entre toutes les parties prenantes avec possible rappel à l'ordre des défaillants et des ceux qui n'assument pas leurs responsabilités.

Il est certain qu'en matière d'études, le travail universitaire sur la violence existe ; la littérature et la poésie en ont fait un thème depuis quelques années. Ancré dans les réalités sociales.

La planification peut rassembler.

Le gros morceau est de programmer et de fixer des échéances.

Abderrahmane Bergui est sûr de la réussite. Son programme a inscrit Bachjarah comme destination « de respect et de considération » pour amener les gens à s'impliquer.



Dépasser le stade des constats...

Said Abjaoui

Lorsque la violence fait irruption à l'école, le lieu de formation des hommes de demain, l'instrument sacré de l'éducation, et que cette violence est accompagnée par la consommation de drogue, la solution relève-t-elle « seulement » de la répression et de la justice qui va décider de la privation de liberté ?

On ne naît pas violent et drogué, quelle est la part de responsabilité des parents, de l'école, et de la société ? Pour nous en parler, le forum de DK News a invité M. Abderrahmane Bergui, ancien arbitre international de football, et présentement président de l'association « Ouled el houma ».

Le thème qu'il a traité est celui de la « lutte » contre les violences.

Il rencontre des mouvements de jeunes non structurés, plus particulièrement en milieu carcéral.

La violence est d'actualité et il faudrait tenter de sortir du cadre des discussions, ou plutôt des

constats et s'attaquer aux causes et attirer l'attention sur la nécessité d'y mettre un terme.

La violence ne s'exerce pas exclusivement dans les stades et les alentours de celui-ci. Elle se manifeste également à l'école sous forme d'agression sur les professeurs et même dans l'enseignement supérieur.

Des actes de vandalisme sont nombreux et même des incendies contre les classes et même des établissements. Ils utilisent des fumigènes à l'intérieur des écoles, à Baraki, Blida et Hussein Dey pour citer des cas récents.

Des enseignants sont formés à la gestion des classes dans le cadre de la prévention tandis qu'il ressort la nécessité d'affecter des psychologues dans les écoles avec la mise en place de conseils d'orientation scolaire.

Toujours pour ce qui concerne les agressions sur les enfants, le ministère de l'Éducation en relation avec la Radio nationale avait débattu avec les journalistes autour du slogan « enfance zéro violence, zéro violence... Dites-le ». Selon les statistiques fournies

par la Dgsn, pour l'année 2014, et de la santé, 5 220 enfants ont été victimes des différentes formes de violence durant les neuf premiers mois de l'année 2014.

Un phénomène nouveau est enregistré à savoir que des quartiers ont été livrés à des bandes rivales qui ont introduit l'arme blanche (l'épée) dans les attaques mutuelles. Les jeunes en difficulté sont à la merci de toute manipulation.

La solution ne réside surtout pas dans l'animation, et il faudrait un programme d'actions planifiées.

Pour ce qui concerne les violences dans les stades, les causes sont multiples.

Il y a surtout les déclarations incendiaires qui laissent le champ libre aux manipulations des jeunes qui présentent des vulnérabilités. Tout est à revoir.

Qui doit mettre de l'ordre ? C'est la fédération et non pas la police.

A l'intérieur des stades, ce sont les stadiers qui doivent œuvrer sous l'autorité du directeur du stade.



LES RESPONSABLES LOCAUX DOIVENT ÊTRE À L'ÉCOUTE DES JEUNES
Multiplier les rencontres entre les élus, les services de sécurité et les citoyens

Le président de l'association Ouled El Houma, a relevé la passivité des responsables locaux face à la recrudescence des phénomènes de la violence et de la délinquance au sein des quartiers et des cités populaires. Ces derniers, a-t-il dit, gèrent les affaires de leurs communes depuis leurs bureaux, sans avoir une idée des besoins réels exprimés par la population. «Les jeunes issus des cités n'ont pas d'interlocuteur pour transmettre leurs préoccupations aux responsables locaux. A cet effet, nous appelons les pouvoirs publics à organiser des rencontres-débats entre les élus, les services de sécurité et les citoyens afin que chacun puisse s'exprimer et s'impliquer dans la vie publique».



VIOLENCE DANS LES STADES
Les dirigeants et la FAF doivent s'impliquer



De par leurs comportements et leurs sorties médiatiques, les dirigeants et responsables des clubs de football, endossent une grande responsabilité dans la multiplication des actes de violence dans les stades. Les déclarations incendiaires, la mauvaise gestion, le trafic de billets et les scandales répétés qui secouent nos clubs influencent négativement sur le comportement des jeunes.

Dans ce cadre, la fédération de football est appelé à intervenir pour mettre fin à ces agissements «honteux» qui ternissent l'image de la discipline et qui font régner l'anarchie et l'insécurité dans les stades.

LUTTE CONTRE LA DROGUE
«Première étape pour vaincre la violence»

Que ce soit dans les quartiers ou dans les stades, les jeunes en difficulté sont à la merci de toutes les tentations. Fragiles et influençables, ces derniers sont entraînés vers le bas par des individus «malhonnêtes» qui les plongent dans le monde de la drogue. «La lutte contre la drogue doit constituer le pilier du programme de la lutte contre la violence. Lorsqu'il est en manque, un toxicomane est prêt à tous pour se procurer sa dose, même violenter ses parents. A cet effet, nous estimons que la lutte contre la drogue constitue la première étape pour vaincre la violence qui gangrène notre société», a indiqué M. Bergui.



R.R

900 nouveaux postes de travail générés par le dispositif TUP-HIMO à Constantine

Plus de 900 nouveaux postes d'emploi ont été générés à Constantine par le dispositif des travaux d'utilité publique à haute intensité de main d'œuvre (TUP-HIMO), a-t-on appris dimanche, auprès de la direction de l'Action sociale (DAS).

Ces nouveaux postes de travail sont consécutifs à la création de 60 projets lancés en 2014 et qui seront réceptionnés fin juin prochain, a précisé à l'APS le chargé de la communication à la DAS, Mohamed Lamine Rehailia.

Ces postes, accordés en priorité aux localités jugées comme étant les plus démunies, concernent «l'ensemble des communes de la wilaya», a fait savoir la source, ajoutant qu'ils sont destinés à des demandeurs d'emploi âgés entre 18 et 59 ans, et ont mobilisé un montant de 120 millions de dinars. Le dispositif TUP-HIMO consiste à réaliser de petits projets d'utilité publique dans les zones défavorisées, permettant d'améliorer le cadre de vie de la population, tout en facilitant l'émergence de micro-entreprises.

Des rencontres de sensibilisation aux dispositifs d'aide à l'insertion des chômeurs, initiées par l'Agence de développement social (ADS), à l'instar des TUP-HIMO et du programme Blanche Algérie, sont organisées régulièrement par la DAS pour informer les personnes sans emploi, a-t-on noté, signalant que près de 2.000 postes de travail ont été créés dans la wilaya par ce dispositif (TUP-HIMO) depuis l'année 2012.

MISE À NIVEAU DU TÉLÉPHÉRIQUE D'ORAN Un taux d'avancement des travaux de plus de 20%

Le taux d'avancement des travaux de mise à niveau du téléphérique d'Oran a atteint plus de 20 %, a-t-on appris dimanche du directeur général de l'établissement public de transport urbain d'Oran (ETO). Le groupement Batimétal (Algérie) - Garaventa (Suisse) en charge de l'opération de mise à niveau de ce moyen de transport moderne ont commencé notamment par la dépose des équipements anciens (pylônes, moteurs, charpentes) avant d'entamer les travaux de trois stations du téléphérique, a indiqué à l'APS, Faouzi Berber.

Le nouveau cahier de charge concerne la station de traction principale à hauteur d'Ennasr (ex Magenta), la station intermédiaire de haï Es-sanaoubé (ex-Les Planteurs) et la station finale de Bel Horizon au mont Moudjadjao, a expliqué le même responsable. Le projet de réalisation d'une station à Ain El Turck est au stade des études, a-t-on signalé. D'autre part, l'ETO entend doubler sa flotte de transport prochainement par l'acquisition de 50 nouveaux autobus «Connect» de marque Mercedes-Benz. Le parc actuel est de 50 bus de marque «Van-hool» desservant 6 lignes, selon la même source. «Nous avons reçu, mercredi dernier, l'accord du ministère des Transports pour une rallonge budgétaire pour l'acquisition de ces nouveaux bus à raison de 33 millions DA l'unité», a-t-il indiqué notant qu'un cahier de charge sera présenté à la Société algérienne pour la production de poids lourds (SAPPAL/Mercedes Benz) en partenariat avec la SNVI pour les options et les spécificités du bus, pour assurer un meilleur confort aux usagers du transport urbain à Oran. Il a assuré, par ailleurs, que tous ces projets y compris celui de la billettique seront intégrés dans le cadre de la mise en place du nouveau plan de circulation. Une commission est à pied d'œuvre pour son exécution.

AFFAIRE KHALIFA

Des accusés reconnaissent avoir bénéficié de priviléges offerts par le groupe Khalifa

Les accusés ayant comparu, dimanche, devant le tribunal criminel de Blida dans le procès Khalifa, ont reconnu avoir bénéficié de priviléges dont des cartes d'accès gratuites au centre de thalassothérapie de Sidi Fredj, soutenant qu'ils «ignoraient» que le paiement desdites cartes était assuré par le défunt groupe Khalifa.

Les accusés ont récusé, cependant, les faits qui leur sont reprochés notamment la corruption, le trafic d'influence et l'obtention d'avantages et de priviléges.

L'ex-directeur général de l'Entreprise publique de l'approvisionnement en équipements, Smati Bahidj Farid et l'ex-directeur général de l'unité de boissons d'El-Harrach, Bourahla Hamid, ont reconnu avoir bénéficié de cartes gratuites pour accéder au centre de thalassothérapie de Sidi Fredj, rejetant toutefois, le fait que cela soit «en contrepartie de dépôts au sein de Khalifa Bank». M. Smati a souligné que «le placement



de 100 millions de dinars dans la banque Khalifa était en concertation avec les membres du conseil d'administration et à aucun moment il n'a fait cela pour «bénéficier de priviléges et avantages», précisant en outre, qu'il «ignorait que la carte qu'il a payée 22 fois, était payée par le groupe Khalifa», avant de s'interroger «que représente le prix d'une carte de thalassothérapie par rapport au montant déposé dans la banque?».

Une question ayant suscité l'irritation du magistrat Antar Menouar qui le rappelle à l'ordre lui signifiant qu'il s'agit de «deniers publics et qu'il n'avait pas le droit d'en disposer comme bon lui semble».

Par ailleurs, l'ex-directeur général de l'unité de boissons d'El-Harrach a, quant à lui, fait endosser la responsabilité de dépôt de 220 millions de dinars, en trois tranches, à son prédécesseur, Aki Ferrani.

Le procureur s'est, de son côté, posé la question sur l'utilité pour une entreprise commerciale de la production à faire des opérations de placements, alors que ce n'est pas sa vocation.

«J'avais un excédent financier, il fallait l'investir», rétorque l'accusé Bourahla, déclarant qu'à son départ de l'entreprise, la trésorerie était largement excédentaire.

L'ex-directeur de l'entreprise publique de distribution de médicaments Amour

Said, tout en reconnaissant avoir utilisé une seule fois la carte du centre de thalassothérapie, a nié toutes les accusations retenues contre lui, expliquant qu'il n'a pas procédé à des dépôts mais son entreprise détenait des comptes courants au sein de la Khalifa Bank.

L'ex-directeur général de l'Agence de développement social, Telli Safi, qui a déposé un montant de 1,5 milliard de dinars a nié également les faits, soulignant que l'ADS disposait d'un compte courant au sein de l'Agence d'El-Harrach, durant l'exercice de son prédécesseur et l'ex-directeur général adjoint.

Il a cet effet, nié avoir bénéficié d'une carte d'accès au centre de la thalassothérapie malgré l'existence de son nom sur la liste et les déclarations de l'ex-DGA, confirmant en outre que «son fils a bel et bien, bénéficié d'un stage au sein de Khalifa Airways».

Au total, 71 accusés (dont le décès de 5 autres) sont actuellement jugés dans ce même procès. 21 accusés sont en détention alors que les autres comparaissent libres. Outre la partie civile et les victimes, plus de 300 témoins seront entendus dans cette affaire.

PREMIÈRE SESSION 2015 DU TRIBUNAL CRIMINEL D'ALGER 50 affaires dont 10 de terrorisme

Cinquante (50) affaires dont 10 affaires de terrorisme seront traitées du 21 juin au 9 juillet prochain par le tribunal criminel d'Alger, a révélé le «rôle complémentaire» des affaires criminelles pour l'année 2015 consulté dimanche sur place par l'APS.

Ce rôle vient en complément du rôle primaire des affaires criminelles session 2015, qui avait débuté le 19 avril dernier pour traiter 140 affaires inscrites et atteindre ainsi un total de 190 affaires.

Il s'agit de 10 affaires de terrorisme, plusieurs autres affaires de trafic de stupéfiants, d'homicide (09), d'écriture en faux (06), de trafic de migrants, d'enlèvement et de fraude fiscale.

Le rôle initial session 2015, comportait plusieurs affaires largement suivies par l'opinion publique dont celle de l'autoroute est-ouest tranchée le 7 mai dernier.

Il était également question de l'affaire Sonatrach 1 impliquant 19 accusés parmi les hauts responsables du groupe Sonatrach à leur tête l'ancien président directeur



général, Meziane Mohamed, poursuivis pour délits multiples de corruption. Cette affaire est programmée pour le 7 juin prochain.

Parmi les prévenus, 7 ont été arrêtés et 12 en liberté. Plusieurs chefs d'inculpation leur sont reprochés à savoir «association de malfaiteurs, conclusion de marchés en violation de la législation en vigueur pour l'attribution de marchés publics».

Entre autres affaires épippées à traiter mardi, figure l'affaire des 12 terroristes dont les deux frères et fils du terroriste Abdelhamid Abu Zeid poursuivis depuis 2010, pour appartenance à un groupe terroriste qui activait à l'intérieur et à l'extérieur du pays et auteur d'attentats terroristes dans le grand Sahara algérien.

Le 28 mai, le tribunal criminel devra se prononcer sur l'affaire des 34 accusés dont 16 en état de fuite poursuivis pour création d'organisation terroriste, enlèvement, homicide volontaire, dépôt d'explosifs sur la voie publique dans la région centre.



Les services de la Gendarmerie nationale ont interpellé, lors de trois (03) opérations distinctes à l'Ouest du pays, douze (12) personnes dans des affaires de trafic d'armes à feu et munitions, a-t-on appris dimanche à Oran auprès de ce corps de sécurité. A Sidi Bel Abbes, les gendarmes de l'Escadron de sécurité routière de Telagh

ont remis à la brigade territoriale de Teghlimet quatre (04) personnes appréhendées lors d'un point de contrôle sur la route nationale (RN 13) reliant Telagh au chef-lieu de la wilaya. Selon la même source, les mis en cause étaient à bord d'un camion, en possession de trois (03) fusils de chasse avec 800 grammes de pulvérin détenus il-

Interpellation de douze personnes pour trafic d'armes et de munitions à l'Ouest du pays

légalement. Par ailleurs et lors d'une patrouille, les gendarmes de la brigade de Ras El-Ma ont arrêté deux individus qui s'adonnaient à une partie de chasse dans un bois mitoyen à la RN 13, dans le tronçon reliant Sidi Bel-Abbes et Tlemcen. Ils étaient en possession d'un fusil de chasse et huit (08) cartouches détenus illégalement, a-t-on ajouté. A Tiaret, les gendarmes de la brigade du chef-lieu de wilaya ont présenté, devant le procureur de la République près le tribunal local, six (06) personnes, pour association de malfaiteurs et détention et commercialisation d'armes à feu sans autorisation. Le procureur a placé trois (03)

mis en cause sous mandat de dépôt, un autre sous contrôle judiciaire et 2 autres ont été mis en liberté provisoire. Les trois premiers mis en cause étaient arrêtés à bord d'une camionnette, en possession de fusil de chasse détenus illégalement.

Poursuivant leurs investigations et en vertu d'une autorisation d'extension de compétence, les gendarmes enquêteurs ont saisi, dans le domicile de l'un d'eux à Tissemsilt, un deuxième fusil de chasse, une quantité de pulvérin, une crosse d'un fusil de chasse, 22 cartouches, un sabre, une cartouchière et un aérosol lacrymogène.

APS

BECHAR

La nécessité de sauvegarde du patrimoine matériel soulignée par des acteurs locaux

La nécessité de sauvegarde et de classement au registre local et national du patrimoine matériel de la wilaya de Bechar, notamment son patrimoine industriel, a été soulignée par la direction locale du secteur de la culture.

La wilaya de Bechar compte plusieurs sites de ce genre de patrimoine, d'une grande importance historique et culturelle, localisés dans les communes de Bechar et Kenadza.

L'ancienne centrale électrique à charbon de Bechar, l'une des premières installations du genre dans l'histoire de la production de cette énergie dans le pays, est aujourd'hui «livrée à son sort» bien qu'elle ait été classée en 2008 au registre local du patrimoine matériel, a indiqué à l'APS le responsable du service du patrimoine de la direction locale du secteur de la culture.

La législation régissant le segment concernant la préservation de ce type d'installations, la direction de la culture ne peut, à elle seule et avec le peu de moyens dont elle dispose, assurer la surveillance et la protection de ce site qui incombe pratiquement aux communes et autres services de sécurité, a précisé Ahmed Adli.

Construite au début du XXème siècle, cette centrale, située dans le quartier de Bechar-Djedid, au sud de la ville, comprend, outre la grande bâtie abritant les équipements de production d'électricité, des installations annexes ayant un intérêt historique et culturel «très important» pour la connaissance de l'histoire de la production de l'énergie électrique dans le pays.

Un certain temps, la commune de Bechar pensait en faire un «musée de l'électricité», a-t-il fait savoir. Sa classification au patrimoine de la wilaya a pour but de la protéger contre les actes de vols et de vandalisme pouvant toucher les différentes structures de l'installation qui constituent une page de l'histoire de la ville et de la région de la Saoura, estime le même responsable.

Le classement au patrimoine national de cette centrale et des différentes installations et équipements des anciennes mines de houille de Kenadsa, dont l'exploitation a débuté dès 1917, et qui «tarde à être notifié» par la commission nationale spécialisée, ne permet pas de renforcer les actions de protection et de sauvegarde de ce patrimoine industriel qui reste livré aux aléas de la nature et à la destruction de l'homme, a



soutenu M. Adli. Le classement au patrimoine local de ces deux sites industriels en 2008, n'a pas été aussi suivi d'une opération de réhabilitation et d'aménagement de ces espaces pour être protégés et reconvertis en lieu de connaissance d'un pan de l'histoire de l'industrie dans la région et le pays, a constaté un journaliste de l'APS.

Des associations, tout autant que de simples citoyens soucieux de la préservation du patrimoine matériel et immatériel local, ont milité, et depuis longtemps, pour l'inscription de ces deux sites, ainsi que d'autres, dont de nombreux ksour qui comptent la région, sur la liste du patrimoine national. Des ksour classés au patrimoine national à réhabiliter. Les trois importants ksars de la région, classés au patrimoine national architectural, à savoir ceux de Béni-Abbes, Kenadza et Taghit, nécessitent une véritable opération de réhabilitation à mener par des spécialistes en architecture propre aux régions sahariennes, aux lieux et places de simples entreprises de travaux, selon les recommandations issues des ateliers sur le thème «Ksour, entre problématique de restauration et de réhabilitation» (Taghit, 13-15 avril).

Pour les spécialistes ayant pris part à ces ateliers, dont des architectes, des universitaires, chercheurs en patrimoine ainsi que des cadres techniques de plusieurs directions locales concernées par les opérations de restauration et de réhabilitation de ces espaces architecturaux sahariens, «il est temps de mettre en place un office local ou national chargé de la protection et de la préservation des ksour, tant à Bechar que dans les autres wilayas du sud du pays où est localisé ce patrimoine plus que millénaire». La restauration et la réhabilitation de ces hauts lieux de l'histoire du Sahara doit être un «levier du développement» du tourisme, des activités culturelles et surtout de la recherche scientifique sur les différents types de construction saharienne et la pérennisation d'une phase importante de l'histoire de l'architecture traditionnelle spécifique aux régions du sud du pays, ont expliqué des architectes locaux du

département d'architecture de l'université de Bechar.

Dans cette wilaya, l'on dénombre une trentaine de ksars encore habités par les populations, notamment au sud du territoire de la wilaya, qu'il «faut préserver de la destruction», signalent-ils.

Vers un schéma de protection des gravures rupestres de Taghit

La mise en place du schéma de protection des stations de gravures rupestres de Taghit bute sur des retards dans la désignation d'un commissaire-enquêteur, comme le prévoit le décret exécutif du 5 mai 2003, relatif à l'élaboration des schémas de protection des sites patrimoniaux et les zones protégées, selon le responsable du service patrimonial de la direction de wilaya du secteur de la culture.

Ce schéma, récemment adopté par l'Assemblée populaire de wilaya (APW), prévoit tout un programme de protection et de mise en valeur de ces sites et la protection et la mise en valeur des stations de l'art rupestre, qui s'articule sur deux niveaux : délimiter une superficie de 500 hectares de la zone à protéger et répertorier l'ensemble des roches où sont localisés les dessins rupestres.

Ce schéma, qui a été longuement débattu par les membres de l'APW et dont l'élaboration a nécessité un financement sectoriel de 10 millions DA, préconise aussi l'aménagement de l'axe routier menant à ces stations, au nombre de deux, et ce, sur un linéaire de 20 km, en plus de la création d'un centre d'orientation et d'information sur l'art rupestre.

Il prévoit aussi la création d'un musée de la préhistoire à Taghit, dans le but d'une meilleure éducation du public sur l'intérêt de la préservation de ce patrimoine matériel, en plus du renforcement du jardinage des lieux.

La création de représentations locales des structures nationales spécialisées, chargées de la protection et de la valorisation du patrimoine matériel, est aussi le vœu des responsables locaux du secteur et des associations culturelles activant dans le domaine de la protection du patrimoine et du développement culturel.

BATNA

Ouverture prochaine d'une unité de greffe de la moelle épinière au centre anticancer

Le centre anticancer de la wilaya de Batna sera doté prochainement d'une unité de greffe de la moelle épinière, a annoncé samedi son chef de service chirurgie P^r Mourad Abid. Le P^r Abid qui s'exprimait en marge d'une rencontre scientifique organisée par la société algérienne de chirurgie (SAC) a rappelé que le centre de Batna a été ouvert en 2014 et prenait en charge les différents types de cancers.

S'agissant de l'amélioration de la prise en charge des cancéreux au niveau national, le spécialiste a insisté sur la nécessité de la coordination et de la coopération entre les différents acteurs dans ce domaine, soulignant que cette opération avait montré son «efficacité» dans les pays développés. Le P^r Abid a ajouté à cette occasion que le centre de Batna prenait en charge actuellement les malades de près de 40 wilayas du pays en matière de radiothérapie, ainsi que les malades de la wilaya et des régions limitrophes en matière de chirurgie et de chimiothérapie. Pour sa part, le président de SAC, Abdelaziz Ghraba, a cité trois cas complexes de cancer que sont la Cirrhose du foie, le cancer du pancréas et le cancer colorectal, qui peuvent être soignés par la chirurgie et le malade, diagnostiqués à temps, peut être sauvé d'une mort précoce même si la maladie a atteint un état avancé.



NÂAMA

Des interventions de pose de prothèses de la hanche et du genou effectuées à titre gracieux

Des interventions chirurgicales de pose de prothèses de la hanche et du genou et de réparation par endoscopie du ligament croisé et du ménisque sont menées à titre gracieux actuellement par une équipe médicale spécialisée au niveau de l'hôpital Ahmed Kadri de la ville de Nâama, a-t-on constaté samedi.

Menées par une équipe médicale composée de trois orthopédistes, d'un anesthésiste, des techniciens et agents paramédicaux de l'établissement public hospitalier (EPH) de Nâama, ces interventions qui profitent, trois jours durant, à une vingtaine de malades, devront contribuer au perfectionnement des connaissances des chirurgiens et épargner aux malades les pénibles et coûteux déplacements vers d'autres régions pour motifs de soins, ont indiqué les responsables de l'EPH de Nâama.

La première intervention - d'une durée de plus d'une heure et demie - de pose d'une prothèse de la hanche au profit d'une vieille malade souffrant depuis plus de huit ans a été effectuée avec «succès» à la faveur de la mise à la disposition de l'équipe médicale de tous les moyens et équipements nécessaires à de pareilles opérations.

Dr Kacemi, chargée de la formation des médecins en techniques de pose d'appareillages en orthopédie et arthroplastie, a fait savoir que ces journées chirurgicales visent à sensibiliser les citoyens sur l'initiation de pareilles interventions au niveau local et sans risques ou complications sur la santé du patient.

Le chirurgien a indiqué que l'EPH de Nâama prend en charge également les athlètes présentant des déchirures de ligament croisé et des ménisques par l'organisation d'interventions par endoscopie leur permettant après des séances de réadaptation de se rétablir dans les meilleurs délais.

MASCARA

205 foyers raccordés au réseau d'électricité rurale

Une cérémonie de raccordement au réseau d'électricité rurale a été organisée samedi au profit de 205 foyers répartis à travers des douars de huit communes de la wilaya de Mascara.

Cette opération marque le retour des familles de 14 groupements d'habitation à leurs foyers, abandonnés dans les années 1990 en raison de l'insécurité. Le wali de Mascara, Ouled Salah Zitouni, qui a présidé cette opération, s'est montré satisfait du retour de ces familles à leurs habitations.

«Ce retour a été rendu possible grâce à la maîtrise de la situation sécuritaire et aux milliers d'aides à l'habitat rural octroyées par l'Etat qui a réalisé des voies de communication, des raccordements aux réseaux d'AEP et de gaz, réhabilité des établissements scolaires et structures administratives, entre autres», a souligné le wali, rappelant que certaines communes comme Ghoumri ou Ferarigh ont reçu respectivement quelque 720 et 627 aides à l'habitat rural.

Le raccordement de ces 205 foyers a nécessité une enveloppe de 110 millions DA.

Lors de leur rencontre avec le wali, les habitants de ces groupements d'habitation ont fait part de certaines de leurs préoccupations liées à l'AEP, à l'ouverture de pistes pour permettre aux fellahs d'atteindre leurs terres, à la mise en service de salles et centres de santé et au transport scolaire. Le wali a sévèrement critiqué les responsables du secteur des forêts qui n'ont pas réussi à réaliser les projets dont a bénéficié la wilaya, notamment en ce qui concerne l'ouverture de pistes.

APS

SURETE NATIONALE

TLEMCEN:
Plus de 42 quintaux de kif traité en deux semaines ...



Les services de police de la wilaya de Tlemcen ont saisi plus de 42 quintaux de kif traité durant les deux dernières semaines sur la bande frontalière dans trois opérations distinctes, a-t-on appris dimanche du chef de Sûreté de wilaya.

La brigade de recherche et d'investigation relevant du service de police judiciaire de la sûreté de wilaya a saisi mardi, 39 qx conditionnés dans 119 colis de 25 à 27 kg chacun et soigneusement dissimulés à l'intérieur d'un camion de transport de marchandises, a indiqué Mohamed Zemmour lors d'une conférence de presse pour présenter le bilan des activités des deux précédentes semaines. La police judiciaire de la sûreté de daïra de Maghnia a saisi le 4 mai en cours, 2,19 qx de kif traité. La police de Zouïta a de son côté procédé à la saisie le 30 avril dernier, de 7,35 qx de kif traité. Il a ajouté que ces opérations ont abouti à l'arrestation de plusieurs trafiquants et que l'enquête est en cours pour connaître d'autres.

... Saisie de plus de 20 kg de kif traité et de 832 psychotropes

Plus de 20 kg de kif traité et 832 psychotropes ont été saisis à la fin de la semaine par des patrouilles de la sûreté nationale dans divers quartiers à travers plusieurs wilayas du pays. Les patrouilles de la Sûreté nationale ont effectué à la fin de la semaine 13 descentes qui ont permis l'interpellation de 34 personnes pour détention de stupéfiants et de psychotropes, délits et crimes divers ou qui font l'objet d'un avis de recherche, a-t-on appris auprès de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN). Au cours de ces opérations, les éléments de la police ont saisi plus de 20 kg de kif traité à Alger, Tipaza, Blida et Biskra ainsi que 832 psychotropes. La DGSN rappelle le numéro vert «15-48» mis à la disposition des citoyens 7/7.

ANNABA

Un jeune disparu activement recherché sur la côte rocheuse de Chetaïbi

Des opérations de recherche sont menées sur la côte rocheuse de Chetaïbi, wilaya d'Annaba, depuis vendredi, après la disparition d'un jeune âgé de 24 ans, indique samedi la Protection civile.

Le jeune homme, originaire de Guelma, s'est rendu vendredi, en compagnie de son frère, sur la plage de Chetaïbi, pour une partie de pêche. C'est au cours d'une baignade qu'il a été emporté par les vagues. Les recherches des plongeurs ont débuté dès que l'alerte a été donnée, indique-t-on. La dégradation des conditions climatiques a rendu difficiles les recherches qui se poursuivent sur toute la côte de Chetaïbi, précise la source.

ALGER

16 ans de prison pour les deux assassins

En ce mois de mai 2015, la cour criminelle s'est prononcée sur l'affaire de deux malfaiteurs Lyès âgé de 38 ans et Hakim âgé de 35 ans, accusés de vol et de meurtre.



A.Ferrag

Ce jour-là, un commerçant est surpris par deux jeunes hommes, ces derniers lui assènent de nombreux coups de couteau sur tout le corps, avant de prendre la fuite avec l'argent. Abandonnant la victime dans une mare de sang.

Les deux agresseurs ont été appréhendés quelque temps plus tard et déférés devant la justice pour homicide volontaire. La cour s'est prononcée sur cette affaire, les deux accusés commencent parnier niers les faits avant d'être confondus par les témoins qui les avaient vus. Devant l'absence de preuves, les accusés passent aux aveux et racontent les circonstances de leur crime, ils ont tué le

commerçant pour lui voler son argent. Le représentant du ministère public, après avoir rappelé les faits, requiert la peine capitale contre les deux accusés.

L'avocat de la défense demande de larges circonstances atténuantes pour ses clients.

Après de très longues délibérations, les deux accusés sont condamnés à 16 ans de réclusion criminelle.

PROTECTION CIVILE

2 143 interventions en 24H

Durant la période du 16 au 17 Mai 2015 arrêt ce matin à 08H 00, Les unités de la protection civile ont enregistré 2143 interventions, dans les différents types d'interventions pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuation sanitaire extinction d'incendies, Dispositif de sécurité, etc.

Plusieurs accidents de la circulation ont été enregistrés durant cette période dont 07 les plus mortelles

ayant causé le décès à 07 personnes sur les lieux d'accidents et 30 autres blessés, traitées par nos secours, puis évacuées vers les structures hospitalières. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya d'Oum el Boughey avec 03 personnes décédées et 06 autres blessées suite à une collision entre 02 véhicules légers surveillée sur la RNN 80, commune de Fkrina.

Par ailleurs, 03 cas de décès par noyade en mer ont été enregistrés durant

la même période au niveau des wilayas : Oran avec 01 adolescent décédé noyé en mer au lieu-dit Montecristo zone rocheuse commune d'Oran, la victime a été portée disparue depuis le 15 Mai 2015 . Tlemcen une personne noyée décédée en mer au lieu-dit plage Herachef commune Honaine , la victime a été portée disparue depuis le 15 Mai 2015, Tipaza 01 personne est décédé noyée en mer au lieu-dit Chenoua commune de Tipaza , la victime a été portée disparue depuis le 15 Mai 2015.

time a été portée disparue depuis le 15 mai 2015. Les opérations de repêchage et l'évacuation des victimes vers hôpitaux ont été effectuées par les éléments de la protection civile. A noter, l'intervention de nos secours pour l'extinction de 03 incendies de récoltes et palmeraie au niveau des wilayas Sidi Bel Abbès, Ain Defla et El Oued, ces incendies ont causé la perte de 10 ha d'orge, 0,5 ha de blé et 120 palmiers productifs brûlés.

GHARDAÏA

Une quinzaine de gendarmes blessés dans des heurts entre jeunes



Une quinzaine d'éléments anti-émeute de la gendarmerie nationale ont été blessés, dans la nuit de samedi à dimanche, dans des heurts sporadiques entre des jeunes dans les quartiers de Kourti, Ben Ghanem et Chaâbat El-Telli (Ghardaïa), a-t-on appris dimanche auprès d'une source hospitalière à Ghardaïa.

Selon un élément local, ces incidents ont éclaté dans la soirée de samedi et se sont poursuivis au petit matin de dimanche, suite au caillage d'un véhicule par des jeunes non identifiés, au lieu-dit Chaâbat El-Telli, avant que d'autres jeunes ne s'en prennent au dispositif de maintien de l'ordre de la gendarmerie, déployé à titre préventif dans le quartier d'El-Kourti, proche du lieu de l'incident, en leur lançant des pierres et des cocktails Molotov.

Toute la nuit, le quartier a été le théâtre de jets de pierres et de bombes lacrymogènes. Les heurts

ont eu lieu entre les jeunes et également avec les forces anti-émeute de la gendarmerie qui ont recouru au gaz lacrymogène pour disperser les jeunes et contrôler la situation, a affirmé un habitant du quartier, avant d'ajouter qu'il a fallu attendre jusqu'à 04h00 du matin pour que le calme revienne.

Trois (03) habitations et trois (03) véhicules ont été saccagés puis incendiés, dans ces violences survenues dans le quartier d'El-Kourti, selon un notable du quartier et élus locaux.

Cette situation a provoqué la fermeture de l'ensemble des commerces et bloqué la circulation et le trafic routier dans ce quartier ainsi qu'un débrayage dans les établissements scolaires situés dans les quartiers d'El-Kourti et de Ben Ghanem, a-t-on constaté dimanche matin.

Un renfort des brigades d'intervention rapide de la gendarmerie, appuyé par un hélicoptère, a été déployé pour renforcer le dispositif de sécurité mis en place par les pouvoirs publics depuis le début des événements de Ghardaïa, afin de préserver et de sécuriser les personnes et les biens, privés et publics, a-t-on constaté.

AÏN DEFLA :

Huit personnes grièvement blessées dans un accident de la route

Huit (8) personnes ont été grièvement blessées dans un accident de la route survenu samedi à Aïn Defla sur la RN 4, a-t-on appris auprès de la protection civile.

L'accident s'est produit au lieu-dit Souaïgh situé à la sortie ouest de la ville de Aïn Defla lorsqu'une voiture touristique a percuté violemment un tracteur agricole qui traversait la route, causant des blessures graves à 8 personnes âgées entre 9 et 53 ans dont 4 femmes, a indiqué la même source, qui note que la violence du choc a été telle que le tracteur s'est scindé en 2 parties.

Aussitôt alertée, l'unité du chef-lieu de wilaya est intervenue en vue d'évacuer les victimes au service des urgences de l'hôpital de Aïn Defla, a-t-on précisé.

Une enquête a été ouverte par la Gendarmerie nationale en vue de déterminer les circonstances exactes de cet accident, a-t-on souligné.

La France s'est dite opposée samedi à l'instauration de «quotas» pour la répartition des migrants et des réfugiés entre les pays de l'Union européenne, proposée cette semaine par la Commission européenne.

IMMIGRATION

La France contre l'instauration de quotas au niveau européen

«Nous souhaitons être particulièrement clairs sur ce point: Je suis contre l'instauration de quotas de migrants. Ceci n'a jamais correspondu aux propositions françaises», a déclaré le Premier ministre Manuel Valls.

Le chef du gouvernement socialiste français s'exprimait lors d'un déplacement à la frontière franco-italienne, où près d'un millier de migrants ont été arrêtés au cours des derniers jours.

Le plan d'action pour l'immigration et l'asile présenté mercredi par Bruxelles prévoit des quotas obligatoires pour une répartition équitable des réfugiés et, en cas de crise, un transfert des demandeurs d'asile entre les Etats de l'UE.

«L'asile est un droit, attribué selon des critères internationaux appliqués par tous les pays de l'Union européenne. C'est aussi pour cette raison que le nom-

bre de ses bénéficiaires ne peut faire l'objet de quotas: on est demandeur d'asile ou on ne l'est pas», a fait valoir M. Valls.

«Ce que la France dit, c'est que les réfugiés doivent être répartis entre les Etats membres de façon plus équitable. Cela suppose de tenir compte des efforts déjà consentis par chacun», a-t-il ajouté.

«Aujourd'hui, la France, l'Italie, l'Allemagne, le Royaume-Uni et la Suède accueillent 75% des réfugiés, des demandeurs d'asile en Europe», a-t-il ajouté.

«La France, déjà, a fait beaucoup: ainsi 5.000 réfugiés syriens et 4.500 irakiens ont déjà été accueillis en France depuis 2012. Nous continuerons à le faire, avec le souci que les efforts soient équitablement répartis», a-t-il encore ajouté.

L'immigration est un sujet sensible



en France. L'extrême-droite y a multiplié depuis un an les succès électoraux avec un discours europhobe et anti-immigrés virulent, et l'opposition de droite, dirigée par l'ancien président Nicolas Sarkozy, plaide régulièrement pour une révision des accords de Schengen sur la libre circulation dans l'UE.

LIBYE: 400 migrants clandestins arrêtés avant leur embarquement



Quelque 400 migrants clandestins ont été arrêtés par les autorités libyennes avant leur embarquement pour l'Europe, a annoncé dimanche l'organisme libyen chargé de la lutte contre l'immigration illégale.

Ces migrants, en majorité originaires de Somalie et d'Ethiopie, ont été arrêtés dimanche à l'aube alors qu'ils s'apprêtaient à embarquer à Tajoura, une petite ville à l'est de Tripoli, a indiqué Mohamed Abdel Salam al-Qoeiri, porte-parole de cet organisme dépendant des autorités de Tripoli, non reconnues par la communauté internationale.

Leur arrestation a coïncidé avec le lancement par les au-

torités de Tripoli d'un plan de lutte contre l'immigration clandestine et les passeurs, a déclaré un haut responsable libyen de la sécurité.

Selon un décompte de l'Or-

ganisation internationale pour les migrations (OM) au 7 mai, plus de 34.500 migrants sont arrivés en Italie cette année, mais quelque 1.770 sont morts ou disparus en mer, soit déjà plus de la moitié des près de 3.300 morts enregistrés en 2014.

L'Union européenne envisage de lancer une opération navale contre les passeurs de migrants, espérant un feu vert de l'ONU. Destinée à «détruire le «business model» des trafiquants qui exploitent le désespoir des migrants, elle pourrait être lancée en juin lors d'un sommet des chefs d'Etat européens à Bruxelles.

KENYA Saisie de 12 Kg de cornes de rhinocéros et de canines de lions

Les autorités kényanes ont saisi samedi soir à l'aéroport international de Nairobi, 12 kg de cornes de rhinocéros et de canines de lions, dont indiqué des sources sécuritaires. Cette quantité était en possession d'un homme de nationalité vietnamienne, âgé de 47 ans.

La valeur de la saisie est estimée à 126.000 dollars américains. En transit à Nairobi, l'homme arrêté est venu de Maputo pour rentrer au Vietnam, a précisé le commandant de la Division des enquêtes criminelles (CID), Judy Jebet, ajoutant qu'il comparaîtra lundi devant la justice.

JAPON: 4 morts et 19 blessés dans l'incendie de deux hôtels

Au moins quatre personnes ont été tuées et 19 autres blessées à la suite d'un violent incendie qui a détruit deux hôtels voisins dimanche matin à Kawasaki, dans la banlieue de Tokyo, selon les pompiers.

Plus de dix personnes sont portées disparues, a indiqué de son côté l'agence de presse Kyodo, citant des sources policières.

L'incendie a pris dans l'un des hôtels, un bâtiment de trois étages en bois, avant de s'étendre



au second établissement, également en bois, a déclaré un porte-parole des pompiers de Kawasaki. Une soixantaine de personnes séjournent dans ces deux hôtels au moment de l'incident.

La cause du sinistre n'est pas connue dans l'immédiat. Située dans une zone industrielle, Kawasaki est une tentaculaire cité-dortoir de 1,5 million d'habitants, au sud-ouest de Tokyo.

ACCIDENT D'AVION AU TEXAS 4 membres d'une même famille tués

Quatre membres d'une même famille ont été tués samedi après-midi dans le crash d'un petit avion dans l'Etat américain du Texas, ont annoncé dimanche les autorités.

«Un monomoteur Piper PA-24 s'est écrasé avec quatre personnes de la même famille à bord, dans une zone boisée près de San Antonio alors qu'il décollait d'une piste privée», a déclaré à la presse locale un porte-parole de l'Administration fédérale de l'aviation (FAA).

Les premiers secours sont arrivés sur les lieux et ont trouvé l'avion en flammes. Une enquête conjointe est menée par le Département de la sécurité publique du Texas et la FAA pour déterminer les causes de l'accident.

UN RECORD GUINNESS Près de 648 000 arbres plantés en un seul jour en Equateur

L'Equateur a battu le record Guinness pour la reforestation avec la plantation samedi de 647.250 arbres de plus de 200 espèces différentes sur l'ensemble du territoire.

Un total de 44.883 personnes se sont mobilisées pour planter les arbres sur plus de 2.000 hectares. Une équipe travaillant avec Guinness s'est rendue à Catequilla, près de la capitale Quito, pour enregistrer le nouveau record. «Je viens d'être informé que nous avons battu le record Guinness pour la reforestation», a dit le chef de l'Etat, Rafael Correa dans son allocution hebdomadaire.

AFRIQUE DU SUD 5 morts dans un incendie

Cinq personnes sont mortes samedi dans un incendie qui s'est déclaré dans un quartier à proximité de la ville côtière de Durban en Afrique du Sud, ont indiqué les autorités.

«Jusqu'à présent nous avons retrouvé cinq corps. Une mère et ses quatre enfants, tous décédés», a précisé un conseiller local de la région, Brandon Pillay, soulignant que le bilan «risque de s'alourdir».

«Nous sommes en train de rechercher d'autres corps», a-t-il dit, relevant que «20 familles ont été touchées par l'incendie». L'origine de ce sinistre reste «encore inconnue», selon M. Pillay, estimant toutefois, qu'il pourrait être un acte criminel.

APS

ACCOUCHEMENT : 7 CONSEILS POUR BIEN RÉCUPÉRER

Ca y est, bébé est enfin arrivé! Mais vous avez l'impression que le plus délicat ne vient que de commencer... pas de panique! Les conseils d'Anne Lefèvre, sage-femme à l'hôpital de Pontoise, pour rentrer sereine à la maison.

J'ai du mal à allaiter

Au début, ça caouille toujours un peu. Mais il faut s'écouter et faire confiance à son bébé. Avec lui, on trouve la position qui convient. On s'adapte selon la grosseur et la forme des seins, la façon dont l'enfant place ses lèvres. Du moment qu'il n'y a pas de traction sur le mamelon, faites comme vous le sentez et ne soyez pas obnubilée par le poids de votre bébé. Un contrôle tous les huit à dix jours suffit.

J'ai tout le temps envie de pleurer

Entre la fatigue et l'émotion, pas étonnant que les nerfs lâchent ! Les hormones sont aussi pour beaucoup : les oestrogènes qui vous avaient « inondée » pendant la grossesse diminuent, ce qui déclenche un excès d'émotivité, parfois un vrai mal-être. Vous n'êtes ni ridicule ni une mauvaise mère pour autant. Laissez-vous pleurer : vous videz le trop-plein d'émotions. Et ne vous inquiétez pas si ça dure quelques jours, c'est complètement normal. Mais si cela se prolonge, c'est qu'il y a une fragilité ou un problème psychique qui ressort à ce moment de grande émotivité. Faites vous aider.

Comment soulager mon épisiotomie ?

Les premiers jours, elle tire souvent un peu. Et les garnitures sont parfois un peu irritantes. On peut préférer des mouchoirs en coton quelque temps et surtout rester à l'air le plus possible. Un petit séchage au séchecheveux après la toilette, pourquoi pas, mais pas trop près. Il faut faire attention de ne pas se brûler. À partir du quatrième jour, on peut commencer à masser le périnée avec une crème, de l'huile d'onagre ou

d'amande douce. Si on sent un point induré (dont le tissu s'est durci), mieux vaut le signaler. Il faudra éventuellement le faire « sauter », mais c'est de plus en plus rare aujourd'hui.

Mon bébé veut tout le temps boire

S'il est au sein, ce n'est pas grave. Le lait maternel se digère vite. Au début, on peut lui donner jusqu'à seize tétées par vingt-quatre heures.

Au biberon, l'estomac se vidant plus lentement, il faut attendre une heure et demie à deux heures entre deux « repas ». Mais un bébé qui pleure n'a pas toujours faim. Il peut avoir des coliques, une couche sale, être angoissé par la nuit qui tombe... Les bébés dorment souvent moins bien entre 18 h et 22 h.

Écoutez vos sensations et ne vous laissez pas influencer... Chaque enfant est unique et vous allez vite apprendre à connaître les réactions du vôtre.

Quand reprendre les rapports avec mon mari ?

Il n'y a évidemment pas de règles, encore moins de normes. Tout dépend de l'état du périnée et du niveau d'apprehension. Il est tout à fait logique que vous n'ayez pas envie de relations sexuelles pendant plusieurs semaines, ce qui n'exclut néanmoins pas les gestes de tendresse. Rassurez-vous, le désir va revenir comme avant. Si ce n'est pas le cas après huit à dix semaines, il est tout de même préférable d'en parler. Cela révèle souvent une fragilité dont on peut s'occuper.

Les papas aussi peuvent être hésitants. Dans le passé, certains ont été déstabilisés par la vue de l'accouchement. Aujourd'hui,



on est plus respectueux de leur souhait. Car c'est important pour la santé sexuelle du couple.

Je me sens toujours fatiguée...

La naissance est un choc affectif, un tremblement de terre qui met totalement à plat. Au début, ménagez-vous, contentez-vous d'être en rythme avec votre bébé. Il dort ? Profitez d'une sieste vous aussi. Certes, c'est plus facile quand c'est le premier. Sinon, décidez de ne pas vous prendre trop la tête et d'avancer tranquillement jour après jour. Si vous êtes inquiète, ne vous ruez pas sur les livres qui donnent des conseils, remettez-vous en plutôt aux pro-

fessionnels. Et surtout, faites-vous confiance. En vous, se trouvent les meilleures ressources. Et vous allez les découvrir peu à peu.

J'ai mal aux seins...

Il est normal d'avoir les seins tendus et douloureux au début, car la montée laiteuse s'accompagne d'un phénomène inflammatoire. Des douches chaudes sur la poitrine ou l'application de gants de toilette chauds, plusieurs fois par jour, aident le lait à sortir et soulagent. Une zone rouge localisée peut apparaître. Sans gravité en général, elle passe en quelques jours. Si c'est trop désagréable, n'hésitez pas à la montrer à la sage-femme.

LE CHOCOLAT AUGMENTE LA CONCENTRATION

Le chocolat est excellent pour la concentration, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale NeuroRegulation. Il permet aussi de faire baisser la pression artérielle. Une nouvelle étude scientifique apporte encore des bonnes nouvelles aux amateurs de chocolat. En effet, celui-ci, s'il est dosé à 60% de cacao, permettrait d'augmenter la concentration, et s'il est riche en théanine, un acide aminé, il pourrait réduire la pression artérielle. Les chercheurs de l'Université d'Arizona (Etats-Unis) ont analysé l'activité cérébrale de 122 volontaires âgés de 18 à 25 ans à l'aide d'un électroencéphalogramme, alors qu'ils dégustaient du chocolat noir à 60% de cacao. Les résultats de leur étude



ont révélé que les croqueurs de chocolat montraient des signes de vigilance et d'attention plus élevés que les autres, ainsi qu'une augmentation de la pression sanguine à court terme. Mais, les scientifiques ont aussi découvert les vertus de la théanine dans le chocolat.

Le chocolat est aussi riche en théanine
Les chercheurs ont aussi observé que le chocolat avec 60 % de cacao est riche en théanine, un acide aminé présent dans le thé vert qui agit comme un relaxant. « La théanine est un produit vraiment fascinant qui abaisse la pression artérielle et produit ce que nous appelons des ondes alpha dans le cerveau, qui sont calmes et paisibles », explique Larry Stevens,

professeur de psychologie à l'Université d'Arizona. « Nous avons pensé que si le chocolat élève la pression artérielle aiguë, la théanine l'abaisse, alors peut-être que la théanine contrerait les effets hypertenseurs du chocolat à court terme. » Si d'autres études sont nécessaires pour valider les bienfaits santé du chocolat à 60 % sur l'hypertension, les résultats de ces recherches sont encourageantes. « des millions de patients souffrent d'hypertension » rappelle le professeur. « Manger des barres de chocolat à haute teneur en chocolat et en théanine tous les après-midi pourrait leur être bénéfique. Ainsi, leur pression artérielle pourrait tomber dans la fourchette normale, et ils seraient plus vigilants et attentifs ».

ALLAITEMENT : QUELQUES TECHNIQUES POUR LE FACILITER

L'allaitement est conseillé par les médecins car il permet au bébé de fabriquer ses défenses immunitaires. Il peut parfois être problématique quand bébé ne prend pas le sein. Top santé vous délivre quelques conseils pour le simplifier.

Le meilleur moyen pour favoriser l'allaitement est... l'allaitement lui-même, ou, plus exactement, un allaitement qui respecte ces quelques principes de base :

- Une mise au sein précoce, dans les minutes ou l'heure qui suivent la naissance si possible. Cette première tétée favorise la montée laitière.
- Un allaitement à la demande, aussi souvent que bébé le souhaite. « C'est le moyen le plus efficace pour favoriser la lactation qui obéit au principe de la loi de l'offre et de la demande », rappelle Carole Hervé, consultante en lactation IBCLC. Si les cellules sécrétrices sont pleines de lait, le sein arrête d'en produire, si elles sont drainées, elles reproduisent immédiatement du lait. Autrement dit, plus le bébé tête, plus les seins produiront du lait. « Le mieux est d'oublier sa montre et de donner le sein à son bébé dès ses premiers signes d'éveil », conseille notre expert.

Une bonne prise du sein : C'est notamment la succion du mamelon le bébé qui provoque les sécrétions hormonales à l'origine de la lactation. Aussi pour fabriquer suffisamment de lait faut-il une succion efficace. « Le corps tout entier du bébé doit être tourné vers le sein, et pas seulement sa tête. Il doit ouvrir grand la bouche afin de prendre le mamelon mais aussi une grande partie de l'aréole. », explique Carole Hervé. Cette prise du sein correct est essentielle pour une têtée sans douleur, qui nourrit bien le bébé et draine efficacement le sein. C'est aussi la meilleure prévention contre les crevasses. Les médecins douces peuvent apporter une aide à la lactation

En homéopathie, voici l'ordonnance du Dr Pierre Popowski, pédiatre homéopathe, auteur de « Soigner son enfant avec l'homéopathie » (éd. du Rocher, 2013) :

- Pour favoriser la montée laitière, Arnica 15 CH (1 dose toute de suite après l'accouchement).
- Zincum 5 CH si la maman est épuisée, pleure facilement.
- La deflutoran 4 CH en cas de lait absent, insuffisant, avec seins peu développés.
- Natrum muriaticum 9 CH si la fatigue est importante après l'accouchement et le lait ne semble pas profiter au bébé.

En phytothérapie, « le Fenugrec, la Galega officinalis et le Chardon marie sont connus pour leur effet galactagogue », constate la consultante en lactation. On les trouve sous forme de gélules ou de tisanes. Pour ces dernières, préférez les préparations d'un bon herboriste plutôt que celles du commerce.

QUELLES SOLUTIONS NATURELLES POUR ENDIGUER LA CHUTE DES CHEVEUX ?

Même si elle concerne aussi parfois les femmes, la chute des cheveux est un problème presque exclusivement masculin. Et les traitements proposés sont hélas souvent coûteux, pour une efficacité loin d'être prouvée. Si vous ne le saviez pas, il existe des solutions naturelles pour booster la vitalité de sa chevelure. said b et Kait nous livrent quelques recettes.

Passer la main dans ses cheveux, les brosser et compter : un, deux, trois, dix, vingt... Si la chute des cheveux est un phénomène normal, elle devient source d'angoisse lorsqu'elle s'accélère soudainement. Une histoire de saison ? La fatigue ? Le stress ? Dans ces moments-là, nous sommes alors nombreux à céder, en même temps qu'à la panique, aux soi-disant produits anti-chute miracles – et hors de prix ! – vendus dans les pharmacies. Pourquoi ne pas essayer plutôt les solutions naturelles ?

Quelques règles de base

Pour stopper la chute, il faut – c'est impératif – respecter quelques règles élémentaires, comme le remarque said b. « Il faut tout d'abord supprimer le gel, qui graisse les cheveux, et les teintures qui les agressent », explique-t-il. « Appliquer un masque une fois par semaine et de l'huile sur les pointes en les séchant est également très bénéfique », assure de son côté Kait, qui préconise aussi « des cures de

compléments alimentaires ». Autre conseil signé Coralie : « Bannissez le sèche-cheveux et le fer à lisser, et laissez vos cheveux sécher à l'air libre ». De son côté, Nanard rappelle « qu'un massage régulier du cuir chevelu a pour effet de stimuler les vaisseaux sanguins, ce qui favorise une (re)pousse plus vigoureuse ».

Des masques « maison »

Autre option, appliquer des masques « maison ». Ruth nous livre sa recette préférée : « Un mélange jaune d'œuf, miel, huile d'olive et jus de citron à appliquer sur cheveux mouillés pendant une heure. Puis rincez avant d'appliquer votre après-shampooing. À faire toutes les semaines. » Ninon, elle, recommande un bain de cheveux hebdomadaire... à l'ail ! « Faites tremper de l'ail toute une nuit dans de l'eau. Eau que vous utiliserez le lendemain pour vous masser vigoureusement le cuir chevelu. »

Magnésium et zinc...

« Activateur » de vitamine B, qui contribue à la fabrication de la kératine, le magnésium a un effet bénéfique sur la poussée des cheveux. En quantité dans les légumes secs, les céréales complètes ou les noix, vous pouvez aussi l'ajouter sous forme de gélules, à l'occasion d'une cure de quelques jours, par exemple. Idem



pour le zinc, que vous pouvez également prendre en complément alimentaire.

... mais aussi cèdre, ortie et thym

Certaines huiles essentielles peuvent aussi constituer de bons remèdes anti-chute. La plus efficace ? L'huile de cèdre de l'Atlas qui, en massage sur le cuir chevelu durant trois semaines, stimule la repousse. Effets similaires avec l'infusion de feuilles d'ortie, la décoction de thym, et la friction de bardane utilisée en eau de rinçage en fin de shampoing.

L'avis de l'expert

Cécile Gautier-Weberspiel, naturopathe

« Avant de s'inquiéter, mieux vaut prévenir la chute des cheveux en privilégiant une alimentation saine, riche en fruits et légumes de

saison, et en évitant de porter trop fréquemment une casquette et/ou un bonnet, et en modérant sa consommation de gel capillaire. À l'exception de la chute d'origine génétique, pour laquelle il n'existe pas véritablement de solution, il est possible d'agir. La meilleure remède ? Le silicium, issu de la prêle, qui stimule le bulbe et active la repousse. Vendu en flacon, il peut être utilisé en cure de trois mois en cas de chutes importantes puis, régulièrement, en cure d'un mois. Autre solution, la levure de bière, à prendre en cure de trois mois, en particulier en automne, période où la chute est particulièrement sensible. Il existe aussi d'autres remèdes naturels, comme les massages du cuir chevelu à base d'amla ou de grosses indiennes. Dernier conseil : se shampouiner avec le plat de la main plutôt qu'avec les doigts : cela évite d'agresser son cuir chevelu. »

SENIORS : 30 MINUTES DE SPORT PAR JOUR POURRAIT VOUS FAIRE GAGNER 5 ANS DE VIE

Pratiquer une demi-heure d'exercice physique quotidiennement, de manière intense ou modérée, prolongerait l'espérance de vie des personnes de 70 ans de 5 ans, selon une étude publiée le 15 mai 2015. Le sport, qu'il soit léger, moyen ou intense, pratiqué six jours par semaine, est associé à une réduction du risque de mortalité d'environ 40 % en moyenne chez les septuagénaires. Telle est la conclusion d'une étude épidémiologique norvégienne menée sur 16 000 hommes nés entre 1923 et

1932. Pour en arriver à ce résultat, les scientifiques ont examiné et interrogé 6 000 des volontaires en 1972 et 1973 puis les ont à nouveau interrogé en 2000 et suivis médicalement jusqu'en 2011. Le niveau d'activité physique des participants a été pris en compte tant du point de vue de la durée hebdomadaire que de l'intensité du sport exercé.

Pratiquer au moins trois heures de sport par semaine pourrait ainsi prolonger l'espérance de vie de cinq

ans par rapport à des septuagénaires sédentaires, selon l'étude publiée dans la revue britannique British Journal of Sports Medicine.

Autre point intéressant : "pour réduire la mortalité, toutes causes de décès confondues, une activité physique soutenue serait aussi bénéfique que le fait d'arrêter de fumer," soulignent les auteurs, Ingar Holme et Sigmund Alfred Anderssen, deux spécialistes en médecine sportive de l'Ecole norvégienne des sciences du sport d'Oslo.

CHAÎNES
DE TÉLÉVISION
FRANÇAISES

Tir groupé contre les réseaux sociaux

Cherbal E-M

On n'est pas loin de penser à une véritable campagne de lutte contre le piratage des œuvres audiovisuelles françaises si on met en perspective la récente lettre des chaînes de télévision françaises adressées aux patrons de Facebook et Twitter et le plan de lutte contre le piratage des œuvres audiovisuelles présenté par la ministre de la Culture et de la Communication, et avancé par le conseil des ministres français.

La presse a fait ses Unes durant ces derniers jours sur cette missive envoyée par quatre sociétés de télévision françaises, France Télévisions, TF1, M6 et Canal+ à Mark Zuckerberg patron de Facebook et Dick Costolo, celui de Twitter. Les patrons de l'audiovisuel français ne vont pas par quatre chemins pour les menacer en ponctuant leur courrier par la promesse que «les sites et réseaux sociaux risquent de voir leur responsabilité engagée et que les tribunaux français prononcent des condamnations conséquentes à l'encontre des sites portant atteinte aux droits d'auteur et droits voisins».

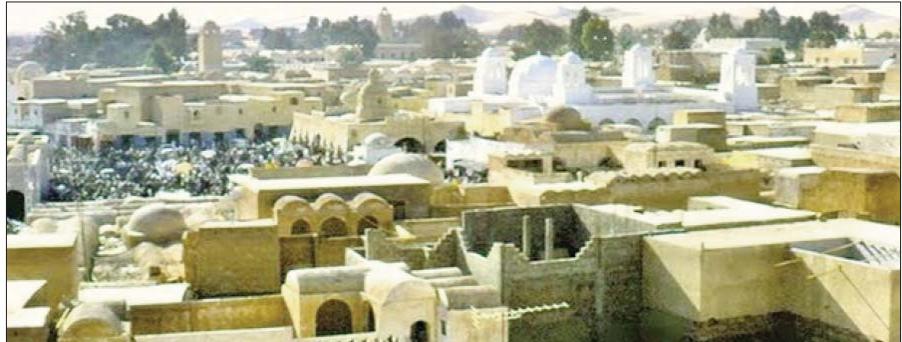
En effet, le principal grief retenu contre ces deux réseaux sociaux est la «violation permanente des droits de diffusion de leurs programmes par des copies pirates, commentées par des internautes sur les réseaux sociaux», souligne le site www.presse-citron.net. De ce fait, les télévisions françaises leur demandent de faire comme YouTube et Dailymotion et de procéder à la mise en place «de filtres vidéo et audio automatiques», rapporte le site omet.com, et ce par «des technologies de filtrage automatique par reconnaissance d'empreintes numériques préalablement déposées par les déteneurs de droits, permettant de bloquer la mise en ligne de vidéos contrefaçantes» lit-on sur presse-citron.net.

En plus des solutions de contrôle techniques, les télés françaises demandent également un système de sanctions pour dissuader les pirates, en suggérant aux réseaux sociaux d'imaginer, comme le souligne omet.com, «une véritable politique de sanctions appliquées à ses membres lorsqu'ils font l'objet de revendications de droits de propriété intellectuelle». La réplique sévère des télévisions françaises vient quelque temps après l'adoption, en mars dernier, par le conseil des ministres français d'un projet de plan de lutte contre le piratage des œuvres audiovisuelles présenté par Fleur Pellerin, la ministre de la Culture et de la Communication. La stratégie envisagée repose sur deux grands paliers ; d'abord une charte qui doit lier les ayants droit, les annonceurs et les régies de publicité pour limiter l'accès au financement publicitaire aux plateformes pratiquant le piratage. Puis un tour de vis supplémentaire dans la rigueur pour l'application des décisions à l'encontre des opérateurs impliqués dans les actes de piratage. Parallèlement à ce plan, la ministre Pellerin avait alors promis de mener un travail de «réflexion sur la responsabilité de certaines plateformes de partage de vidéos qui non seulement hébergent mais assurent également un rôle de distribution voire d'éditionnalisation des œuvres», rapporte le site omet.com.

CEM

THÈME D'UNE RENCONTRE À EL-OUED

Les Sites archéologiques du Sud-Est et leur importance historique



Les sites archéologiques du Sud-est algérien et leur importance dans l'écriture de l'Histoire constituent le thème d'un séminaire national organisé, dimanche à El Oued, à l'initiative de la direction locale de la culture.

Initiée dans le cadre du mois du patrimoine (18 avril-18 mai), cette rencontre de deux jours permet aux participants, universitaires, anthropologues et archéologues, de différents établissements universitaires du pays, d'examiner la dimension historique des sites et monuments archéologiques qui témoignent du génie de construction de l'Homme depuis la nuit des temps, ont indiqué les organisateurs.

Les travaux focalisent notamment sur les sites archéologiques dans la partie du Sud-est du pays, en vue de les

valoriser en tant que repères historiques de la Nation et de ses composantes, et de mettre l'accent sur la nécessité d'accorder davantage d'intérêt à ces vestiges en termes d'études académiques et anthropologiques, ont-ils souligné.

Le programme de cette rencontre prévoit l'animation d'une série de communications afférentes aux «vestiges disséminés à travers le Sud-est du pays», «les vestiges islamiques et leur importance historique», «les monuments historiques contemporains dans le Sud-est» et «les monuments

historiques du Sud-est durant la période coloniale française».

Selon le directeur de la culture d'El-Oued, Hassen Marmouri, l'organisation de ce séminaire s'assigne comme objectifs la mise en valeur des vestiges dans le Sud-est du pays, l'identification des monuments islamiques et leur apport à la promotion de la civilisation humaine, l'étude des monuments et sites témoignant des réalisations des populations du Sud durant la période ottomane, ainsi que l'identification des monuments et sites urbains durant l'époque coloniale.

BATNA Sonorités algériennes à la clôture des 3^{es} journées de la musique classique

Des sonorités algériennes ont été exécutées à la maison de la culture de la capitale des Aurès, clôturant samedi soir les 3^{es} journées de la musique classique de Batna.

Le maestro Rachid Saouli a dirigé l'orchestre qui a interprété à l'occasion les redistributions de chansons algériennes dont «Arsam wahra», «Til tayla» et «Ya racha el-fetane» alternant les morceaux chantés par Hicham Boumaârif, jeune artiste diplômé de l'Institut régional de formation musicale (IRFM) de Batna.

A son tour, le musicien Hanafi Meliani a pris la direction de cet orchestre (composé d'étudiants et d'enseignants des IRFM du pays et de l'INFM) pour jouer des morceaux puisés dans le réper-



toire universel classique.

La cérémonie de clôture a été également marquée par un hommage rendu aux maestros Rachid Saouli (Algérien) et Hanafi Meliani (Batna) ainsi qu'au spécialiste des musiques orientales, le tunisien Hocine Hadj Youcef, qui a lancé un «chapeau!» saluant ainsi le niveau «excell-

ent» et la «maîtrise» des étudiants durant les soirées de la manifestation. Le musicien Rachid Saouli a également salué l'évolution constante qu'enregistrent ces journées d'une édition à l'autre.

Les participants aux ateliers et conférences organisés durant la manifestation ouverte le 12 mai, ont plaidé en

faveur de la valorisation du patrimoine musical national. Un objectif qui implique, de l'avis de Mokhtar Doulahe de l'INFM, une refonte profonde des programmes pédagogiques des IRFM du pays.

Un hommage posthume a été également rendu au musicien Mustapha Bekhouch qui fut l'un des premiers enseignants et responsable de l'IRFM de Batna. Son nom a été ainsi donné à la salle de spectacles de l'institut.

Ces journées musicales se veulent un espace de rencontres et d'échanges sur la musique classique et les recherches effectuées dans ce domaine, a indiqué le directeur de l'IRFM de Batna, Chayeb Setti Belgacem.

M'SILA :

Le théâtre a besoin de structures adéquates



Les participants aux journées du théâtre, ouvertes dimanche à la salle de cinéma El Hodna (M'sila), ont insisté sur l'aménagement des projets réservés au théâtre.

S'exprimant lors de cette manifestation animée par cinq troupes théâtrales, venues de différentes wilayas du pays, Ahmed Mahouas, président de l'association El Kalima, initiatrice de la rencontre, a précisé que les troupes de théâtre de la wilaya manquent d'espaces de travail.

Plusieurs projets sont inscrits pourtant au profit de la wilaya de M'sila dans ce domaine,

en particulier un théâtre de plein-air et un palais de la culture, a rappelé le responsable.

L'organisation de cette manifestation vise la valorisation du patrimoine culturel et la découverte de jeunes talents, ont précisé dans ce contexte les organisateurs de cette rencontre qui se poursuivra jusqu'au 20 mai.

Cinq troupes théâtrales dont trois professionnelles, l'association Afak de théâtre de Batna et les coopératives Anis d'Algier, les jeunes d'El Oued, ont pris part à ces journées théâtrales qui attirent un public nombreux.

APS

FISCALITÉ DES ENTREPRISES DE LA HAUTE TECHNOLOGIE ENTRE BUSINESS ET ÉTHIQUE

Attaquées par les autorités européennes qui les accusent de s'adonner à "l'optimisation fiscale", les grandes entreprises américaines des nouvelles technologies et de l'internet sont soumises au jeu de l'équilibre entre le business et le poids de l'opinion publique.

Par Samy YACINE

Depuis quelques temps les autorités européennes regardent de plus près les astuces déployées par les grandes multinationales américaines, notamment des nouvelles technologies, soupçonnant des pratiques de dissimulation de bénéfices. Le contexte de crise que vit le vieux continent rend plus sensible à question devant une opinion publique peu susceptible de comprendre le volume réduit de la charge fiscale à laquelle sont soumises ces sociétés américaines qui tirent portant des bénéfices mirobolants entre autres en Europe. Dernière entreprise à avoir été inscrite dans les tablettes des institutions européennes, Apple qui alerte les investisseurs sur de réels risques de se voir soumis à un redressement fiscal conséquent suite à une enquête de la commission européenne qui l'accuse d'avoir passé des arrangements fiscaux avec l'Irlande, siège social européen du groupe américain. Les autorités européennes ont décidé depuis l'été dernier de regarder de plus près les accords passés entre Apple et le gouvernement irlandais pour voir si des arrangements n'ont pas été convenus entre les deux parties qui offriraient à Apple de se soustraire au paiement des impôts sur le sol européen. « Sous coup d'une enquête Bruxelles arrangements fiscaux l'Irlande, Apple craint lourdes répercussions financières », rapporte le site du quotidien économique français www.lesechos.fr qui ajoute que la société « Apple fait l'objet depuis l'été dernier d'une enquête de la Commission Européenne sur ses arrangements fiscaux avec l'Irlande. Si l'aide d'Etat est reconnue, un remboursement pourrait être exigé. Pour le moment autant Apple que le gouvernement irlandais n'acceptent d'aller dans le détail pour expliquer les véritables risques financiers encourus en cas de condamnation. Pour le site lesechos.fr qui se base sur des estimations faites par le Financial Times, les amendes pourraient être conséquentes et « atteindre un milliard d'euros. Ce serait alors un nouveau record en matière d'enquête sur des aides publiques illégales », note-t-il.



La commission de Bruxelles qui redoute l'existence d'un véritable système d'aides de l'Etat en faveur de la société américaine pourrait, en cas de confirmation, se voir dans l'obligation de demander un remboursement selon une source citée par le Financial Times.

La Commission européenne avait déjà fait paraître un texte en septembre dernier dans lequel elle soulignait « que les autorités irlandaises avaient octroyé un avantage « sélectif » à Apple » d'après lesechos.fr qui souligne que « Bruxelles soupçonne un accord fiscal depuis 1991, avec des changements opérés en 2007 et, au final, un taux d'imposition de 2 % pour Apple (selon son dernier rapport annuel, son taux d'imposition hors Etats-Unis est de 3,7 %). »

De son côté, Apple prend la menace au sérieux et avise le gendarme américain de la bourse, la SEC (Securities and Exchange

Commission), à laquelle il a fait savoir que « Si la Commission Européenne se prononce contre l'Irlande, cela pourrait conduire le pays à exiger un remboursement de l'impôt dû sur les dix dernières années et un tel montant pourrait être conséquent ». Le groupe n'avance aucun chiffre sur les possibles amendes qu'il serait amené à payer. Mais d'après des données avancées par le Financial Times, repisées par lesechos.fr, l'affaire « pourrait coûter à Apple jusqu'à 5 % de la moyenne de ses profits avant impôts sur les trois dernières années, estime le « Financial Times » qui a réalisé ses propres calculs, soit un montant de plus de 2,5 milliards de dollars ». Pour sa défense, la firme à la pomme estime qu'elle « est soumise aux mêmes lois fiscales que de nombreuses autres entreprises internationales qui exercent une activité commerciale en Irlande »,

indiquait-elle l'été dernier à travers un porte-parole repris par ce site qui ajoute que pour sa part, l'Irlande « défend sa politique fiscale et a déjà fait savoir qu'il saisirait la Cour Européenne de Justice en cas de décision non-favorable. »

Pour l'heure, la commission européenne aura à dire, d'ici juin prochain quelles auraient été les contreparties et, le cas échéant trancher sur cette question épique qui devra également toucher d'autres grandes multinationales soupçonnées des mêmes pratiques.

Quant à la firme Apple, il est à rappeler que même sur le sol américain elle déjà eu à essuyer des critiques acerbes, en 2013, par une « commission d'enquête parlementaire américaine qui lui reprochait de tout faire pour ne pas payer d'impôts sur le sol américain, notamment grâce à sa filiale irlandaise », rapporte lesechos.fr

AMAZON ÉPINGLÉ ? amazon.fr®

Les autorités de Bruxelles ont ajouté dans leur viseur le géant mondial du commerce électronique, Amazon, coupable, avancent-elles de pratiques d'optimisation fiscale à travers un accord passé avec le Luxembourg. « Le géant américain de l'e-commerce est la nouvelle victime de l'offensive lancée depuis quelques mois par Bruxelles contre l'optimisa-

tion fiscale des multinationales », écrit le site lesechos.fr qui ajoute que pour les autorités européennes, l'accord passé en Amazon et le Luxembourg est jugé « un peu trop fructueux au goût des services de Joaquin Almunia, le commissaire chargé de la Concurrence, puisqu'il conduit, selon l'exécutif européen, à ce que le groupe américain n'affiche quasi-

ment pas de profit dans le Grand-Duché, malgré 14 milliards d'euros de chiffre d'affaires. » A ce sujet, le site se fait l'écho des propos du commissaire européen qui rappelle que « Les autorités nationales ne doivent pas permettre à des entreprises de réduire artificiellement leurs bénéfices imposables en ayant recours à des méthodes de calcul favorables ».

LE POIDS DE L'OPINION PUBLIQUE

La société civile, les observateurs et journalistes européens suivent avec beaucoup d'intérêt les actions des autorités de Bruxelles contre les grands groupes américains coupables de se soustraire aux obligations fiscales alors qu'ils tiennent de grands bénéfices de leurs business en Europe. Mais, à en croire le site lesechos.fr, la marge de travail de la commission européenne est encore importante pour arriver à convaincre tout ce monde. « Une opéra-

tion transparence que les ONG, comme Sherpa, saluent, mais jugent insuffisante, écrit-il, étant son propos par une déclaration d'un responsable de cette association qui place la barre des exigences plus haut : « Dans leur rapport annuel, les entreprises devraient être tenues de publier pays par pays, filiale par filiale, la nature de l'activité, le chiffre d'affaires et le bénéfice réalisés, ainsi que le nombre de salariés et le montant d'impôt payé », avance-t-il, alors que

le journaliste de ce site, voit là, une « demande ambitieuse que certains observateurs jugent « peu réaliste ». De son côté le patron d'Apple n'a pas trouvé mieux que de s'en prendre au cadre légal et institutionnel qu'il a qualifié de « pas adapté à l'économie digitale », pour répondre aux attaques des parlementaires américains. « Habile réponse, qui détourne le regard de l'opinion publique », conclut le journaliste du site lesechos.fr



RDC

Plus de 7 500 réfugiés burundais signalés dans la province du Sud-Kivu

Plus de 7 500 réfugiés burundais ayant fui les tensions préélectorales dans la ville de Bujumbura, ont traversé depuis quelques jours la frontière congolaise pour se réfugier dans la cité d'Uvira dans la province du Sud-Kivu, dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), rapportent samedi des médias.

«Un site est en train d'être érigé à Uvira par le Haut-commissariat pour les réfugiés (HCR) et la Commission nationale pour les réfugiés (CNR) qui pourra accueillir les 7 836 réfugiés enregistrés par les deux agences», a rapporté Chine nouvelle citant une source locale, ajoutant que «d'après la CNR, 462 réfugiés burundais sur les 7 836 ont déjà reçu les cartes biométriques qui les attestent comme réfugiés burundais en RDC».

Mercredi dernier, le gouverneur de la province du Sud-Kivu, Marcelin Cishambo a présidé une réunion du conseil provincial de sécurité élargie aux chefs de bureau du bureau de l'HCR sur la problématique des réfugiés burundais.

Les réfugiés burundais sont actuellement installés dans les villages de Kamanyola, Luvungi, et Luberizi dans la plaine de la Ruzizi à 70 kilomètres de la ville de Bukavu, capitale de la province du Sud-Kivu.

Ces réfugiés burundais et certains citoyens congolais ont fui leur pays où le président Nkurunziza veut briguer un troisième mandat, que les opposants et la société civile jugent anticonstitutionnelle.

Le Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie élit son nouveau chef

Le Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie (PPRD), au pouvoir en République démocratique du Congo, a désigné sa tête Henri Moya Sakanyi, a annoncé samedi cette formation politique.

Choisi en congrès extraordinaire du parti, M. Sakanyi a été conseiller à la présidence congolaise en 1999 et 2000 avant d'être porte-parole du gouvernement de 2004 à 2007 et plusieurs fois ministre.

Il a occupé aussi le poste d'ambassadeur de la RDC à Bruxelles, et à ce titre représentant du Congo auprès de la Belgique et de l'Union européenne, puis ambassadeur à Moscou.

NIGERIA

Sept morts dans un attentat-suicide dans le Nord-Est

Une jeune fille s'est fait exploser samedi dans une gare routière de Damaturu, dans le nord-est du Nigeria, faisant au moins sept morts et 31 blessés, selon des témoins et une source médicale.

Une jeune fille d'une douzaine d'années a déclenché un explosif alors qu'elle approchait les grilles de la gare routière de Damaturu, capitale de l'Etat de Yobe, selon des témoins, cités par l'AFP. «Nous avons reçu six corps et 32 victimes blessées par l'explosion», a déclaré à la presse le médecin chef de l'hôpital Sani Abacha de Damaturu. «Une personne est décédée après avoir été admise. Il y a donc sept morts et 31 blessés suite à cette attaque»,

a-t-il ajouté. Un poste de contrôle est installé à l'entrée de la gare routière de Damaturu, qui a déjà été le théâtre de plusieurs attentats. Le gouverneur adjoint de l'Etat voisin de Borno a d'ailleurs déclaré vendredi à la presse avoir eu accès à un rapport de sécurité faisant état du recrutement de nombreuses kamikazes par le groupe armé Boko Haram, en perte de vitesse depuis le déclenchement, en février, d'une opération militaire impliquant le Cameroun, le Tchad et le Niger voisins. En février dernier, une femme kamikaze s'est fait exploser dans cette gare routière, faisant sept morts et 32 blessés.

APS

La presse privée au Burundi à «rude épreuve» après des violences et une tentative de putsch

La presse au Burundi est confrontée à de réelles difficultés après des violences politiques et une tentative de coup d'Etat dans le pays, suivies d'attaques contre les médias, qui sont désormais mis à «rude épreuve», selon les observateurs.

Alors que le calme semble revenir dans la rue suite aux manifestations contre la candidature du président sortant, Pierre Nkurunziza, pour un troisième mandat, plusieurs radios ont été saccagées durant les dernières 48 heures, ont rapporté des médias.

A dix jours des législatives et à quarante jours de la présidentielle, les principales chaînes de radios privées ont été fermées ou vandalisées, selon les mêmes sources.

«La radio-télévision (RTNB), gouvernementale, continue de relayer les messages présidentiels. La Radio public africaine (RPA -privée-), la Radio-Télé Renaissance et les deux autres principales radios privées, Bonesha et Isangano ont été attaquées et ne peuvent plus émettre aujourd'hui, pour avoir diffusé les messages des putschistes», a-t-on confirmé à Bujumbura.



Toutefois, la présidence burundaise a «condamné» dimanche les récentes attaques contre des radios privées du pays. «Qu'on brûle des médias, au niveau de la présidence, on condamne avec la dernière énergie», a affirmé le conseiller en communication du président, Willy Nyamitwe.

Le responsable de la Radio-Télé Renaissance, accuse les principales radios: la RPA, Radio-Télé Renaissance, Bonesha-FM et Isangano ont été violentement attaquées, leur matériel détruit, et endommagé. Seules deux radios continuent à émettre, la Radio Maria, et la RTNB, ont fait savoir des sources médiatiques. «On sent une telle haine derrière ces attaques, une volonté de casser, d'anéantir la liberté de parole et d'expression au Burundi», a dit avec insistance le responsable de la Radio-Télé Renaissance. Les manifestations au Burundi ont cessé, dimanche, pour une journée avant de reprendre lundi. «Les manifestations reprennent lundi matin», a promis l'opposant Pacifique Nininahazwe, demandant «aux manifestants de rester vigilants quant à leur sécurité dans les différents quartiers.

Retour en arrière après une ouverture médiatique en 2000

Depuis le début des années 2000, alors que s'achevait la longue guerre civile (1993-2006), s'était développée une presse se voulant professionnelle et libre. Plusieurs radios indépendantes ont vu le jour refusant toute identification communautaire. «Il est très clair que le Burundi ressemble maintenant à ce qu'il était à l'époque du parti unique lorsqu'il n'y avait que la seule RTNB (Radio Télévision nationale du Burundi) à émettre. Aujourd'hui on en est exactement là», a fait remarquer Innocent Muhozi. Le silence des radios indépendantes suscite toutes les craintes dans les quartiers contestataires de Bujumbura. Pour l'instant on ne parle d'aucune arrestation. «Mais la plupart des responsables ont quitté le pays et les journalistes ont peur d'être assassinés. Nous voulons être traités comme des êtres humains et non comme des animaux à abattre», a ajouté Innocent Muhozi. Le patron de la RPA Bob Rugurika, un symbole de la liberté d'expression au Burundi a fui à l'étranger et plusieurs journalistes de médias privés se cachent. Des leaders du mouvement anti-troisième mandat sont également recherchés.

L'Ouganda renforce ses mesures de sécurité contre la menace des Shebab

L'Ouganda va renforcer ses mesures de sécurité après de nouvelles menaces du groupe armé somalien Shebab affilié au réseau terroriste d'al-Qaïda, a annoncé samedi la police ougandaise.

Selon la police, une nouvelle vidéo attribuée aux shebab circule sur le net, appelant à commettre des attaques en Ouganda et au Burundi, deux pays qui participent à la force de l'Union africaine en Somalie (Amisom).

«La police et les agences centrales de sécurité sont en train d'examiner activement le contenu et l'authenticité d'une vidéo soi-disant postée par les



shebab», explique un communiqué des forces de sécurité, laissant suggérer une menace globale plus que spécifique.

«Nous prenons au sérieux toute menace potentielle et y répondons de manière appropriée en

mettant en œuvre des précautions supplémentaires en matière de sécurité», ajoute le communiqué.

En 2010, les Shebab ont mené deux attaques à la bombe jumelées à Kampala à la fois contre un restaurant et contre un club de

foot où des supporteurs regardaient le match de Coupe du Monde entre l'Espagne et les Pays-Bas, tuant 76 personnes dans la pire attaque subie par la région depuis plus d'une décennie.

Depuis, des sources au sein des services de renseignement ougandais et occidentaux ont indiqué que plusieurs projets d'attentats fomentés par les shebab ont été déjoués dans le pays.

Les éléments de groupe armé sont aussi responsables au Kenya voisin de la tuerie du centre commercial Westgate en septembre 2013 à Nairobi (67 morts) et du massacre de l'université de Garissa en avril dernier (148 morts).





CONFLIT AU YÉMEN Ouverture de la conférence «pour sauver le Yémen» à Ryad

Les travaux de la conférence sur une sorte de crise au Yémen ont débuté ce dimanche à Ryad, en Arabie saoudite, convoquée à l'initiative des pays du Conseil de Coopération du Golfe (CCG) et le gouvernement yéménite en exil et à laquelle ont été conviés des partis politiques, des chefs de tribus et des représentants de la société civile yéménite.

Cette conférence «pour sauver le Yémen» qui va se tenir jusqu'à mardi mardi intervient au moment où la trêve humanitaire de cinq jours décrétée par la coalition arabe arrive à expiration le jour même. Selon les organisateurs, le président Abd Rabbo Mansour Hadi, en exil dans la capitale saoudienne depuis le 28 mars dernier, doit s'exprimer à l'ou-

verture de la conférence, boycottée par les rebelles Houthis qui exigent une reprise du dialogue en territoire yéménite. «Toutes les factions politiques yéménites participeront à la conférence à l'exception de la milice des Houthis qui, invitée officiellement, a refusé d'y prendre part», a déclaré un membre du cabinet de M. Mokhtar al-Rabhi, cité par des médias. Quant à Abdallah Saleh, un conseiller politique à l'ambassade du Yémen rappelle que l'ancien président yéménite «n'a pas été invité, car il est frappé de sanctions internationales», décidées par le Conseil de sécurité des Nations unies.

Cette conférence de Riyad soutenue par les pays du Golfe, l'Arabie saoudite en particulier, est en effet très attendue, selon les initiateurs, mais les rebelles Houthis veulent une reprise, «au Yémen», du dialogue politique, suspendu dans la foulée du lancement de l'opération militaire de la coalition.

La conférence de Ryad «ne sera pas un cadre de dialogue mais un forum de prise de décisions» pour rétablir les structures de l'Etat, conquises par les Houthis, a affirmé un responsable de la commission préparatoire de la conférence, Yasmine Makkaoui.

«Tous les moyens militaires et politiques seront utilisés pour rétablir l'autorité du président Hadi», a ajouté M. Makkaoui lors d'une conférence de presse samedi à Ryad.

La trêve humanitaire de cinq jours décrétée par la coalition arabe arrive ce dimanche à expiration au Yémen, où elle n'a pas empêché la reprise de violents combats dans le sud du pays entre rebelles chiites houthi et partisans du pouvoir.

Par ailleurs, une autre conférence souhaitée par le Conseil de sécurité devrait se tenir à Genève, en Suisse, en fonction des résultats de la rencontre de Ryad, ont affirmé des diplomates, cités par les médias.

UKRAINE

Trois soldats ukrainiens tués et 17 blessés dans l'Est rebelle

Trois soldats ont été tués et 17 autres blessés en 24 heures dans l'Est rebelle de l'Ukraine, a indiqué dimanche le porte-parole militaire Andrii Lyssenko, ajoutant que deux «soldats russes» avaient été capturés. «Les plus grandes pertes des forces de l'opération antiterroriste ont eu lieu dans le village de Lozové vers Svitlodarsk par des tirs de mortier», a-t-il dit, lors d'un briefing à la presse. Deux soldats ont été tués dans cette zone proche de Debaltseve, un noeud ferroviaire stratégique repris par les rebelles en février après l'entrée en vigueur d'un nouveau cessez-le-feu, qui depuis demeure très fragile. Le troisième soldat est mort vers Chtchastia, ville sous contrôle des forces gouvernementales à environ 15 km du fief séparatiste de Lysogorsk, a-t-il poursuivi. L'ennemi est surtout actif vers Gorlivka (à une trentaine de km de l'autre bastion séparatiste de Donetsk, ndlr). Précisément là-bas, il a concentré une grande quantité d'unités d'artillerie lourde, qui bombardent nos positions», a encore ajouté M. Lyssenko. Le porte-parole a ensuite affirmé que «deux soldats russes» avaient été arrêtés, sans donner d'autres précisions. «Nos agents travaillent avec eux en ce moment. Il n'y a aucune autre information pour l'heure», a-t-il déclaré. Le bataillon de volontaires ukrainiens Aïdar a de son côté affirmé être derrière ces deux arrestations, précisant qu'elles avaient eu lieu vers Chtchastia. Le bataillon a souligné qu'il s'agissait de deux membres des services de renseignement militaire russes (GRU). L'armée ukrainienne combat depuis plus d'un an les séparatistes prorusses dans l'Est du pays, un conflit qui a fait plus de 6 200 morts. Une nouvelle trêve a été conclue en février à Minsk grâce à la médiation franco-allemande, en présence du président russe Vladimir Poutine. Kiev et les Occidentaux accusent Moscou de soutenir la rébellion prorusse dans l'Est et d'y avoir déployé des troupes régulières. La Russie a cependant toujours catégoriquement démenti toute livraison d'armes ou envoi de combattants chez son voisin. Elle reconnaît toutefois la présence dans le Donbass de «volontaires» russes partis de leur propre initiative combattre aux côtés des rebelles. Des médias russes avaient exigé dès août la vérification sur la présence présumée de troupes russes en Ukraine, après avoir fait état de l'inhumation en Russie de soldats décédés dans des circonstances floues. Au même moment, une dizaine de parachutistes russes avaient été capturés dans l'est par les forces ukrainiennes, Vladimir Poutine affirmant qu'ils s'étaient simplement «perdus» au cours d'une patrouille.

L'ONU appelle à prolonger la trêve humanitaire

L'émissaire de l'ONU au Yémen a appelé dimanche à prolonger la trêve humanitaire de cinq jours qui expire à 20H00 GMT, observée par la coalition arabe engagée contre les rebelles chiites dans ce pays.

«J'appelle toutes les parties à respecter cette trêve pour au moins cinq jours supplémentaires», a déclaré Ismail Ould Cheikh Ahmed en s'adressant, au nom du secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon, aux participants à une conférence à Ryad sur la crise yéménite.

Il a estimé que cette trêve, qui n'avait

pas permis d'acheminer suffisamment d'aide humanitaire dans les différentes zones touchées par le conflit armé, devrait se transformer en «un cessez-le-feu permanent». «Cette trêve humanitaire devra se transformer en un cessez-le-feu permanent», a répété le diplomate mauritanien dans son intervention à la conférence, à laquelle assistaient le président yéménite en exil Abd Rabbo Mansour Hadi et des représentants de factions yéménites.

Cette conférence se déroule en l'absence des rebelles chiites, principal protagoniste du conflit.

SYRIE

Daech s'empare d'une partie de la ville de Palmyre

Des éléments de l'organisation autoproclamée Etat islamique (Daech/EI) ont pris le contrôle samedi de plusieurs secteurs dans le nord de Palmyre, ville syrienne stratégique abritant les ruines d'une cité antique renommée, à l'issue d'après combats contre les forces du régime, selon l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (Osdh).

«EI a avancé et pris le contrôle de la majeure partie du nord de Palmyre, et des affrontements intenses se poursuivent», a expliqué

Rami Abdel Rahmene, le directeur de l'OSDH. Des combats se déroulent aussi près de la citadelle islamique dans l'ouest de la ville, a-t-il ajouté, soulignant que treize éléments de Daech ont péri sur ce front.

La plupart des ruines monumentales comportant notamment des colonnades torsadées romaines, des temples des tours funéraires, se trouvent elles au sud-ouest de la ville.

Le site qui fut l'un des plus importants foyers culturels du monde antique, est inscrit au patri-

moine mondial de l'Unesco.

Daech a lancé l'assaut sur Palmyre mercredi, se reprochant progressivement du site antique jeudi et vendredi. Les éléments de cette organisation armée ont exécuté au moins 49 civils durant cette offensive, selon l'Osdh.

Palmyre revêt une importance stratégique pour Daech puisqu'elle ouvre sur le grand désert syrien, limitrophe de la province irakienne d'Al-Anbar, en grande partie contrôlée par ce groupe armé.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de la Formation et de l'Enseignement Professionnels

Wilaya de Chlef

Direction de la Formation Professionnelle

N° Client : 004752 - 008639

N.I.F : 09.91.0201.504.00.51

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément à l'article 49 du Décret Présidentiel n° 10/236 du 07/10/2010 modifié et complété, portant réglementation des marchés publics, suite à l'évaluation technique et financière de la part de la commission de jugement et d'évaluation des plis, la Direction de la Formation Professionnelle de Chlef lance un avis d'attribution provisoire de l'avis d'appel d'offre restreint n° 008/2015 du 09/04/2015 dans les journaux nationaux: *Arrad + DK News*, concernant la réalisation d'un Institut National Spécialisé en Formation Professionnelle (700 P.F/400 lits) à El Moussala - Chlef, pour le lot indiqué au tableau ci-dessous :

Désignation du lot	Soumissionnaire	Montant de la soumission	Montant après correction	Délai	Note obtenue	N.I.F	Obs.
Lot 04: Bloc des Ateliers	TADJER Abdelkader	98.362.134,00 DA	77	13 mois	74 pts	398202010172536	Moins-disant

Conformément aux dispositions de l'article 114 du décret présidentiel n° 10/236 modifié et complété portant réglementation des marchés publics, les soumissionnaires contestant le choix opéré par le service contractant, peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés compétente dans un délai de dix (10) jours à compter de la première publication de cet avis, dans la presse qui a assuré la publication de l'avis d'appel d'offre et le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP).

Décès de Maître Francis Jacob, militant de la cause de l'indépendance de l'Algérie



Maître Francis Jacob, militant des droits et libertés, qui s'est investi pour la cause de l'indépendance de l'Algérie ainsi que pour la cause sahraouie, est décédé à Paris à l'âge de 82 ans, suite à une longue maladie, a indiqué dimanche le Comité National Algérien de Solidarité avec le Peuple Sahraoui (CNAPS), dans un communiqué transmis à l'APS.

Très jeune, Maître Jacob s'est investi avec sincérité et conviction pour la cause de l'indépendance de l'Algérie. Il a ainsi fait partie du collectif des Avocats du Front de libération nationale (FLN). Tiers-mondiste et internationaliste déterminé, Francis Jacob a été de tous les combats: contre la guerre au Vietnam, pour le triomphe de la révolution cubaine, surtout un engagement résolu contre la colonisation en Algérie et pour l'indépendance du peuple algérien, a indiqué le communiqué.

Le défunt a rendu l'âme en accompagnant jusqu'à son dernier souffle les Sahraouis dans leur juste lutte pour qu'ils puissent exercer leur droit à l'autodétermination et réaliser leur objectif de vivre libres et indépendants, a ajouté le texte.

L'avocat Francis Jacob qui fut l'un des dirigeants de la Ligue des droits de l'Homme (LDH) était le premier président du Syndicat des avocats de France (SAF). «Par la force de ses combats, il nous rappelle qu'il ne peut exister de société démocratique sans une défense infrangible des libertés», a écrit le président du SAF, Florian Borg, cité par des médias.

Le Président et les membres du CNAPS s'inclinent devant sa mémoire et rendent un hommage à sa droiture, à son abnégation et à son militantisme pragmatique et productif, lit-on dans le communiqué.

La cérémonie funèbre pour Francis Jacob se déroulera vendredi 22 mai au crématorium du Père-Lachaise à Paris, a précisé le communiqué du CNAPS. Né à Strasbourg le 17 août 1930, Francis Jacob, avocat à Paris de 1964 à 2002, fut aussi membre du Parti communiste français et a présidé le Comité pour la démocratie au Paraguay (1985-1995) ainsi que l'Association des amis de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), rappelle le SAF.

NAZIM SOUSSI (RÉALISATEUR) : «Connaître l'Histoire de l'Algérie est la meilleure façon de s'en réapproprier»

Connaître l'histoire de l'Algérie dans sa continuité, mettre la lumière sur des zones d'ombre et rompre avec la vision coloniale autour de

la question de la colonisation est la «meilleure façon de se réapproprier notre histoire», a estimé le réalisateur Nazim Souissi.



«Le peuple n'a jamais cessé de résister pendant 132 ans et l'indépendance de l'Algérie était un rêve pour des générations qui sont nées et sont mortes sous la colonisation française», a souligné le réalisateur au cours du débat qui a suivi la projection samedi soir à El khroub (Constantine) de son film documentaire «Merci pour la civilisation».

Il a rappelé que la guerre de libération nationale était l'aboutissement de plus d'un siècle de lutte contre un système colonial abject, appellant académiciens, chercheurs et journalistes à «déterrer des épisodes de notre histoire» pour, a-t-il soutenu, un «retour aux origines et un renforcement des liens au sein la société».

Affirmant que «Merci pour la civilisation» n'a pas pour objectif de «répondre à une quelconque polémique», M. Souissi a précisé que le documentaire «piste» les premières années de l'occupation française en Algérie et retrace une période peu connue et des fois «occultée» par certains historiens français qui se sont intéressés à l'histoire

de l'Algérie. Le film documentaire de 69 minutes revient sur la période de la colonisation de l'Algérie entre 1830 et 1834, et «exhume» des faits historiques et des détails qui renseignent sur cette période précise, s'appuyant, notamment, sur des correspondances administratives françaises et celles des consuls étrangers présents durant cette période à Alger. Sur les traces de ce que la France a présenté comme «une expédition civilisatrice», le documentaire, coécrit par Nazim Souissi et Zineb Merzouk, met la lumière sur le pillage de la Casbah en août 1830, le premier massacre des civils algériens à Blida en novembre de la même année et l'extermination d'une tribu à El Harrach. Le documentaire, enrichi par l'intervention d'historiens, d'universitaires, d'écrivains et un architecte paysagiste, revient sur le vécu des Algériens avant l'occupation, leur niveau de vie et leur savoir-faire industriel et artisanal, et détaille une période d'occupation brutale et violente qui a bouleversé le destin de tout un peuple. Au cours du débat qui a suivi la

projection au centre culturel M'hamed Yazid d'El Khroub, des intervenants ont évoqué la «rareté» de la source algérienne pour l'écriture de l'histoire, quand d'autres ont mis l'accent sur les archives algériennes en France et l'importance de les restituer.

Des intervenants ont, pour leur part, souligné «l'étourderie» qu'éprouveraient des universitaires, des historiens et même des journalistes-reports à approfondir, à travers des recherches et des documentaires, des faits historiques tels les enfumages, l'extermination et les massacres de dizaines de tribus durant 132 ans d'occupation, tandis que d'autres ont appelé à élargir la diffusion de ce documentaire aux établissements scolaires.

Selon M. Souissi, une demande de contribution à la traduction en arabe dialectal du documentaire «Merci pour la civilisation» a été déposée auprès du ministère des Moudjahidines, l'objectif étant d'assurer une diffusion pour le large public, a-t-il dit.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de L'habitat ,de L'urbanisme et de la Ville
Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Sétif
NIF : 099 1190 100 18833

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DES MARCHES DE REALISATION

Conformément aux dispositions du décret présidentiel n° 10-236 du 07-10-2010 complété et modifié et portant réglementation des marchés publics , l'office de promotion et de gestion immobilière de SETIF informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'Appel d'Offres National Restreint N° 10/ 2015 du 24/03/2015 relatif à la réalisation du lot VRD du projet cité ci-dessous , Qu'a l'issu de la séance de jugement et évaluation des offres , les marchés sont attribués provisoirement aux entreprises suivantes :

Projet	ETB	NIF	Note Technique	Montant (DA)	Délai	Observations
100/400/4000 Logts (LPL) à Ain-Arnat (w.Sétif) (Quinquennal 2010-2014)	SARL Groupe Bara et associers	000719010007857	80.71	25.098.083,71	07 Mois	Moins-Disant
100/200/3000 Logts (LPL) à Ain-Arnat (w.Sétif) - lot : 02 (Quinquennal 2010-2014)	SARL Groupe Bara et associers	000719010007857	80.00	20.916.242,94	06 Mois	Moins-Disant

- Les soumissionnaires ont un délai de trois (03) jours à partir du premier jour de la parution du présent avis à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières .
- Les soumissionnaires ont un délai de dix (10) jours à partir du premier jour de l'affichage du présent avis pour formuler d'éventuels recours.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER

CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE BIRTOUTA
COMMUNE DE BIRTOUTA

N° : 50/2015

Le numéro d'identification fiscale (NIF) : 41000200001608501035

**AVIS ATTRIBUTION
PROVISOIRE DU PROJET**

Conformément à l'article 49 du décret présidentiel n° 10-236 de la 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété .

Le président de la commune de Birtouta informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis de consultation N° 20 /2015 paru dans les quotidiens : «الجواز» le 05 /03/2015 et DK NEWS le 03/03/2015 que l'attribution provisoire s'est faite comme suit :

Intitulé du Projet	Entreprise retenue	L'offre financière en TTC	Délais D'exécution	Nombre de note	Numéro d'identification fiscal
Aménagement d'un espace vert cité 1680 logts à proximité de la cité AADL BIRTOUTA	ETBPH/TCE AGUENINI MILOUD	5.669.820,00 DA	03 mois	26,94	197509020004054

Pour les autres soumissionnaire pour consulté les résultats de l'analyse de leur offre technique et financière dans un délai de 03 jours donc les contestants de cette attribution peut déposer un recours auprès de la commission communale des marchés compétente en la matière et ce durant les 10 (dix) Jours qui suivent la première parution de cet avis dans la presse et ce conformément à l'article 114 du décret 10-236 du 07/10/2010 modifié et complété .

DK NEWS

Anep : 325 147 du 18/05/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER

CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE BIRTOUTA
COMMUNE DE BIRTOUTA

N° : 52/2015

Le numéro d'identification fiscale (NIF) : 41000200001608501035

**AVIS ATTRIBUTION
PROVISOIRE DU PROJET**

Conformément à l'article 49 du décret présidentiel n° 10-236 de la 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété .

Le président de la commune de Birtouta informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis de consultation N° 20 /2015 paru dans les quotidiens : «الجواز» le 05 /03/2015 et DK NEWS le 03/03/2015 que l'attribution provisoire s'est faite comme suit :

Intitulé du Projet	Entreprise retenue	L'offre financière en TTC	Délais D'exécution	Numéro d'identification fiscal
Aménagement d'un espace vert cité 1680 logts à proximité 98 locaux BIRTOUTA	SARL (ABC) BOUBADACHE ELMAHDI	1.439.100,00 DA	01 mois	001416100847297

Pour les autres soumissionnaire pour consulté les résultats de l'analyse de leur offre technique et financière dans un délai de 03 jours donc les contestants de cette attribution peut déposer un recours auprès de la commission communale des marchés compétente en la matière et ce durant les 10 (dix) Jours qui suivent la première parution de cet avis dans la presse et ce conformément à l'article 114 du décret 10-236 du 07/10/2010 modifié et complété .

DK NEWS

Anep : 325 151 du 18/05/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER

CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE BIRTOUTA
COMMUNE DE BIRTOUTA

N° : 51/2015

Le numéro d'identification fiscale (NIF) : 41000200001608501035

**AVIS ATTRIBUTION
PROVISOIRE DU PROJET**

Conformément à l'article 49 du décret présidentiel n° 10-236 de la 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété .

Le président de la commune de Birtouta informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis de consultation N° 20 /2015 paru dans les quotidiens : «الجواز» le 05 /03/2015 et DK NEWS le 03/03/2015 que l'attribution provisoire s'est faite comme suit :

Intitulé du Projet	Entreprise retenue	L'offre financière en TTC	Délais D'exécution	Numéro d'identification fiscal
Aménagement d'un espace vert coté siège circonscription administrative centre ville BIRTOUTA	SARL (ABC) BOUBADACHE ELMAHDI	1.193.400,00 DA	01 mois	001416100847297

Pour les autres soumissionnaire pour consulté les résultats de l'analyse de leur offre technique et financière dans un délai de 03 jours donc les contestants de cette attribution peut déposer un recours auprès de la commission communale des marchés compétente en la matière et ce durant les 10 (dix) Jours qui suivent la première parution de cet avis dans la presse et ce conformément à l'article 114 du décret 10-236 du 07/10/2010 modifié et complété .

DK NEWS

Anep : 325 145 du 18/05/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER

CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE BIRTOUTA
COMMUNE DE BIRTOUTA

N° : 53/2015

Le numéro d'identification fiscale (NIF) : 41000200001608501035

**AVIS ATTRIBUTION
PROVISOIRE DU PROJET**

Conformément à l'article 49 du décret présidentiel n° 10-236 de la 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété .

Le président de la commune de Birtouta informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis de consultation N° 20 /2015 paru dans les quotidiens : «الجواز» le 05 /03/2015 et DK NEWS le 03/03/2015 que l'attribution provisoire s'est faite comme suit :

Intitulé du Projet	Entreprise retenue	L'offre financière en TTC	Délais D'exécution	Nombre de note	Numéro d'identification fiscal
Aménagement d'un espace vert et de détente cité 300 logts BIRTOUTA	ETB/TCE CHOUHRA TAHTANE HASSINA	6.709.950,00 DA	45 jours	25,5	297409200057038

Pour les autres soumissionnaire pour consulté les résultats de l'analyse de leur offre technique et financière dans un délai de 03 jours donc les contestants de cette attribution peut déposer un recours auprès de la commission communale des marchés compétente en la matière et ce durant les 10 (dix) Jours qui suivent la première parution de cet avis dans la presse et ce conformément à l'article 114 du décret 10-236 du 07/10/2010 modifié et complété .

DK NEWS

Anep : 325 142 du 18/05/2015

PROGRAMME DU JOUR

TF1

- 06:25 Culture Infos : TFou
08:25 Autre : Météo
08:30 Culture Infos : Téléshopping
09:20 Autre : Météo
09:25 : Au nom de la vérité
09:55 : Au nom de la vérité
10:25 Série TV : Petits secrets entre voisins
10:55 Série TV : Petits secrets entre voisins
11:20 Série TV : Petits secrets entre voisins
12:00 Autre : Les douze coups de midi
12:50 Culture Infos : Petits plats en équilibre
13:00 Autre : Journal
13:40 Culture Infos : Petits plats en équilibre
13:45 Autre : Météo
13:55 : Les feux de l'amour
15:10 : Ma soeur, mon pire cauchemar
17:00 Autre : L'addition, s'il vous plaît
18:00 Autre : Bienvenue au camping
19:00 Autre : Money Drop
19:55 Autre : Météo
20:00 Autre : Journal
20:30 Autre : Tirage du Loto
20:35 Autre : Météo
20:40 Série TV : Nos chers voisins
20:45 Autre : C'est Canteloup
20:55 Série TV : Mes amis, mes amours, mes emmerdes
21:50 Série TV : Mes amis, mes amours, mes emmerdes
22:50 Série TV : New York Unité Spéciale
23:40 Série TV : New York Unité Spéciale

2

- 06:25 Culture Infos : Point route
06:30 Autre : Journal
06:35 Culture Infos : Télématin
06:57 Autre : Météo 2
07:00 Autre : Journal
07:10 Culture Infos : Télématin (suite)
08:00 Autre : Journal
08:10 Culture Infos : Télématin (suite)
09:05 : Dans quelle éta-gère
09:10 : Des journées et des vies
09:35 : Amour, gloire et beauté
10:00 Culture Infos : C'est au programme
10:55 Autre : Météo outremer
11:00 Autre : Motus
11:30 Autre : Les Z'amours
12:05 Autre : Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Autre : Météo 2
13:00 Autre : Journal
13:48 Autre : Météo 2
13:50 Culture Infos : Consomag
14:00 Culture Infos : Toute une histoire
15:10 Culture Infos : L'histoire continue
15:40 : Comment ça va bien !
16:40 : Comment ça va bien !
17:20 Autre : Mon food truck à la clé
18:15 Autre : Joker
18:50 Autre : N'oubliez pas les paroles
19:25 Autre : N'oubliez pas les paroles
19:55 Autre : Météo 2
20:00 Autre : Journal
20:40 Série TV : Parents mode d'emploi
20:46 Série TV : Parents mode d'emploi
20:48 Culture Infos : L'Eurovision, l'instant
20:50 Autre : Météo 2
20:55 Série TV : Major Crimes
21:35 Série TV : Major Crimes
22:20 Série TV : Major Crimes
23:00 Autre : Mots croisés

3

- 06:00 Autre : EuroNews
06:45 : Des baskets dans l'assiette
06:49 : Le petit dinosaure
07:11 : Le petit dinosaure
07:37 : Marsupilami
08:04 : Les lapins crétins : invasion
08:11 : Les lapins crétins : invasion
08:17 : Les lapins crétins : invasion
08:27 : Les lapins crétins : invasion
08:34 : Les lapins crétins : invasion
08:40 : Les lapins crétins : invasion
08:47 : Peanuts
08:49 : Peanuts
- 08:50 Culture Infos : Dans votre région (1ère partie)
09:50 Culture Infos : Dans votre région (2e partie)
10:45 Culture Infos : Consomag
10:50 Culture Infos : Midi en France
11:55 Autre : Météo
12:00 Autre : 12/13 : Journal régional
12:25 Autre : 12/13 : Journal national
12:55 Culture Infos : Météo à la carte
14:00 Série TV : Un cas pour deux
15:05 Série TV : Un cas pour deux
16:10 Autre : Des chiffres et des lettres
16:50 Autre : Harry
17:25 Culture Infos : Un livre, un jour
17:30 Autre : Slam
18:10 Autre : Questions pour un champion
19:00 Autre : 19/20 : Journal régional
19:18 Autre : 19/20 : Edition locale
19:30 Autre : 19/20 : Journal national
19:58 Autre : Météo
20:00 Culture Infos : Tout le sport
20:15 Autre : Météo régionale
20:20 : Plus belle la vie
20:50 : La vie secrète des chansons
22:40 Autre : Météo
22:42 Culture Infos : Parlons passion, en quelques mots
22:45 Autre : Grand Soir 3
23:35 : Riz amer

CANAL+

- 06:50 Autre : Le Before du grand journal
07:16 Autre : La météo
07:18 Autre : Le petit journal de la semaine
07:45 Autre : Zapping de la semaine
08:10 Autre : La météo
08:12 Série TV : Anger Management
08:30 Série TV : True Detective
09:25 Série TV : True Detective
10:15 Autre : Les Guignols : l'intégrale
10:53 Culture Infos : Plateau cinéma indépendant
10:55 Cinéma : My Sweet Pepper Land
12:20 Culture Infos : La nouvelle édition
12:45 Culture Infos : Suivez la guide à Cannes
12:48 : La nouvelle édition, 2e partie
14:05 Cinéma : Grace de Monaco
15:47 Série TV : Casting(s)
15:50 Culture Infos : Spécial investigation
16:45 Cinéma : On a failli être amies
18:10 Autre : Le Before du grand journal
18:45 Autre : Le JT
19:04 Culture Infos : Suivez la guide à Cannes
19:05 Autre : Le grand journal de Cannes
20:05 Autre : Le grand journal de Cannes, la suite
20:25 Autre : Le petit journal
21:00 Série TV : Le bureau des légendes
21:55 Série TV : Le bureau des légendes
22:55 Culture Infos : Spécial investigation

M

- 06:00 Autre : M6 Music
07:00 Autre : Météo
07:05 : Les blagues de Toto
07:20 : La maison de Mickey
07:40 : Princesse Sofia
08:05 : Sammy & Co
08:20 : Alvinnn !!! et les Chipmunks
08:35 : Alvinnn !!! et les Chipmunks
08:45 Autre : Météo
08:50 Culture Infos : M6 boutique
10:00 Série TV : 90210
10:50 Série TV : Devious Maids
11:45 Série TV : Devious Maids
12:40 Autre : Météo
12:45 Autre : Le 12.45
13:05 Série TV : Scènes de ménages
13:40 Autre : Météo
13:45 : La muse de l'artiste
15:45 : L'enfer à domicile
17:40 Autre : Les reines du shopping
18:50 Série TV : En famille
19:40 Autre : Météo
19:45 Autre : Le 19.45
20:10 Série TV : Scènes de ménages
20:55 Cinéma : Une journée en enfer
23:20 Cinéma : Piège de cristal

TÉLÉ

La sélection

TF1

20h55

Mes amis, mes amours, mes emmerdes



Résumé

François a été victime d'un oedème de Quincke. Serait-il allergique à sa mère ? C'est en tout cas l'idée saugrenue qui lui passe par la tête. Pendant ce temps, Fred, à son attitude fuyante, devine que François l'a sans doute surpris la veille avec Caro, avec qui il a passé la nuit. Inquiète pour son mari, Marie lui cache qu'elle n'a pas renoncé à poursuivre le maire. Mais comment garder ces secrets alors que les amis vont partir ensemble à Ettat, pour un week-end qu'Olivier avait organisé avant de mourir ?

2

20h45

Major Crimes

Résumé

Derek Hansel, responsable d'une association venant en aide aux prostituées mineures, a été retrouvé mort dans son bureau, assassiné d'un coup de couteau en plein cœur. Une jeune prostituée, Elena, se trouvait sur les lieux du crime. Elle s'est échappée par la fenêtre de la salle de bains. Rapidement retrouvée, la jeune femme dit avoir entendu une violente dispute mais n'a pas pu voir l'interlocuteur de la victime...

19h30



La vie secrète des chansons

Résumé

Qu'elles soient engagées, auto-biographiques, humoristiques ou nostalgiques, toutes les chansons cachent une histoire intime. Le voyage commence par une des plus belles et poignantes histoires d'amour avec Ma déclaration chantée par France Gall. Cette déclaration cachait un vrai coup de foudre entre deux stars françaises, mais aussi un amoureux déchu... C'est aussi une passion amoureuse qui a inspiré Je t'aime moi non plus chanson interprétée par le mythique couple Gainsbourg-Birkin initialement destinée à une autre artiste... André Manoukian décrypte aussi les chansons qui ont fait bouger les mentalités de Comme ils disent de Charles Aznavour qui brise le tabou de l'homosexualité, à Michel Sardou qui signe l'un de ses plus grands succès avec Le Rire du sergent. Nous allons découvrir la vérité sur celui qu'il nommait "La folle du régime"... Le documentaire permet aussi de comprendre que derrière les plus grands succès, il y a des histoires émouvantes d'artistes qui prennent la plume pour parler de sujets provocants ou très personnels : c'est le cas de Pierre Perret avec sa chanson Lily ou de Cali avec son Droit des pères...

CANAL+

20h55

Le bureau des légendes

Résumé

Un stratagème a été élaboré pour amener Kerbouche à la DGSE. Une fois dans les locaux, il raconte la vérité sur Cyclone et révèle qu'il est en danger de mort... Le temps presse ! Le Quai d'Orsay découvre la réalité des négociations secrètes, tandis que la DGSE monte une opération de recrutement de Nadia. Marie-Jeanne est pourtant sceptique et reste convaincue que Malotru n'a pas tout dit lors de sa confession : Nadia acceptera-t-elle vraiment d'être recrutée ?

20h50

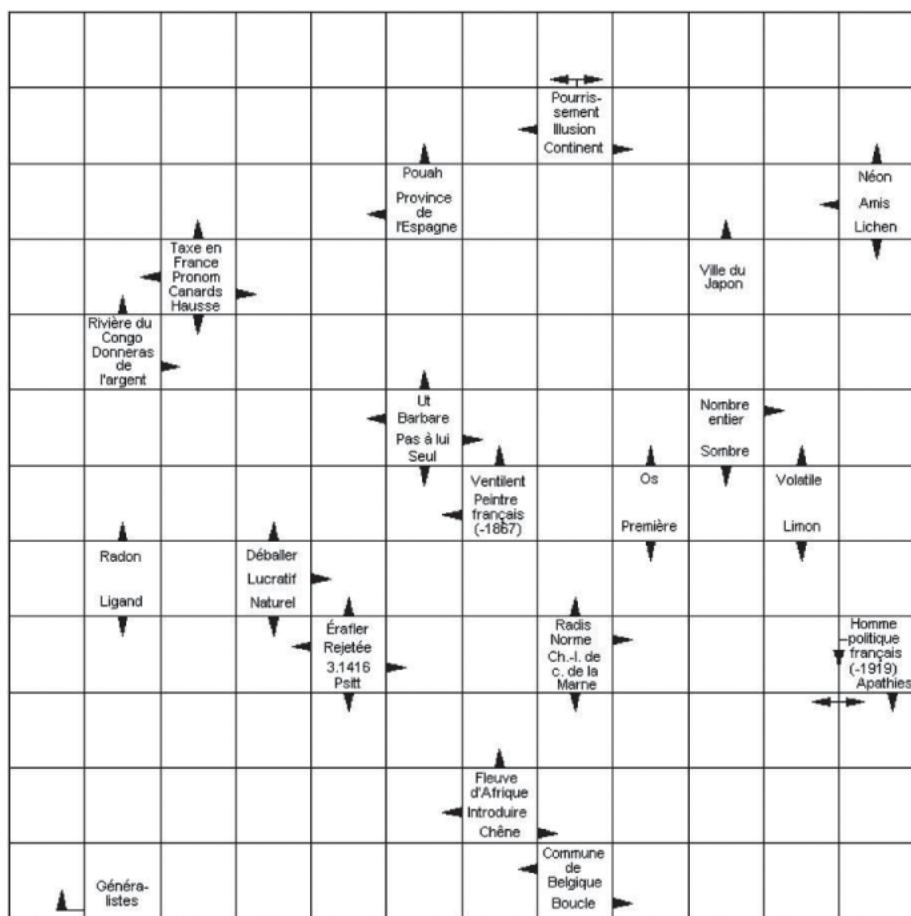


Une journée en enfer

Résumé

De nouveau sur la brèche, l'inspecteur McClane et un brave commerçant à qui il doit la vie sont forcés de mener un jeu de piste, aussi explosif que meurtrier, organisé par un terroriste particulièrement redoutable et qui a une idée en or derrière la tête.

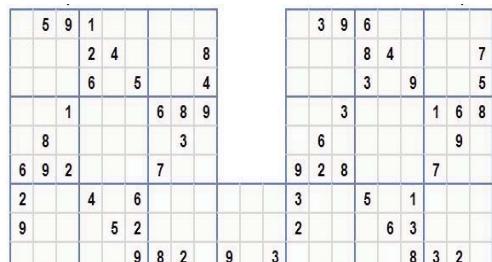
Mots fléchés n°955



Samouraï-Sudoku n°955

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°955

► Horizontalement:

1. Indépendance
2. Logement des militaires – Aluminium
3. Rassasié - Routine
4. Jugement - Etang de la côte méditerranéenne
5. Ch.-l. de c. de Yvonne
6. Personnage comique créé par Molière
7. Coutumes - Américium - Hi-
8. Ministre ou dignitaire religieux musulman - Fer - Pierres
9. Ennuierante
10. Parcourir un roman - Ch. - l. de c. de la Marne
11. Première femme - Amer- tume profonde
12. Résidas que part - Pénète

► Verticalement:

1. Commune des Yvelines
2. Enlève les corps étrangers à la surface d'une étoffe - Conjonction
3. Diversifiés - Conclus
4. Article espagnol - Ammo- phile
5. Étendue désertique - D'une seule couleur - Pro- nom relatif
6. Moscovites - 1/2 seconde
7. Dis qu'une chose n'existe pas - Émanation
8. Liaison chimique de deux atomes par mise en commun d'électrons - Xénon
9. Poisson d'eau douce - Coulis d'ail pilé avec de l'huile d'olive (pl.)
10. Euphorium - Agées - Inter- jection
11. Liquide extrait du sang par les reins - Imbécile
12. Vin blanc sec - Hauser - une note d'un demi-ton

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

7 erreurs



Proverbes

Prends en compte les paroles de celui qui t'a fait pleurer, non pas celles de celui qui t'a fait rire.

Proverbe algérien

La malédiction ne frappe jamais avec un bâton.

Proverbe berbère

Allonge tes pieds en proportion de ton tapis.

Proverbe arabe

L'argent n'a pas d'odeur.

Proverbe français

C'est arrivé un 18 Mai

1268 : Prise de la principauté d'Antioche par les Mamelouks.

1302 : Matines de Bruges.

1643 : Anne d'Autriche devient régente de France.

1804 : Constitution de l'an XII.

1869 : Fin de la guerre de Boshin.

1955 : Fin de l'opération Passage to Freedom.

1980 : Eruption du mont Saint Helens dans l'État de Washington aux États-Unis.

1980 : Soulèvement de Kwangju.

2012 : Résolution n° 2048 du Conseil de sécurité des Nations unies ayant pour sujet : la situation en Guinée-Bissau.

Célébrations :

- Journée internationale des musées.

- Journée mondiale du vaccin contre le Sida (World AIDS Vaccine Day).

- Haïti : Jour du drapeau.

- Somalie : Fête de l'indépendance (Independence Day).

- Turkménistan : Fête de la renaissance, de l'unité, et de la poésie de (Magtymguly Pyragy).

NATIONALE UNE DE HANDBALL DAMES (21^eJOURNÉE)

Le HBC El Biar sacré champion



Le club du HBC-El-Biar (dames) a été sacré champion d'Algérie de handball pour la saison 2014/2015 en s'imposant, une journée avant la fin du championnat, à Arzew face au HBCF Arzew sur le score de 25 à 17. Grâce à cette victoire, le HBC-El-Biar porte à trois points son avance sur le GS Pétroliers, confirmant ainsi sa domination sur la compétition depuis le début de saison avec un parcours sans défaite, remportant ainsi son 2ème titre de champion, sept ans après. En bas du tableau, la dernière journée déterminera les deux clubs qui accompagnent le CHB Bachdjara en division régionale.

Résultats et classement à l'issue de la 21^e Journée:

	Pts	J
HBCF Arzew - HBC El Biar	17 - 25	
GS Pétroliers - FS Constantine	36 - 22	
HC Mila - HHB Saïda	26 - 24	
ASFAK Constantine - RIJA Alger	26 - 25	
HBC Gdyel - ESFOR Tougourt	27 - 29	
CHB Bachdjara - OJS Constantine	27 - 26	

Classement:	Pts	J
1.HBC El Biar	42	21
2.GS Pétroliers	39	21
3.FS Constantine	30	21
4.HBCF Arzew	22	21
5.HHB Saïda	19	21
6.ESFOR Tougourt	18	21
7.RIJA Alger	17	21
8.HC Mila	16	21
9.ASFAK Constantine	14	21
-OJS Constantine	14	21
11.HBC Gdyel	13	21
12.CHB Bachdjara	7	21

SEMI-MARATHON DE HAMMA-BOUZIANE

La palme à Fethi Meftah d'Alger

L'athlète Meftah Fethi d'Alger a réussi à monter sur la plus haute marche du podium et décrocher le prix major du semi marathon organisé samedi par l'APC de Hamma-Bouziane (Constantine) en collaboration avec la ligue de Wilaya d'athlétisme et la direction de la jeunesse et des sports (DJS) de Constantine.



Devançant ses poursuivants immédiats, Agoune Khoudir et Belounis Mohamed de Constantine, Meftah Fethi s'est imposé par sa condition physique, franchissant la ligne d'arrivée sans grande difficulté. Coté

dames, Sabour Nassima de Médea, est sortie vainqueur malgré la présence de nombreuses spécialistes en compétition.

Parcouru sur une distance de 21 km avec point de départ la draïa de Zighoud

Youcef, et l'arrivée le centre

ville Hamma Bouziane, ce semi marathon a réuni pas moins de 287 participants toutes catégories confondues, issus de 18 wilayas du pays. Les organisateurs de cette course sur route se sont félicités de la réussite de cette compétition, appelle

Résultats techniques :
18/39 ans : Meftah Fethi (Alger)
Agoune Khoudir
Belounis Mohamed
40/49 ans : Chettouh Noureddine (Tebessa)
Hadj Youcef Abdelaziz (Alger)
Debbache Hichem
50/59 ans : Reguiue Brahim (AAsfa- Constantine)
Goufi Mohammed (Asfa ÛConstantine)
Amamra Daoud (Jijel)
60 ans et plus : Kheil Alloua (Batna)

900 participants au semi-marathon de la corniche jijeliennne

Quelque neuf cents (900) participants sont attendus au semi-marathon de la corniche jijeliennne prévu le 5 juin prochain, a-t-on appris dimanche, des organisateurs.

Cette 17^e édition inscrite dans le cadre d'un programme du circuit national de course à pied sur route verra la participation d'athlètes de 48 wilayas, ils étaient 700 sportifs venus alors de 32 wilayas lors de l'édition 2014,

selon les responsables de la ligue de wilaya d'athlétisme.

Cette épreuve qui se déroulera entre les communes d'El Aouana et Jijel sur 21 km, concerne les sportifs de 18 ans et plus, a-t-on ajouté. Une commission de préparation de cette manifestation sportive a été mise en place et les inscriptions se font au niveau de la ligue de wilaya d'athlétisme, rappelle-t-on.

TOUR D'ITALIE DE CYCLISME

Intxausti gagne l'étape, Contador conserve le maillot rose

L'Espagnol Benat Intxausti (Movistar) a remporté samedi en solitaire la 8^e étape du Tour d'Italie de cyclisme à la station de Campitello Matese, alors que son compatriote Alberto Contador (Tinkoff), a conservé le maillot rose de leader. Au classement de l'étape, Intxausti rescapé d'une longue échappée, a précédé d'une vingtaine de secondes son compatriote Mikel Landa, un coéquipier d'Aru qui est parti en contre à moins de 5 kilomètres de l'arrivée. Dans cette étape de 186 kilomètres, un trio (Betancur, Kruijswijk, Vande-

walle) s'est présenté au pied de la montée finale avec une minute et demie d'avance sur ses anciens compagnons d'échappée (Niemić, Samoilau, Danielson, Finetto, Reichenbach, Pellizzotti, Zakarin, Intxausti, Bongiorno) et quatre minutes sur le peloton.

Intxausti, parti en contre-attaque, a distancé son dernier compag' on, le Suisse Sébastien Reichenbach, à 3,5 kilomètres de la ligne pour aller gagner son deuxième succès d'étape dans le Giro, deux ans après sa victoire acquise à Ivrea. Le Basque, qui est âgé de

29 ans, avait également porté en 2013 le maillot rose durant une journée et s'était classé 8^e du classement final. Au classement général provisoire, Contador, qui a empêché 2 secondes de bonification dans un sprint intermédiaire, précède Aru de 4 secondes. Dimanche, la 9^e étape, la plus au sud de cette édition du Giro, se court sur un parcours de 215 kilomètres très accidenté, difficile et piégeux, entre Bénévent et San Giorgio del Sannio, à la veille de la première journée de repos.

Le Kazakh Golovkin conserve son titre de champion WBA et IBO des poids moyens

Le Kazakh Gennady Golovkin a conservé son titre de champion WBA et IBO des poids moyens face à l'Américain Willie Monroe, samedi à Inglewood (Californie). Golovkin, 33 ans, a signé son 20^e succès consécutif par KO en dominant de bout en bout son adversaire avant que l'arbitre n'arrête le combat à la

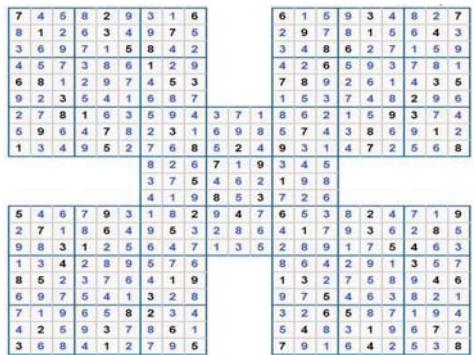
6^e reprise. Il a envoyé Monroe à deux reprises au tapis lors du 2^e round, puis l'a durement touché lors de la 6^e reprise avec une combinaison gauche-droite au visage qui a conduit l'arbitre à mettre fin au combat.

«Je lui ai montré qui était le champion, qui était le N.1 de la catégorie et

maintenant je veux unifier la catégorie. Je veux moi aussi avoir mon «super-combat», moi, je ferai le show», a déclaré le Kazakh établi en Californie. Plus tôt dans la soirée, le Nicaraguayen Roman Gonzalez avait conservé son titre WBC des poids mouschés en dominant le Mexicain Edgar Sosa.



Sudoku N°954



S o l u t i o n

Mots Croisés N°954

SAINTLAURENT
CISEAUX■BRAI
LEONINES■ETE
E■DELERUE■AR
ROY■LEAN■ETC
ERNEE■IN■NOE
NIAT■U■AVRIL
CYMAISE■AIRE
HAI■BANC■CET
Y■QUE■LOCHS■
MOURRAIT■I■A
EZE■ETAYERAS

Mots Fléchés N°954

HORTICULTURE
■PERIR■AINES
GEAI■ONC■EN■
ARCEAU■ESTOC
LET■BLATTE■R
VRILLER■ELFE
A■QUIREZ■LEV
NONNE■TELE■A
IN■CROIRE■ER
SETH■LEOPOLD
EGRENER■R■BE
RAIRE■ELEVES

28^e JOURNÉE DE LA LIGUE 1 MOBILIS**L'ES Sétif à trois points du titre de champion**

En réalisant un nul face au CR Belouizdad (0-0), l'ES Sétif ne se trouve plus qu'à trois points du titre de champion d'Algérie à l'issue de la 28^e journée de la ligue 1 Mobilis qui a été caractérisée par pas moins de sept matchs nuls sur les huit rencontres disputées samedi dernier.

**Said Ben**

Si donc en tête du classement l'ES Sétif a pris une sérieuse option pour un septième titre de champion d'Algérie, au bas du tableau c'est la bouteille à encre où pas moins de onze équipes sont théoriquement menacées de relégation, historique dans le monde !

Le leader, l'ES Sétif, a donc ramené un précieux nul de son déplacement au stade du 20 aout à Alger face au CR Belouizdad (0-0) pour voir le titre s'approcher d'Aïn El Fouara.

Avec le nul donc l'ES Sétif maintient son écart de 4 points sur ses poursuivants immédiats qui lutteront pour les places qualificatives aux compétitions continentales et régionales.

En effet, la lutte pour la seconde place synonyme de participation à la Ligue des champions d'Afrique l'an prochain s'annonce acharnée et palpitante entre plusieurs clubs.

Le MO Bejaia, qui restait sur un nul à domicile face au MC Oran est revenu avec un précieux point de son déplacement face à l'USM Alger ou rien ne va plus (1-1). Du coup l'USMA se voit théoriquement menacée de relégation.

Avec ce nul, le détenteur de la Coupe d'Algérie 2015 conserve sa seconde place en compagnie du MC Oran accroché par l'ASMO (0-0) dans le derby oranais et le CR Belouizdad qui a laissé une belle opportunité de revenir à un point du leader.

Dans le bas du classement, le NA Hussein-dey a réalisé la meilleure opération de la journée en allant battre

l'USM El Harrach (2-1) grâce à Bendebka et Madi alors que l'unique but d'El Harrach a été l'œuvre d'Amada (49') sur penalty.

Suite à cette victoire, le NA Hussein-Dey quitte la zone des relégables mais reste tout de même menacé.

Les Sang et Or occupent désormais la neuvième position en compagnie du MC Alger, auteur d'un nul face au CS Constantine (1-1) et la JS Kabylie qui est allée accrocher le RC Arbaâ (0-0).

NAJD, JSK et MCA sont toujours menacés à deux journées de l'épilogue, alors que l'ASO Chlef, le MC El Eulma et l'USM Bel Abbes se trouvent actuellement dans les places des relégables.

Lors de la prochaine journée, on notera d'abord que l'ES Sétif jouera son septième titre en recevant le CS Constantine. Une très bonne occasion pour les Sétifiens afin de fêter avec ses supporters le titre de champion d'Algérie après celui de champion d'Afrique et de super champion d'Afrique. Soit presque la totale puisqu'il manque la Coupe d'Algérie...

Et toujours pour la prochaine journée, on notera des chocs très intéressants à suivre dont l'ASO qui accueillera le NAHD, l'USMBA qui se déplacera à Bechar pour croiser le fer avec la JSS alors que le MCEE effectuera un périlleux déplacement à Bejaia.

Les deux dernières journées sont donc le plus logiquement celles des décantations et de l'éclaircissement de la situation de ce championnat d'Algérie qui a étonné le monde entier par son caractère de suspens jusqu'au

bout avec pas moins de onze équipes menacées de relégation et le titre de champion pas encore bien déterminé...

Résultats :

MC El Eulma - JS Saoura	0-0
USM Alger - MO Bejaia	1-1
MC Oran - ASM Oran	0-0
CS Constantine - MC Alger	1-1
CR Belouizdad - ES Sétif	0-0
RC Arbaâ - JS Kabylie	0-0
USM El Harrach - NA Hussein Dey	1-2
USM Bel Abbes - ASO Chlef	0-0

Classement :

	Pts	J
1. ES Sétif	45	28
2. MO Bejaia	41	28
- MC Oran	41	28
- CR Belouizdad	41	28
5. USM El-Harrach	40	28
6. CS Constantine	39	28
7. ASM Oran	38	28
- USM Alger	38	28
9. RC Arbaâ	36	28
- JS Kabylie	36	28
- MC Alger	36	28
- JS Saoura	36	28
- NA Hussein Dey	36	28
14. ASO Chlef	35	28
- MC El-Eulma	35	28
16. USM Belabbes	33	28

Prochaine journée :

CRB-RCA
ASO-NAHD
JSS-USMBA
MOB-MCEE
ASMO-USMA
MCA-MCO
ESS-CSC
JSK-USMH

FINALE COUPE D'ALGÉRIE (U20 - GARÇONS)**Victoire finale de l'AC Paradou devant USF Bordj Bou Arréridj (3-0)**

L'AC Paradou a remporté la Coupe d'Algérie de football des moins de 20 ans (U20 garçons) en battant samedi au stade de Boumerdes le USF Bordj Bou Arréridj sur le score de 3 buts à 0 (mi-temps: 1-0).

Les buts de l'AC Paradou ont été inscrits par Loucif (20', 76') et Cheraita (70').

La finale des U17 filles disputée également samedi à Boumerdes a vu la victoire du CF Akbou devant l'ASE Alger Cen-

tre sur le score de 2 buts à 1 (mi-temps: 1-1).

Résultats complets des finales disputés vendredi et samedi :

U20 garçons	AC Paradou - USF Bordj Bou Arréridj	3-0
U20 filles	FC Bejaia - CF Akbou	4-1
U17 filles	CF Akbou - ASE Alger Centre	2-1
Seniors dames	AS Sûreté nationale - FC Constantine	0-0 (3-1 aux tab.)

ES Sétif :**Khedairia : «En prolongeant mon contrat, j'ai opté pour la stabilité»**

Le gardien de but international de l'ES Sétif (Ligue 1 algérienne de football), Sofiane Khedairia, qui vient de prolonger son contrat d'une saison, a indiqué avoir choisi la stabilité, rejetant du coup «des propositions venues de France».

«Je suis très content d'avoir prolongé mon contrat avec l'ESS, je ne pense pas trouver mieux ailleurs. J'ai choisi la stabilité avec l'objectif de réaliser une bonne saison», a affirmé samedi le portier sétifien, à l'issue du match face au CR Belouizdad (0-0), disputé au stade du 20-aout 1955 d'Alger, dans le cadre de la 28^e journée du championnat.

Ayant songé à quitter l'Entente cet été, Khedairia (26 ans) s'est résigné à prolonger son bail, lui qui avait atterri à Sétif en 2012, en provenance du Mans (CFA 2/France).

«J'ai décliné des propositions qui me sont parvenues de France, d'autant que j'ambitionne à réaliser une saison pleine que se soit avec mon club ou bien avec l'équipe nationale», a-t-il ajouté. Le portier, formé à Toulouse, vient d'être convoqué en équipe nationale, en vue de la réception des Seychelles, le 13 juin à Blida (20h30), pour le compte de la 1^{re} journée (Gr. J) des qualifications de la CAN-2017 au Gabon.

«C'est un honneur pour moi de faire partie des joueurs convoqués en sélection, je tâcherai bien évidemment de saisir ma chance. Mon objectif est de rester le plus longtemps possible chez les Verts», a-t-il souligné.

L'ESS, leader de la Ligue 1 à quatre longueurs de ses poursuivants directs, est bien parti pour décrocher son 7^e titre de champion, à deux journées de l'épilogue.

HAMMAR : «Madoui restera l'entraîneur du club la saison prochaine»

Le technicien Kheireddine Madoui restera officiellement l'entraîneur de l'ES Sétif la saison prochaine, a affirmé samedi à Alger, le président Hassan Hammar à l'issue de la rencontre de son équipe contre le CR Belouizdad (0-0) de la 28^e journée du championnat de Ligue 1 «Mobilis» de football.

«Madoui restera officiellement l'entraîneur de Sétif la saison prochaine. On s'est mis d'accord sur tout. C'est un technicien qui a apporté beaucoup à notre équipe» a déclaré Hammar à la presse.

A la tête des champions d'Afrique depuis deux ans, Madoui avait annoncé son départ du club en fin de saison, juste après la qualification de son équipe pour la phase des poules de la Ligue des champions d'Afrique contre le Raja Casablanca.

A deux journées de la fin du championnat d'Algérie de Ligue 1 «Mobilis», l'ES Sétif est désormais à une victoire d'un septième titre de champion. Lors de la prochaine journée, les Sétifiens accueilleront le CS Constantine au stade du 8-Mai 45.



SONDAGE DU MEILLEUR ARBITRE ARABE (AL-HADATH AL-ARIADHI)

Haimoudi sacré pour la troisième fois

L'ancien arbitre international algérien Djamel Haimoudi a remporté le prix du «sifflet d'or» attribué par la revue libanaise «Al-Hadath Al-Ariadihi» au meilleur arbitre arabe de l'année 2014 et ce pour la troisième fois de suite, rapporte dimanche la presse locale Haimoudi qui a récolté 142 points, a devancé Nawaf Choukrallah du Bahreïn, qui a eu 139 points.

La troisième place du sondage est revenue à l'arbitre qatari, Abderrahmane Abdou.

Dans le sondage du «drapeau d'or», attribué au meilleur arbitre assistant, l'Algérien Abdelhak Etchiali a terminé à la troisième place, pour la deuxième fois de rang, derrière le Bahreïni Ibrahim Moubarak et le Marocain Redouane Achik.

Le sondage a vu la participation de 39 arbitres arabes, en activité ou retraités, qui ont intégré les différentes commissions d'arbitres de leurs fédérations nationales ou des instances internationales.

Haimoudi (45 ans) avait mis fin à sa carrière à l'issue de la dernière Coupe du monde 2014, au Brésil, où il avait eu notamment dirigé le match pour la 3e place entre le Brésil et les Pays-Bas (0-3).

CHAMPIONNAT DE FRANCE AMATEUR - GRENOBLE FOOT 38 Aziz Tafer de nouveau opérationnel

Aziz Tafer, le défenseur Algérien de Grenoble Foot 38 (Championnat de France Amateur), indisponible depuis une semaine à cause d'une blessure est «de nouveau opérationnel» a indiqué lundi son club employeur sur son site officiel.

«Tafer s'est entièrement remis de sa blessure et il devrait pouvoir tenir sa place samedi prochain (23 mai, ndlr) pour la réception de Saint-Priest» a précisé le GF38. Le cousin de l'ancien Lyonnais Yannis Tafer avait contracté



cette blessure le 10 mai contre l'équipe «B» de Montpellier et les examens médicaux qu'il a passés juste après, ont révélé la présence d'une petite déchirure musculaire, nécessitant une semaine sans compétition. Avec les soins et le repos, Tafer (31 ans) s'est remis de cette blessure et il dispose d'une semaine pour préparer le prochain match de championnat, programmé à 17h00 (heure algérienne) au Stade des Alpes.

Le GF38, actuel 2e au classement général du CFA, avec un point de retard sur l'AS Béziers, compte un nombre important de joueurs algériens dans ses rangs, dont Farès Hachi et l'ex-international Nassim Akrour.

CHAMPIONNAT DE CROATIE

Hilal Soudani auteur de 2 passes décisives contre Hajduk Split

Hilal El Arabi Soudani, l'attaquant international algérien du Dinamo Zagreb (3re Div. croate de football) a grandement contribué à la large victoire (4-0) remportée samedi par son équipe contre Hajduk Split, en offrant deux passes décisives à Coric (8e) puis Henriquez (73e).

Il s'agit des 12e et 13e passes décisives de Soudani cette saison, auteur également de dix buts sous les



couleurs du Dinamo, champion de Croatie pour la 10e fois consécutive.

Le club de la capitale croate était assuré de remporter ce titre bien avant

d'affronter Hajduk Split, mais vu la grande rivalité sportive entre ses deux clubs, les Camarades de Soudani se sont surpassés devant leur public et l'ont emporté (4-0).

Angelo Henriquez (21 ans), international Chilien prêté par le club anglais de Manchester United a tiré, lui aussi, son épingle du jeu contre Hajduk Split, en réussissant un triplé, portant ainsi son capital personnel à 21 buts.

LIGUE 1 FRANÇAISE DE FOOTBALL (37E J)

Reims assure son maintien parmi l'élite

Le Stade de Reims où évolue le défenseur international algérien Aissa Mandi, vainqueur samedi soir à domicile face à Rennes (1-0), a assuré son maintien en Ligue 1 française de football, à l'occasion de la 37e journée. L'unique but de la partie a été inscrit par Charbonnier (59', s.p.).

Avec 44 points au compteur, la formation de Reims ne peut être rejoints par Evian/Thonon, 18e au classement (37 pts) et relégué en Ligue 2 en compagnie du FC Metz et le RC Lens, à une journée de l'épilogue.

Dans le haut du tableau, le Paris SG s'est offert son 3e titre de champion d'affilée, le 5e de son histoire, en battant Montpellier (2-1).

Titularisé par l'entraîneur Olivier Guégan, Aissa Mandi a pris part à l'intégralité de la rencontre dans son rôle habituel de latéral droit.

Auteur de cinq buts depuis le début de la saison, le joueur algérien, qui peut également évoluer dans l'axe défensif, est convoité par l'Olympique Lyon, dirigé par son ancien coach



à Reims, Hubert Fournier. Mandi fait partie de la liste des 23 joueurs convoqués par le sélectionneur national, Christian Gourcuff, pour la réception des Seychelles, le 13 juin à Blida (20h30) dans le cadre de la 1ère journée (Gr.J) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2017, prévue au Gabon.

SERIE A ITALIENNE DE FOOTBALL (36^E) Sassuolo s'offre le Milan AC, 61 minutes de jeu pour Taider



équipe lombarde en perte de vitesse cette saison.

Titularisé par l'entraîneur Eusebio Di Francesco, Taider a joué 61 minutes avant de céder sa place à son coéquipier, Matteo Brighi. Le joueur algérien a inscrit trois buts avec Sassuolo depuis le début de la saison, dont le dernier était dimanche dernier lors de la victoire sur le terrain de Cesena (3-2).

Sassuolo, qui avait assuré son maintien en Serie A lors de la précédente journée, pointe à la 12e place au classement avec 43 points, alors que le Milan AC stagne à la 10e position avec 46 unités, et ne peut plus se qualifier pour l'Europa League.

Taider (23 ans) fait partie de la liste des 23 joueurs convoqués par le sélectionneur national, Christian Gourcuff, pour la réception des Seychelles le 13 juin à Blida (20h30) pour le compte de la 1ère journée (Gr.J) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2017, prévue au Gabon.

La formation de Sassuolo où évolue le milieu international algérien, Saphir Taider, s'est imposée dimanche à domicile face au Milan AC (3-2), dans le cadre de la 36e journée du championnat d'Italie de football.

Un triplé de Domenico Berardi (14', 31', 78') a permis à Sassuolo de réaliser son dixième succès de la saison face à une

PREMIER LEAGUE ANGLAISE DE FOOTBALL (37^E)

Mahrez se réjouit du maintien de Leicester City

Le milieu international algérien de Leicester City, Ryad Mahrez, s'est réjoui du maintien de son équipe en Premier league anglaise de football, assuré samedi sur le terrain de Sunderland (0-0) dans le cadre de la 37e journée.

«Nous sommes toujours en Premier league, nous venons de réaliser notre objectif. Merci à tous pour leur soutien», a écrit le joueur algérien sur son compte Instagram.

À l'issue de ce résultat, Leicester City qui avait accédé au palier supérieur du football anglais la saison dernière, pointe à la 14e place au classement avec 38 points, et ne peut être rejoints par le premier relégué, Hull City, qui compte 34 pts, à une journée de l'épilogue.

Titularisé par l'entraîneur, Nigel Pearson, Mahrez a joué 67 minutes, avant de céder sa place à son coéquipier, Drinkwater. Le milieu algérien s'est illustré lors de la précédente journée, en inscrivant un doublé lors de la victoire à domicile face



à Southampton (2-0). L'ancien havrais fait partie de la liste des 23 joueurs convoqués par le sélectionneur national, Christian Gourcuff, pour la réception des Seychelles, le 13 juin à Blida (20h30) dans le cadre de la 1ère journée (Gr.J) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2017, prévue au Gabon.

APS

RUMMENIGGE SOUHAITE QUE GUARDIOLA RESTE

En marge du match de la 33ème journée (défaite à Fribourg 2-1 lire par ailleurs), KH Rumenigge s'est exprimé sur la cas Guardiola pour indiquer qu'il souhaitait que le catalan reste la saison prochaine, tout en précisant que si des anti-Guardiola s'exprimaient dans les médias, le FC Bayern était par contre très satisfait du travail de l'espagnol. On notera que si des accords seraient intervenus entre les parties depuis janvier, Rumenigge n'affirme pas que Guardiola restera, mais il souligne son souhait... sans évoquer de.. prolongations non plus...



GERRARD «J'AI REDOUTÉ CE MOMENT»

Steven Gerrard, le capitaine de Liverpool qui a disputé son dernier match à Anfield Road, s'est dit "effondré à l'idée de ne plus jouer devant ces supporters". "C'est étrange, j'ai redouté ce moment", a déclaré l'icône de 34 ans au milieu de la pelouse à l'issue de la défaite contre Crystal Palace (3-1). "Tout cela va énormément me manquer. J'ai aimé chaque minute. Je suis effondré à l'idée de ne plus jouer devant ces supporters". Enchaînant les tours d'honneur avec ses trois filles, l'emblématique N.8 a veillé à saluer tout le monde, notamment ses anciens et actuels partenaires, qui avaient tous revêtu un maillot à son nom. Puis Anfield a entendu le célèbre "You'll never walk alone".

LA BELLE LETTRE DE BALOTELLI À GERRARD

Mario Balotelli a écrit une gentille lettre à son coéquipier Steven Gerrard pour son dernier match à Anfield.
«Stevie... J'ai eu l'honneur de jouer avec toi, pas longtemps mais ça reste une expérience incroyable et inoubliable pour moi. Tu es un grand homme et un capitaine cool! C'est un plaisir de te laisser tirer les coup-francs et les corners : Je te souhaite tout le meilleur pour ta prochaine aventure et ta famille. Tu le mérites. BONNE CHANCE MON AMI.»

MOURINHO BLUFFÉ PAR TERRY

Une surprise pour José Mourinho, qui n'imaginait plus son joueur recouvrir un tel niveau : "Je pensais qu'il était fini, a concedé le Special One dans une interview à la presse anglaise. À mon arrivée, il n'avait pas joué deux ou trois matches de rang les deux saisons précédentes. Il n'était pas une option pour les managers, il était blessé. Les coachs de l'époque préféraient d'autres joueurs. Mais il avait encore une année de contrat et j'ai décidé de respecter cela et de voir ce qui allait se passer. Nous avons discuté et il a été fantastique. Il savait que je n'allais pas lui donner quelque chose qu'il ne méritait pas. Il a dit qu'il allait prouver qu'il avait sa place dans l'équipe. Un processus très simple".



POGBA PRIORITÉ DE VAN GAAL

Les vacances se profilent mais l'été risque bien d'être agité du côté de Manchester United. Le club mancunien, qui devrait renouer avec la Ligue des champions la saison prochaine, a une mission : s'attacher les services de Paul Pogba. Selon The Guardian, le milieu de terrain de la Juve est la priorité absolue de Louis van Gaal et des Red Devils. Et le volet financier ne devrait pas poser trop de problèmes puisque le club a accordé à son entraîneur un crédit d'environ 277 millions pour le prochain mercato. On évoque une offre de 100 millions d'euros pour celui qui est coursié par le Real Madrid, le Barça ou encore le PSG. En 2012, Paul Pogba avait quitté Manchester presque gratuitement pour rejoindre le club italien.



Di Maria : «Je n'ai pas encore montré mon meilleur niveau»

Angel Di Maria a été frustré cette saison à Manchester United et promet qu'il n'a pas encore montré son meilleur niveau.

"Je ne suis pas content de ma première saison ici. Je suis arrivé au Real Madrid pour gagner des titres, mais cela ne s'est pas très bien passé pour moi. Je sais que je peux offrir un meilleur niveau. Cette année, ce que j'ai offert n'a pas été suffisant", a dit dans la presse anglaise celui qui a débuté 19 matchs de Premier League cette saison, mais qui a été remplacé à 12 reprises.



MORATA : «JE NE PENSE MÊME PAS À PARTIR»

Alvaro Morata a pris une nouvelle dimension à la Juventus Turin qu'il considère comme "sa maison".

Alvaro Morata réalise une première saison convaincante avec la Juventus Turin. Ses performances, notamment en Ligue des champions face au Real Madrid où il a marqué deux fois, ont totalement satisfait les supporters de la Vieille Dame qui ont vu dans son association avec Carlos Tevez la doublette idéale.

L'international espagnol de 22 ans, qui semble avoir passé un cap, reconnaît l'apport du club bianconero dans sa progression.

"Une année de football italien m'a beaucoup aidé, ici est l'université du football. Si vous voulez devenir grand, vous devez venir ici. Mon père me dit toujours qu'une année supplémentaire dans le Calcio m'aidera à devenir un meilleur joueur"

S'il n'a pas montré de joie lors de l'élimination du Real Madrid dont il est en grande partie responsable, Alvaro Morata n'en renie pas moins la Juventus, qu'il considère comme sa maison. "La Juve est ma maison, je veux réjouir le stade et lui offrir de plus en plus de succès. Les sifflets du mercredi au Bernabeu ? Je sentais nos fans chantant heureux. Ils étaient tous debout, je les remercie et je continuerai à les remercier tous les jours. Je les vois aussi dans la rue, au restaurant. Je veux jouer la Juve depuis de nombreuses années. Je ne pense même pas à partir d'ici".

ALGÉRIE - QATAR

Le Général-major Hamel présente au Qatar l'expérience algérienne «distinguée» dans le domaine sécuritaire



Le Directeur général de la Sûreté nationale, le général-major Abdelghani Hamel a présenté, hier dimanche au Qatar, l'expérience algérienne «distinguée» dans le domaine sécuritaire, la qualifiant de «modèle à suivre en la matière», indique un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (Dgsn).

Lors de la première journée de sa visite au Qatar à la tête d'une délégation comptant des cadres centraux de la police, le général major Hamel a évoqué l'expérience algérienne «distinguée qu'il a qualifiée de modèle à suivre dans le domaine de lutte contre le trafic de drogue, le crime organisé et la criminalité sous toutes ses formes», précise la même source.

Le Dgsn a mis en exergue l'importance de l'échange d'expériences entre les polices algérienne et qatari, soulignant que les deux parties avaient convenu de poursuivre les contacts périodiques pour le renforcement des moyens de coopération et la promotion des prestations sécuritaires au profit du citoyen. A cette occasion, la délégation algérienne a été accueillie par le Premier ministre qatari, ministre de l'Intérieur, Cheikh Abdellah Ben Nasser Ben Khalifa Al Thani avec lequel elle a passé en revue les questions de coopération bilatérale entre la police des deux pays, a ajouté le communiqué.

Les deux parties ont convenu de poursuivre les contacts périodiques en vue de consolider la coopération bilatérale et améliorer les prestations dans le domaine sécuritaire. Le général major Hamel a également rencontré son homologue qatari le général major Saad Ben Jassem Al Khalifi avec lequel il a examiné les moyens de coopération entre la police algérienne et qatari.

Il a été procédé par la suite à la signature d'un protocole de coopération entre la Fédération sportive qatari de la police et l'Association sportive de la Sécurité nationale (Assn).

Le protocole a été signé par le général Khaled Al Atia, président de la Fédération sportive qatari de la police et le commissaire divisionnaire Bou Ahmed Boubeker, du côté algérien.

Le général major Hamel et la délégation l'accompagnant a par la suite effectué une visite au Centre de Commandement national et à l'Administration générale du trafic routier.

La visite s'est inscrite dans le cadre du parachèvement des discussions entre la police des deux pays en vue de cerner les domaines de coopération bilatérale dont la lutte contre le crime organisé, le trafic de drogue et la cybercriminalité. Il s'agira également d'assurer la formation pour le développement des capacités des forces des deux pays dans tous les domaines spécialisés et techniques.

Remerciements

Très touchés par les nombreuses marques de sympathie et de compassion qui leur ont été témoignées suite à la disparition tragique de leur regrettée épouse et mère, M. Hamid Grine, ministre de la Communication et ses enfants Walid et Lina, remercient très sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil et les prient d'accepter leur reconnaissance pour le soutien qui leur a été d'un très grand réconfort dans ces moments douloreux. «A Allah nous appartenons et à Lui nous retournons».

ALGERIE - TUNISIE

Le Président Bouteflika reçoit le chef gouvernement tunisien

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu, hier dimanche à Alger, le chef du gouvernement tunisien, Habib Essid, en visite officielle en Algérie.



L'audience s'est déroulée en présence du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, du vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état major de l'Armée nationale populaire (ANP), le Général de corps d'armée, Ahmed Gaid Salah, du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra,

et du ministre des Affaires maghrébines et africaines et de la Coopération internationale, Abdellader Messahel.

M. Essid a entamé, samedi, une visite de deux jours à Alger qui s'inscrit dans le cadre de la concertation politique, menée au plus haut niveau par les deux

pays depuis plusieurs années.

Cette visite offrira aux deux parties l'occasion de passer en revue les relations bilatérales dans les domaines politique, sécurité et socio-économique et d'évaluer le niveau de coopération et de concrétisation des projets communs.

LUTTE ANTITERRORISTE : L'expérience algérienne un «exemple» à suivre dans le monde

Le secrétaire d'Etat tunisien chargé des Affaires arabes et africaines, Touhami Abdouli a estimé hier dimanche à Alger que l'expérience algérienne dans la lutte antiterroriste était un «exemple» à suivre.

«L'expérience algérienne dans la lutte antiterroriste au niveau des frontières est un exemple à suivre», a indiqué M. Abdouli dans une déclaration à la presse à l'issue de sa rencontre avec le ministre des Affaires maghrébines et africaines et de la Coopération internationale, Abdellader Messahel.

Il a dans, le même contexte, félicité l'Algérie pour son rôle dans le règlement de la crise au Mali affirmant que «cela est dans les traditions de l'Algérie qui s'est de tout temps montrée disposée à apporter son aide».

Par ailleurs, le responsable tunisien a indiqué avoir évoqué avec

Messahel les «concertations sur les questions régionales majeures, les questions politiques et d'autres liées au renforcement de la coopération entre l'Algérie et la Tunisie». Outre la coopération entre les walis

dans les deux pays, la coopération entre l'Algérie et la Tunisie a enregistré un grand progrès sur les plans sécuritaire et de développement au niveau des frontières.

Une coordination sécuritaire importante entre l'Algérie et la Tunisie

M. Rafik Chelli, a affirmé hier, qu'il y avait une importante coordination au plan sécuritaire entre l'Algérie et la Tunisie. «La coordination sécuritaire est effective ce qui permet d'anticiper et d'émpêcher les actes que pourraient commettre des groupes terroristes», a déclaré à la presse M. Chelli en marge d'une entrevue avec le secrétaire général du ministère de l'Intérieur et des collectivités locales,

Ahmed Adli, ajoutant que la situation sécuritaire au niveau des frontières était «sous contrôle».

Il a précisé que ces réunions s'inscrivaient dans le cadre des «rencontres ordinaires consacrées à l'évaluation de la situation sécuritaire et au développement des relations sécuritaires notamment entre les responsables chargés de la sécurité des deux pays respectifs».

MALI - SAHEL - ONU Le mandat de la Mission onusienne au Mali réexaminé en juin

Le mandat de la Mission de maintien de la paix des Nations unies au Mali (Minusma) va être réexaminé en juin prochain par le Conseil de sécurité, a affirmé le secrétaire général adjoint de l'Onu en charge des opérations de maintien de la paix, Hervé Ladsous.

Le réexamen du mandat de la mission onusienne au Mali par les 15 membres du Conseil, se fera «dans l'impartialité», a déclaré M. Ladsous lors d'une conférence de presse samedi à Bamako, au lendemain de la signature par le gouvernement malien et les groupes politico-militaires du nord de l'accord de paix et de réconciliation au Mali.

Le secrétaire général adjoint de l'Onu en charge des opérations de maintien de la paix a souligné à

l'occasion que le Conseil de sécurité de l'Onu «va prendre des sanctions contre les violateurs du cessez-le-feu».

Le gouvernement malien, les mouvements politico-militaires du nord du Mali engagés au sein de la Plateforme d'Alger et par l'équipe de la médiation internationale conduite par l'Algérie ont signé vendredi l'accord de paix et de réconciliation au Mali issu du processus d'Alger pour le règlement de la crise dans ce pays du Sahel.

Deux composantes sur cinq qui compte la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA), à savoir la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA, dissident), la CM-FPR2 (Coordination des Mouvements et Fronts pa-

triotes de résistance II) ont également signé l'accord.

Le Mouvement national de libération de l'Azawad (MNL), le Haut conseil pour l'unité de l'Azawad (HCUA) et le Mouvement arabe de l'Azawad (dissident), autre éléments composant la CMA, quant à eux, avaient seulement paraphé jeudi à Alger l'accord de paix et de la réconciliation.

L'équipe de médiation internationale élargie comprend la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest(CEDEAO), l'Union africaine (UA), les Nations unies, l'Union européenne (UE) et l'Organisation de la Coopération islamique (OCI), le Burkina Faso, la Mauritanie, le Niger, le Tchad, les Etats-Unis et la France.